

OBSERVATOIRE
DE LA CULTURE ET
DES COMMUNICATIONS
DU QUÉBEC

ÉTAT DES LIEUX DU PATRIMOINE DES INSTITUTIONS MUSÉALES ET DES ARCHIVES

cahier 3

Les institutions muséales du Québec,
redécouverte d'une réalité complexe

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2007
ISBN : 978-2-551-23545-2 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-49787-5 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2006

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation expresse de
l'Institut de la statistique du Québec.

Mai 2007

AVANT-PROPOS

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) présente le troisième cahier de l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*.

Le premier cahier dessinait un portrait général aussi complet que possible de ce domaine essentiel de la vie culturelle québécoise. Le cahier 2 traitait des organismes en patrimoine et le présent cahier aborde le sujet des institutions muséales. Les autres cahiers présenteront des analyses détaillées de divers aspects évolutifs de ce domaine.

L'OCCQ a pu dresser l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives* grâce à la contribution financière du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Il a également bénéficié de l'appui et des conseils essentiels des membres de son comité consultatif sur le patrimoine, les institutions muséales et les archives.

Nous souhaitons que cet ouvrage de référence réponde aux besoins d'information des différents acteurs du domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives mais, surtout, qu'il puisse alimenter leur réflexion quant aux défis qu'ils auront à relever au cours des prochaines années.

A handwritten signature in black ink, reading 'Yvon Fortin'.

Yvon Fortin
Directeur général

Institut de la statistique du Québec

Cette publication a été réalisée par :

Marie-Thérèse H. Thibault, chargée de projet
Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec

Yves Bergeron
Département d'histoire de l'art
Université du Québec à Montréal

Suzanne Dumas
Direction du lectorat, de la recherche et des politiques
Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Sous la direction de :

Christine Routhier, directrice par intérim
Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec

Ont apporté leur précieuse collaboration :

Geneviève Cardinal
Département d'histoire de l'art
Université du Québec à Montréal

Josée Monty
Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec

Geneviève Laplante, pour la révision linguistique
Marie-Ève Cantin et Claudette D'Anjou, pour la mise en page
Jocelyne Tanguay, pour la coordination de l'édition
Direction de l'édition et des communications
Institut de la statistique du Québec

Page couverture :

Bleu Outremer

Abréviations et symboles

%	Pour cent ou pourcentage
n	Nombre
..	Donnée non disponible
...	N'ayant pas lieu de figurer
–	Néant ou zéro
—	Donnée infime
x	Donnée confidentielle
k	Millier
M	Million

Cote Précision de l'estimation

A	Excellente
B	Très bonne
C	Bonne
D	Passable
E	Faible précision; donnée non publiée

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	9
Liste des figures	13
Introduction.....	15
Chapitre 1 Définition du secteur des institutions muséales	
1.1 Univers des institutions muséales	18
1.2 Typologie des institutions muséales.....	18
1.2.1 Musées d'art.....	18
1.2.2 Musée d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie.....	19
1.2.3 Musées de sciences.....	19
1.2.3.1 Musées de sciences naturelles et environnementales	19
1.2.3.2 Musées de sciences et technologie	19
1.2.4 Lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie	19
1.2.5 Lieux d'interprétation en sciences.....	20
1.2.5.1 Lieux d'interprétation en sciences naturelles et environnementales	20
1.2.5.2 Lieux d'interprétation en sciences et technologie	20
1.2.6 Centres d'exposition	20
Chapitre 2 Les institutions muséales du Québec selon le type d'institutions et la discipline	
2.1 Approche méthodologique	21
2.1.1 Fonctions des musées : un regard nuancé sur les résultats.....	22
2.2 Activités des institutions muséales au Québec.....	22
2.3 Revenus de fonctionnement.....	22
2.3.1 Musées	24
2.3.1.1 Revenus autonomes.....	24
2.3.1.2 Aide externe publique et parapublique	24
2.3.1.3 Financement privé.....	25
2.3.2 Lieux d'interprétation	26
2.3.2.1 Revenus autonomes.....	26
2.3.2.2 Aide externe publique et parapublique	26
2.3.2.3 Financement privé.....	26
2.3.3 Centres d'exposition.....	26
2.3.3.1 Revenus autonomes.....	26
2.3.3.2 Aide externe publique et parapublique	27
2.3.3.3 Financement privé.....	27

2.4	Dépenses de fonctionnement	27
2.4.1	Musées	28
2.4.2	Lieux d'interprétation	28
2.4.3	Centres d'exposition	29
2.5	Situation financière	29
2.6	Immobilisation	29
2.7	Ressources humaines	29
2.7.1	Personnel rémunéré et masse salariale	29
2.7.1.1	Musées	30
2.7.1.2	Lieux d'interprétation	30
2.7.1.3	Centres d'exposition	31
2.7.2	Personnel rémunéré par une autre instance	31
2.7.3	Personnel non rémunéré	31
2.7.3.1	Musées	31
2.7.3.2	Lieux d'interprétation	31
2.7.3.3	Centres d'exposition	32
2.8	Adhésion des membres	32
2.9	Occupation et niveau de protection des bâtiments	32
2.10	Fréquentation des institutions muséales	33
2.10.1	Musées	34
2.10.2	Lieux d'interprétation	34
2.10.3	Centres d'exposition	34
2.11	Faits saillants	35
2.11.1	Des sources de financement variées	35
2.11.2	Des revenus autonomes substantiels	35
2.11.3	Ressources publiques et parapubliques : le rôle majeur des gouvernements	35
2.11.4	Contribution du financement privé	36
2.11.5	Des dépenses de fonctionnement élevées	36
2.11.6	Précarité du personnel rémunéré	36
2.11.7	Part majeure du personnel non rémunéré	36
2.11.8	Nombre de membres des institutions muséales	37
2.11.9	Un acteur majeur dans la protection et la mise en valeur du patrimoine immobilier	37
2.11.10	Fréquentation importante des institutions muséales	37

Chapitre 3 Les institutions muséales selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications

3.1	Approche méthodologique	39
3.1.1	Fonctions et responsabilités des cinq grands musées	39
3.1.1.1	Musée national des beaux-arts du Québec	40
3.1.1.2	Musée d'art contemporain de Montréal	40
3.1.1.3	Musée de la civilisation	40
3.1.1.4	Musée des beaux-arts de Montréal	40
3.1.1.5	Musée canadien des civilisations	41

3.2	Revenus de fonctionnement	41
3.2.1	Musées	41
3.2.1.1	Revenus autonomes.....	41
3.2.1.2	Aide externe publique et parapublique	42
3.2.1.3	Aide privée	42
3.2.2	Lieux d'interprétation	42
3.2.2.1	Revenus autonomes.....	43
3.2.2.2	Aide externe publique et parapublique	43
3.2.2.3	Aide privée	43
3.2.3	Centres d'exposition	44
3.2.3.1	Revenus autonomes.....	44
3.2.3.2	Aide externe publique et parapublique	44
3.2.3.3	Aide privée	44
3.3	Dépenses de fonctionnement	45
3.3.1	Musées	45
3.3.2	Lieux d'interprétation	45
3.3.3	Centres d'exposition	46
3.4	Situation financière	47
3.4.1	Musées	47
3.4.2	Lieux d'interprétation	47
3.4.3	Centres d'exposition	47
3.5	Personnel rémunéré et masse salariale.....	47
3.5.1	Musées	47
3.5.2	Lieux d'interprétation	48
3.5.3	Centres d'exposition	48
3.6	Personnel non rémunéré	49
3.6.1	Musées	49
3.6.2	Lieux d'interprétation	49
3.6.3	Centres d'exposition	50
3.7	Adhésion des membres	50
3.7.1	Musées	50
3.7.2	Lieux d'interprétation	51
3.7.3	Centres d'exposition	51
3.8	Occupation et niveau de protection des bâtiments.....	51
3.8.1	Musées	51
3.8.2	Lieux d'interprétation	51
3.8.3	Centres d'exposition	51
3.9	Immobilisation	52
3.9.1	Musées	52
3.9.2	Lieux d'interprétation	52
3.9.3	Centres d'exposition	52
3.10	Fréquentation des institutions muséales	52
3.10.1	Musées	52
3.10.2	Lieux d'interprétation	53
3.10.3	Centres d'exposition	53

3.11	Faits saillants	54
3.11.1	Revenus de fonctionnement.....	54
3.11.1.1	Revenus autonomes.....	54
3.11.1.2	Aide externe publique et parapublique	54
3.11.1.3	Aide privée	54
3.11.2	Dépenses de fonctionnement	55
3.11.3	Situation financière	55
3.11.4	Personnel rémunéré et masse salariale	55
3.11.5	Personnel non rémunéré et bénévoles.....	55
3.11.6	Adhésion des membres	55
3.11.7	Occupation et niveau de protection des bâtiments	55
3.11.8	Fréquentation des institutions muséales	56
Chapitre 4	Conclusion : un univers qui se révèle peu à peu	
4.1	Situation complexe et précaire du réseau.....	57
4.2	Conservation et gestion du patrimoine	58
4.3	Bénévolat : un moteur conditionnel au maintien du réseau	58
4.4	Une clientèle variée.....	59
	Bibliographie.....	61
Annexe	Tableaux de référence de l'Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005	63

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 Population visée et nombre de répondants à l' <i>Enquête auprès des établissements du patrimoine</i> , secteur des institutions muséales, Québec, 2005.....	21	Tableau 3.1 Population des institutions muséales visée par l' <i>Enquête auprès des établissements du patrimoine</i> , 2005 selon le type d'institutions et selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2005.....	40
Tableau 2.2 Institutions muséales selon le type d'institutions et la convergence des activités, Québec, 2005	23	Tableau 3.2 Visiteurs dans les institutions muséales répondantes par type d'institutions et de clientèle selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004.....	53
Tableau 2.3 Revenus et dépenses des institutions muséales selon le type d'institutions et la discipline, Québec, 2004	23	Annexe Tableaux de référence de l'<i>Enquête auprès des établissements du patrimoine</i>, 2005	
Tableau 2.4 Aide externe publique et parapublique selon la catégorie de musées et répartition selon la source, Québec, 2004.....	25	Tableau A-1.1 Statistiques principales des musées selon le type de musées, Québec, 2004	63
Tableau 2.5 Visiteurs dans les institutions muséales répondantes selon le type d'institutions et le type de clientèle, Québec, 2004	33	Tableau A-1.2 Statistiques principales des lieux d'interprétation selon le type de lieux, et des centres d'exposition, Québec, 2004	64
Tableau 2.6 Visiteurs dans les musées répondants selon le trimestre, Québec, 2004.....	33	Tableau A-2.1 Revenus de fonctionnement des musées par type de musées, selon la source de financement, Québec, 2004.....	65
Tableau 2.7 Visiteurs dans les lieux d'interprétation répondants selon le trimestre, Québec, 2004.....	34	Tableau A-2.2 Revenus de fonctionnement des lieux d'interprétation par type de lieux, et des centres d'exposition, selon la source de financement, Québec, 2004.....	66
Tableau 2.8 Visiteurs dans les centres d'exposition répondants selon le trimestre, Québec, 2004.....	35		

Tableau A-3.1

Dépenses de fonctionnement des musées par type de musées, selon le poste de dépense, Québec, 2004 67

Tableau A-3.2

Dépenses de fonctionnement des lieux d'interprétation par type de lieux, et des centres d'exposition, selon le poste de dépense, Québec, 2004..... 67

Tableau A-4.1

Personnel rémunéré en nombre d'années-personnes et masse salariale des musées par type de musées, Québec, 2004..... 68

Tableau A-4.2

Personnel rémunéré en nombre d'années-personnes et masse salariale des lieux d'interprétation par type de lieux, et des centres d'exposition, Québec, 2004..... 69

Tableau A-5.1

Bénévoles et personnel non rémunéré des musées par type de musées, Québec, 2004..... 70

Tableau A-5.2

Bénévoles et personnel non rémunéré des lieux d'interprétation par type de lieux, et des centres d'exposition, Québec, 2004 71

Tableau A-6

Personnel des institutions muséales, rémunéré par d'autres instances, selon le type d'institutions, Québec, 2004..... 72

Tableau A-7

Adhésion de membres aux institutions muséales selon le type d'institutions, Québec, 2004 72

Tableau A-8

Proportion des institutions muséales qui occupent un bâtiment patrimonial selon le type d'institutions, et répartition selon le type d'occupation et le niveau territorial de protection du bâtiment, Québec, 2004 73

Tableau A-9.1

Statistiques principales des cinq grands musées et des autres musées du réseau selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004 74

Tableau A-9.2

Statistiques principales des lieux d'interprétation selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 75

Tableau A-9.3

Statistiques principales des centres d'exposition selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 76

Tableau A-10.1

Revenus de fonctionnement des cinq grands musées et des autres musées du réseau selon la source de financement et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004 77

Tableau A-10.2

Revenus de fonctionnement des lieux d'interprétation selon la source de financement et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 78

Tableau A-10.3

Revenus de fonctionnement des centres d'exposition selon la source de financement et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 79

Tableau A-11.1

Dépenses de fonctionnement des cinq grands musées et des autres musées du réseau selon le poste de dépense et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004 80

Tableau A-11.2

Dépenses de fonctionnement des lieux d'interprétation selon le poste de dépense et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 80

Tableau A-11.3

Dépenses de fonctionnement des centres d'exposition selon le poste de dépense et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 81

Tableau A-12.1

Personnel rémunéré en nombre d'années-personnes selon le type de salariés et masse salariale des cinq grands musées et des autres musées du réseau selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 82

Tableau A-12.2

Personnel rémunéré en nombre d'années-personnes selon le type de salariés et masse salariale des lieux d'interprétation selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 83

Tableau A-12.3

Personnel rémunéré en nombre d'années-personnes selon le type de salariés et masse salariale des centres d'exposition selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 84

Tableau A-13.1

Bénévoles et personnel non rémunéré des cinq grands musées et des autres musées du réseau selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 85

Tableau A-13.2

Bénévoles et personnel non rémunéré des lieux d'interprétation selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 86

Tableau A-13.3

Bénévoles et personnel non rémunéré des centres d'exposition selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 87

Tableau A-14.1

Adhésion de membres aux cinq grands musées et aux autres musées du réseau selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004 88

Tableau A-14.2

Adhésion de membres aux lieux d'interprétation selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 88

Tableau A-14.3

Adhésion de membres aux centres d'exposition selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 89

Tableau A-15.1

Proportion des grands musées et des autres musées du réseau qui occupent un bâtiment patrimonial selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, et répartition selon le type d'occupation et le niveau territorial de protection du bâtiment, Québec, 2004 90

Tableau A-15.2

Proportion des lieux d'interprétation qui occupent un bâtiment patrimonial selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, et répartition selon le type d'occupation et le niveau territorial de protection du bâtiment, Québec, 2004 91

Tableau A-15.3

Proportion des centres d'exposition qui occupent un bâtiment patrimonial selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, et répartition selon le type d'occupation et le niveau territorial de protection du bâtiment, Québec, 2004 92

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1
Répartition des institutions muséales selon
le type d'institutions et la discipline,
Québec, 2005..... 18

Figure 2.1
Répartition des revenus de fonctionnement
des institutions muséales selon la source
de financement, par type d'institutions,
Québec, 2004..... 23

Figure 2.2
Répartition des revenus de fonctionnement
des musées selon la source de financement,
par catégorie de musées, Québec, 2004 24

Figure 2.3
Répartition de l'aide externe publique et
parapublique reçue par les musées selon
la source de financement, Québec, 2004..... 25

Figure 2.4
Répartition des revenus de fonctionnement
des lieux d'interprétation selon la source
de financement, par catégorie de lieux,
Québec, 2004..... 26

Figure 2.5
Répartition des revenus de fonctionnement
des centres d'exposition selon la source
de financement, Québec, 2004..... 27

Figure 2.6
Répartition des dépenses de fonctionnement
des institutions muséales selon le poste
de dépense, Québec, 2004 27

Figure 2.7
Répartition des dépenses de fonctionnement
des musées selon le poste de dépense,
par catégorie de musées, Québec, 2004 28

Figure 2.8
Répartition des dépenses de fonctionnement
des lieux d'interprétation selon le poste
de dépense, par catégorie de lieux,
Québec, 2004..... 28

Figure 2.9
Répartition des dépenses de fonctionnement
des centres d'exposition selon le poste
de dépense, Québec, 2004 29

Figure 2.10
Répartition du personnel rémunéré
des institutions muséales selon le type
de salariés, Québec, 2004 30

Figure 2.11
Personnel rémunéré et salaire moyen par
année-personne rémunérée selon le type
d'institutions muséales, Québec, 2004 30

Figure 2.12
Nombre total d'heures travaillées par
le personnel non rémunéré et moyenne
d'heures travaillées par personne non
rémunérée, par type d'institutions muséales
selon la discipline, Québec, 2004..... 32

Figure 2.13
Adhésion des membres aux institutions
muséales selon le type de membres,
Québec, 2004..... 32

Figure 3.1
Répartition des revenus de fonctionnement
des cinq grands musées et des autres musées
du réseau selon la source de financement et
l'aide financière accordée par le ministère
de la Culture et des Communications,
Québec, 2004..... 42

Figure 3.2

Répartition des revenus de fonctionnement des lieux d'interprétation selon la source de financement et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 43

Figure 3.3

Répartition des revenus de fonctionnement des centres d'exposition selon la source de financement et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 44

Figure 3.4

Répartition des dépenses de fonctionnement des cinq grands musées et des autres musées du réseau selon le poste de dépense et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004 45

Figure 3.5

Répartition des dépenses de fonctionnement des lieux d'interprétation selon le poste de dépense et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 46

Figure 3.6

Répartition des dépenses de fonctionnement des centres d'exposition selon le poste de dépense et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 46

Figure 3.7

Personnel rémunéré et salaire moyen par année-personne rémunérée des cinq grands musées et des autres musées du réseau selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004 47

Figure 3.8

Personnel rémunéré et salaire moyen par année-personne rémunérée des lieux d'interprétation selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 48

Figure 3.9

Personnel rémunéré et salaire moyen par année-personne rémunérée des centres d'exposition selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 48

Figure 3.10

Nombre total d'heures travaillées par le personnel non rémunéré et moyenne d'heures travaillées par personne non rémunérée dans les cinq grands musées et les autres musées du réseau selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 49

Figure 3.11

Nombre total d'heures travaillées par le personnel non rémunéré et moyenne d'heures travaillées par personne non rémunérée dans les lieux d'interprétation selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 50

Figure 3.12

Nombre total d'heures travaillées par le personnel non rémunéré et moyenne d'heures travaillées par personne non rémunérée dans les centres d'exposition selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 50

Figure 3.13

Répartition des membres selon les catégories de musées, Québec, 2004..... 51

Figure 3.14

Dépenses et subventions pour immobilisation des cinq grands musées et des autres musées du réseau selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004..... 52



INTRODUCTION

Par Serge Bernier

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) est heureux de présenter le troisième des cahiers qui composeront l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*. Après la parution du premier cahier, qui dressait le portrait de toute la filière de ce grand domaine culturel, et celle du deuxième, qui traitait du secteur du patrimoine, d'autres cahiers présenteront à tour de rôle des analyses détaillées de chaque secteur de même qu'une vue régionale, un aperçu des pratiques de ceux qui fréquentent les établissements du domaine et une étude de son importance dans l'économie québécoise.

Dès le début de ses activités, en 2001, l'OCCQ a manifesté son intention d'établir l'état des lieux de chaque domaine de la culture et des communications, c'est-à-dire une publication qui dresserait le portrait statistique de tous les aspects essentiels d'un secteur en particulier. La production d'un état des lieux est une entreprise d'envergure qui exige que certaines conditions soient réunies. Tout d'abord, le domaine en question doit être déjà, au moins partiellement, documenté sur le plan statistique. Cette exigence présuppose que les établissements de ce domaine sont clairement définis et que les caractéristiques à mesurer font l'objet d'un certain consensus. Il s'ensuit que l'appui des acteurs de ce domaine au projet est capital. Sans cette collaboration, non seulement l'élaboration de l'état des lieux s'avérerait extrêmement difficile, mais la pertinence même de l'ouvrage serait également contestable. Enfin, la réalisation d'un état des lieux nécessite un soutien financier important, l'OCCQ ne pouvant assumer à lui seul tous les coûts d'une telle opération, surtout lorsque de nouvelles enquêtes doivent être menées.

Dès ses premières séances, le comité consultatif sur le patrimoine, les institutions muséales et les archives de l'OCCQ – comité qui réunit, sous la présidence de Michel Perron, les représentants d'associations nationales actives dans le domaine du patrimoine, des institutions muséales et des archives – a manifesté son intérêt pour le projet d'état des lieux, tandis que le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) s'est déclaré prêt à accorder un soutien financier important au projet et à y participer activement.

Produire l'*État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives*, présentait un défi particulier. En effet, le domaine n'est pas le mieux couvert du point de vue statistique, bien que des données sur la fréquentation des institutions muséales soient publiées régulièrement par l'OCCQ. Non seulement les statistiques disponibles sont-elles limitées, mais encore l'univers du domaine et les divers éléments qui le composent ne sont que très partiellement connus. Il aura donc fallu répertorier les établissements actifs dans le domaine avant de mener une large enquête sur leurs réalisations économiques, financières et sectorielles.

Un projet de cette envergure a demandé des ressources financières importantes. Le MCCQ, partenaire financier de l'OCCQ depuis sa création, a consenti une contribution financière additionnelle qui aura permis d'atteindre les objectifs souhaités par le milieu.

La participation des membres du comité consultatif de l'OCCQ s'est avérée sans faille tout au long du processus d'élaboration du projet. Ils ont encouragé les représentants de leurs organismes à répondre à nos questionnaires, ce qui nous a facilité la tâche.

Les établissements du milieu ont répondu à l'enquête en grand nombre. Leur patience et leur souci de collaboration nous ont permis d'atteindre des taux de réponse élevés dans la majorité des cas. La collaboration de nos collègues de l'Institut de la statistique du Québec, affectés aux opérations de collecte et de méthodologie, a été excellente tout au long de l'enquête. La qualité des statistiques produites découle directement de ces deux facteurs de succès.

Enfin, trois équipes de chercheurs sont venues joindre leurs efforts à ceux de Marie-Thérèse H. Thibault, chargée de projet à l'OCCQ et coordonnatrice de l'état des lieux, pour analyser la masse de données produites à partir de l'enquête. Leur expertise et leur compétence représentent un atout majeur. Notre gratitude s'adresse également à Louise Dusseault-Letocha (Conseil du patrimoine de Montréal et Université du Québec à Montréal), à Yves Bergeron (Université du Québec à Montréal) et à Jacques Grimard (Université de Montréal) ainsi qu'à leurs assistants de recherche. L'OCCQ remercie chaleureusement toutes ces personnes qui ont rendu possible la concrétisation du projet.

Malgré son caractère exhaustif, *l'État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives* n'a pas la prétention, ni même la volonté, de poser un diagnostic sur le domaine. On n'y trouvera pas non plus de liste de recommandations : tel n'est pas le but de ce cahier. L'objectif de l'état des lieux est plutôt de dresser le portrait du domaine pour qu'il serve d'outil de travail à ceux et celles qui s'y consacrent.

Nous souhaitons que les lecteurs et les lectrices de cet ouvrage y trouvent les outils nécessaires à une meilleure compréhension de ce grand domaine culturel.

Définition du secteur des institutions muséales

Yves Bergeron

Depuis la création, en 1946, du Conseil international des musées (ICOM), le concept de « musée » a connu plusieurs définitions. En effet, l'Unesco et l'ICOM se préoccupant du patrimoine immatériel, la définition de ce qu'est un musée a dû être réactualisée. La dernière définition, adoptée par l'ICOM en 2001, indique ce qui suit :

Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là; les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation¹.

On y précise que cette définition du musée doit être appliquée sans aucune limitation résultant de la nature de l'autorité de tutelle, du statut territorial, du système de fonctionnement ou de l'orientation des collections de l'institution concernée.

Outre les « musées » désignés comme tels sont admis comme répondant à cette définition :

- les sites et monuments naturels, archéologiques et ethnographiques et les sites et monuments historiques ayant la nature d'un musée pour leurs activités d'acquisition, de conservation et de communication des témoins matériels des peuples et de leur environnement;
- les institutions qui conservent des collections et présentent des spécimens vivants de végétaux et d'animaux telles que les jardins botaniques et zoologiques, aquariums, vivariums;
- les centres scientifiques et les planétariums;
- les galeries d'art à but non lucratif;
- les réserves naturelles, les instituts de conservation et galeries d'exposition dépendant des bibliothèques et des centres d'archives; les parcs naturels;
- les organisations nationales, régionales ou locales de musée, les administrations publiques de tutelle des musées tels qu'ils sont définis plus haut;
- les institutions ou organisations à but non lucratif qui mènent des activités de recherche en matière de conservation, d'éducation, de formation, de docu-

mentation et d'autres liées aux musées et à la muséologie;

- les centres culturels et autres institutions ayant pour mission d'aider à la préservation, la continuité et la gestion des ressources patrimoniales tangibles et intangibles (patrimoine vivant et activité créative numérique);
- toute autre institution que le Conseil exécutif, sur avis du Comité consultatif, considère comme ayant certaines ou toutes les caractéristiques d'un musée, ou donnant à des musées et à des professionnels de musée les moyens de faire des recherches dans les domaines de la muséologie, de l'éducation ou de la formation².

Pour les besoins de l'enquête, nous avons choisi la définition plus large de la Société des musées québécois (SMQ) : « Les musées sont des lieux d'éducation et de diffusion de l'art, de l'histoire ou des sciences. On peut les répartir en trois grandes catégories : les musées proprement dits, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation³. »

Le Congrès international des musées, prévu pour 2007, devrait être l'occasion d'adopter une nouvelle définition du « musée ». L'enquête que l'Observatoire de la culture et des communications du Québec

1. http://icom.museum/hist_def_fr.html.

2. http://icom.museum/hist_def_fr.html.

3. <http://www.smq.qc.ca/mad/smq/musee/index.php>.

a menée reprend les trois grandes catégories d'institutions muséales définies par la SMQ :

Les musées ont ceci de particulier qu'ils acquièrent, conservent, étudient et mettent en valeur des collections. Grâce à eux, notre patrimoine est sauvegardé, transmis, offert à tous, dévoilé aux gens de la région comme aux touristes curieux de mieux connaître un coin de pays. Ces institutions effectuent des recherches et réalisent des activités de diffusion : expositions, activités éducatives et culturelles, publications, etc. Un jardin botanique? Un jardin zoologique? Un aquarium? Ce sont aussi des musées, car ils possèdent des « collections vivantes » qu'ils rendent accessibles au public.

Les lieux d'interprétation, comme leur nom l'indique, se caractérisent par l'interprétation d'une thématique liée le plus souvent à l'histoire, aux sciences, à l'environnement, aux techniques ou aux modes de vie. En font partie les centres de sciences, les centres d'interprétation de la nature, les sites et maisons historiques, et même, dans certains cas, des églises et autres lieux de culte où l'on offre des expositions ou des activités d'interprétation.

En ce qui a trait aux centres d'exposition, l'essentiel des activités gravite autour de la réalisation d'expositions temporaires, auxquelles se greffent les fonctions de recherche, d'éducation et d'action culturelle. À la différence des musées proprement dits, ces institutions ne possèdent généralement pas de collections et ne présentent pas

d'expositions permanentes. On les trouve souvent à l'intérieur de centres culturels, de maisons de la culture, de bibliothèques ou de maisons d'enseignement. Une majorité d'entre eux sont dédiés à la diffusion de l'art⁴.

Le texte qui suit s'appuie sur les définitions du *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec* (SCACCQ)⁵, inspirées des définitions adoptées par la SMQ et ayant servi de cadre de référence pour l'enquête de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1.1 Univers des institutions muséales

Il importe également de préciser que les différentes institutions muséales du Québec travaillent en collaboration avec cinq organismes de représentation, qui jouent un rôle important en ce qui a trait au développement, à la protection et au rayonnement de ces institutions. La grande enquête sur les établissements du patrimoine, menée en 2005 auprès de 420 institutions mu-

séales, a donné lieu à des résultats d'une grande richesse que nous avons brièvement présentés dans le cahier 1. Cette fois, nous nous proposons d'explorer plus en profondeur les données de l'enquête pour rendre compte des particularités des musées d'art, des musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie, des musées de sciences, des lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie, des lieux d'interprétation en sciences et, enfin, des centres d'exposition.

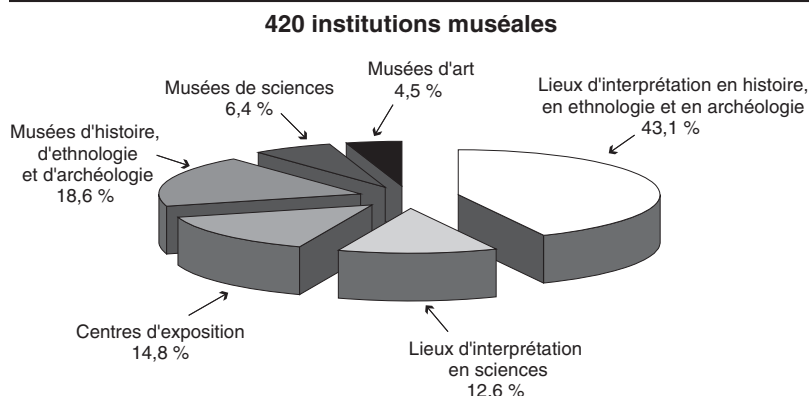
1.2 Typologie des institutions muséales

Le SCACCQ définit comme suit les trois types d'institutions muséales ainsi que leur discipline.

1.2.1 Musées d'art

Ce sous-groupe comprend les établissements permanents à but non lucratif dont l'activité principale consiste à faire des recherches, acquérir, conserver et gérer une collection d'œuvres d'art, tout en exerçant les fonctions de mise en valeur, d'éducation et de diffusion par la présentation

Figure 1.1
Répartition des institutions muséales selon le type d'institutions et la discipline, Québec, 2005



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

4. <http://www.smq.qc.ca/mad/smq/musee/index.php>.

5. *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec*, Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2004, 141 p.

d'expositions ouvertes au public, l'organisation d'activités éducatives et culturelles ou la production de publications. Les collections des musées d'art contiennent des œuvres relevant des beaux-arts, que ce soit de l'art ancien, moderne ou contemporain, telles que dessin, estampe, peinture, photographie, sculpture, film, pièce architecturale, etc., ainsi que des œuvres d'arts médiatiques, et des pièces d'arts décoratifs telles que bijou, menuiserie d'art, céramique, costume, design, émaux, graphisme, ivoire, jeux/jouets, métaux, mobilier, mosaïque, orfèvrerie, verre, vitrail, etc.

1.2.2 Musée d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie

Ce sous-groupe comprend les établissements permanents à but non lucratif dont l'activité principale consiste à faire des recherches, acquérir, conserver et gérer une collection qui témoigne de l'histoire de l'humanité sur un territoire donné, tout en exerçant les fonctions de mise en valeur, d'éducation et de diffusion par la présentation d'expositions ouvertes au public, l'organisation d'activités éducatives et culturelles ou la production de publications. Cette collection témoigne d'un angle particulier d'étude de l'humanité qui peut être historique, ethnologique, archéologique ou anthropologique. Les musées d'histoire et d'ethnologie sont souvent spécialisés dans la présentation d'objets patrimoniaux ayant un caractère religieux, ethnique, militaire, économique ou relevant de la culture populaire. Les musées d'archéologie se distinguent par le fait que leurs collections proviennent en partie ou en totalité de fouilles. Ce sous-groupe englobe donc les musées dont les collec-

tions sont constituées d'objets historiques ou de vestiges archéologiques, les musées militaires, les musées de la mer ou de la marine, les musées d'histoire régionale, les musées d'histoire religieuse ou institutionnelle, les musées commémoratifs, les musées de personnalités historiques, les écomusées, les musées d'arts et traditions populaires, les musées amérindiens, inuits ou d'autres cultures et les musées d'archéologie préhistorique et/ou historique.

1.2.3 Musées de sciences

Les musées de sciences comprennent les musées de sciences naturelles et environnementales, et les musées de sciences et technologie.

1.2.3.1 *Musées de sciences naturelles et environnementales*

Ce sous-groupe comprend les établissements permanents à but non lucratif dont l'activité principale consiste à faire des recherches, acquérir, conserver et gérer une collection qui se rapporte à une ou à plusieurs disciplines de sciences naturelles telles que la biologie, la géologie, la botanique, la zoologie, la paléontologie et l'écologie, tout en exerçant les fonctions de mise en valeur, d'éducation et de diffusion par la présentation d'expositions ouvertes au public, l'organisation d'activités éducatives et culturelles ou la production de publications. Les collections des musées de sciences naturelles et environnementales peuvent contenir des spécimens non vivants, ce qui se rapporte notamment à la géologie et à la paléontologie, et des spécimens vivants, ce qui caractérise les jardins zoologiques, les aquariums, les vivariums, les jardins botaniques, les arboretums et les serres.

1.2.3.2 *Musées de sciences et technologie*

Ce sous-groupe comprend les établissements permanents à but non lucratif dont l'activité principale consiste à faire des recherches, acquérir, conserver et gérer une collection qui se rapporte à une ou plusieurs sciences exactes ou techniques, tout en exerçant les fonctions de mise en valeur, d'éducation et de diffusion par la présentation d'expositions ouvertes au public, l'organisation d'activités éducatives et culturelles ou la production de publications. Ce sous-groupe englobe donc les musées dont les collections portent sur l'astronomie, sur la physique, sur la chimie ou sur d'autres sciences techniques; sur les sciences médicales; sur l'ingénierie; sur les technologies de la construction, des transports, des communications et de l'énergie, etc. Sont également inclus dans ce sous-groupe les planétariums et les centres scientifiques.

1.2.4 Lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie

Ce sous-groupe comprend les établissements permanents à but non lucratif dont l'activité principale consiste à exercer des fonctions de recherche, d'éducation et d'action culturelle et à faire la diffusion et la mise en valeur d'une thématique particulière reliée à l'histoire (incluant l'histoire de l'art et l'histoire de l'architecture), à l'ethnologie ou à l'archéologie, par la présentation d'expositions ouvertes au public, l'organisation d'activités éducatives et culturelles ou la production de publications. S'il est rattaché à un site patrimonial, le lieu d'interprétation a aussi comme mission de promouvoir la valeur du site et la nécessité de le protéger.

Les thématiques développées dans les lieux d'interprétation en histoire, ethnologie et archéologie sont généralement rattachées à des témoins matériels ou immatériels de la vie d'une communauté. Les lieux d'interprétation en histoire, ethnologie et archéologie comprennent les centres d'interprétation, les sites patrimoniaux, les sites et monuments historiques, les lieux archéologiques, et leur contenu, conservés le plus intégralement possible afin de témoigner de façon tangible d'un fait historique, d'un personnage, d'un mode de vie ou d'une activité qui leur est associée. Peuvent aussi se trouver dans ce sous-groupe, les églises ayant des activités d'interprétation. Ce sous-groupe englobe également les économusées® de biens patrimoniaux à but non lucratif, un lieu où les artisans montrent leur savoir-faire, produisent des biens à caractère patrimonial selon des techniques traditionnelles et vendent leur production, assurant ainsi le financement complet de leurs activités.

1.2.5 Lieux d'interprétation en sciences

Les lieux d'interprétation en sciences comprennent des lieux d'interprétation en sciences naturelles et environnementales, et des lieux d'interprétation en sciences et technologie

1.2.5.1 *Lieux d'interprétation en sciences naturelles et environnementales*

Ce sous-groupe comprend les établissements permanents à but non lucratif dont l'activité principale consiste à exercer des fonctions de recherche, d'éducation et d'action culturelle et à faire la diffusion et la mise en valeur d'une thématique particulière reliée aux sciences naturelles

et environnementales, par la présentation d'expositions ouvertes au public, l'organisation d'activités éducatives et culturelles ou la production de publications. Les thématiques développées dans les lieux d'interprétation en sciences naturelles et environnementales se rapportent à une ou à plusieurs disciplines telles que la biologie, la géologie, la botanique, la zoologie, la paléontologie et l'écologie. Ce sous-groupe englobe notamment les centres d'interprétation de la nature dédiés à la connaissance de la faune et/ou de la flore d'un territoire donné.

1.2.5.2 *Lieux d'interprétation en sciences et technologie*

Ce sous-groupe comprend les établissements permanents à but non lucratif dont l'activité principale consiste à exercer des fonctions de recherche, d'éducation et d'action culturelle et à faire la diffusion et la mise en valeur d'une thématique particulière reliée à une ou plusieurs sciences exactes ou techniques, par la présentation d'expositions ouvertes au public, l'organisation d'activités éducatives et culturelles ou la production de publications. Les thématiques développées dans les lieux d'interprétation en sciences et technologie concernent une ou plusieurs disciplines telles que l'astronomie, la physique, la chimie ou d'autres sciences techniques; les sciences médicales; l'ingénierie; les technologies de la construction, des transports, des communications et de l'énergie, etc. Ce sous-groupe englobe notamment les observatoires et les lieux d'interprétation du patrimoine industriel.

1.2.6 Centres d'exposition

Ce groupe comprend les établissements permanents à but non lucratif dont l'activité principale consiste à exercer des fonctions de recherche, d'éducation et d'action culturelle, tout en exerçant des fonctions de diffusion et de mise en valeur par la présentation d'expositions temporaires et l'organisation d'activités éducatives et culturelles portant principalement sur l'art. Généralement, ces établissements ne possèdent pas de collections permanentes. Certains établissements ont également comme mandat de présenter des expositions en histoire et en sciences.

Dans le texte qui suit, les différentes disciplines des musées et des lieux d'interprétation sont parfois appelées « catégories » de musées ou de lieux d'interprétation.

Les institutions muséales du Québec selon le type d'institutions et la discipline

Yves Bergeron et Suzanne Dumas,
avec la collaboration de Geneviève Cardinal et de Marie-Thérèse H. Thibault

2.1 Approche méthodologique

L'enquête ayant été menée auprès d'organismes directeurs susceptibles de chapeauter les activités de plusieurs établissements, il faut aborder les résultats suivants avec prudence. À titre d'exemple, une entité muséale, comptée comme un seul répondant, peut avoir fourni des résultats pour trois ou quatre établissements dont elle coordonne les activités. C'est pourquoi, aux fins de cette enquête, l'univers des institutions muséales se compose de 420 organismes directeurs d'institutions muséales, alors qu'en réalité, en 2004, il y avait quelque 446 institutions muséales en activité dans le réseau. À titre informatif, plus de 40 % de ces institutions muséales chapeautent des lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie.

La population des institutions muséales, au Québec, est donc composée d'organismes gérant des lieux d'interprétation dans une proportion de 56 %, des musées (29 %) et des centres d'exposition (15 %). Le taux de réponse obtenu durant l'enquête quant à l'ensemble des institutions muséales atteint 82,4 %.

Ainsi, des 420 organismes constituant l'univers des institutions muséales, 346 ont répondu à l'enquête. En somme, 91 % des musées, 80 % des lieux d'interprétation et 73 % des centres d'exposition de l'univers ont fourni des données. Comme

toutes les données de l'enquête ont fait l'objet d'estimations, les résultats exposés décrivent toute la population visée et non seulement celle des répondants à l'enquête. Le portrait présenté ici peut donc être considéré comme un indicateur fiable de la situation des institutions muséales au Québec.

Les résultats sont abordés ici selon une approche factuelle visant à représenter la situation le plus fidèlement possible, à la manière d'une photographie, en regard des données recueillies. S'il y a lieu, certains résultats sont commentés pour bien cerner, d'une part, les limites de l'étude et, d'autre part, la portée

de ces résultats dans la réalité des institutions muséales.

Enfin, nous isolons les résultats obtenus pour les musées qui constituent une catégorie particulière : le Musée canadien des civilisations, le Musée de la civilisation, le Musée national des beaux-arts du Québec (MNBA), le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM) et le Musée d'art contemporain de Montréal (MACM). Ces musées, qui reçoivent un financement important de la part du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral, disposent de moyens exceptionnels si on les compare au réseau des musées. C'est pourquoi ils sont traités séparément

Tableau 2.1
Population visée et nombre de répondants à l'Enquête auprès des établissements du patrimoine, secteur des institutions muséales, Québec, 2005

Type d'institutions muséales	Population visée	Répondants	Taux de réponse
	n		%
Musées	124	113	91,1
Musées d'art	19	19	100,0
Musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie	78	70	89,7
Musées de sciences	27	24	88,9
Lieux d'interprétation	234	188	80,3
Lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie	181	152	84,0
Lieux d'interprétation en sciences	53	36	67,9
Centres d'exposition	62	45	72,6
Total des institutions muséales	420	346	82,4

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

dans la seconde partie de ce cahier, avec les musées reconnus et soutenus par l'État. Comme on peut le constater, ces musées ont la particularité de recevoir le plus grand nombre de visiteurs. Les résultats de ces cinq musées constituant un élément d'analyse particulier, ils sont mis en relief en même temps que l'objet mesuré.

2.1.1 Fonctions des musées : un regard nuancé sur les résultats

Avant de rendre compte des résultats obtenus, rappelons que les institutions muséales couvrent un vaste secteur de sorte que certaines précisions s'imposent. Les musées répondent habituellement aux trois fonctions fondamentales reconnues par l'ICOM, c'est-à-dire la conservation (les collections), la recherche (documentation et publications) et la diffusion (expositions, activités éducatives, activités culturelles, diffusion Internet, etc.). Dans les faits, certaines institutions muséales ne disposent pas de collections. C'est le cas de plusieurs lieux d'interprétation et de centres d'exposition. Leurs budgets ne sont donc pas du même ordre que des institutions responsables de collections nécessitant des infrastructures et du personnel spécialisé.

Il faut également signaler une distinction fondamentale qui tient au statut légal des institutions muséales. Contrairement à la France et à certains pays européens qui ont étatisé le patrimoine national, le Québec s'inscrit dans la tradition britannique en usage en Amérique du Nord, de sorte que la très grande majorité des musées sont administrés comme des entreprises privées. Les musées nationaux ont été créés par le gouvernement du Québec (le Musée national des beaux-arts du Québec, le Musée d'art contemporain de Montréal et le Musée de la civilisation) et le gouvernement fédéral (le Musée canadien des civilisations et le ré-

seau de lieux historiques de Parcs Canada⁶). Ces musées ont des missions qui leur sont propres et qui sont définies dans des projets de loi (voir la troisième partie de ce cahier). Retenons pour l'instant que les collections de ces musées sont publiques et inaliénables. On peut ensuite regrouper les musées reconnus (60) par le gouvernement du Québec. Certains d'entre eux sont financés par le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Ces musées restent privés de sorte que les collections qu'ils conservent sont gérées par des conseils d'administration qui peuvent en disposer. À cet égard, les collections de ces musées privés sont publiques, mais aliénables. Enfin, il existe des musées privés qui sont gérés comme des organismes sans but lucratif (OSBL). Ces musées bénéficient donc d'avantages fiscaux qui leur permettent de donner accès au public à des lieux, à des collections ou à des expositions. Les collections dont elles ont la responsabilité sont d'ordre public, mais chaque conseil d'administration peut en disposer comme il l'entend.

2.2 Activités des institutions muséales au Québec

Dans un premier temps, il y a lieu de jeter un coup d'œil aux activités des institutions muséales québécoises afin de déterminer dans quelle proportion leur fonction constitue une activité principale unique ou associée à une activité secondaire. Les données recueillies permettent effectivement d'établir l'ordre de complémentarité de l'activité muséologique avec une activité liée au patrimoine ou aux archives.

Des 420 établissements constituant l'univers de l'enquête dans le secteur des institutions muséales, 393 ont une activité muséologique unique⁷. Les 27 autres établissements ont

des activités secondaires : activités archivistiques (23 établissements) ou activités patrimoniales (4 établissements) (voir tableau 1.2). Par ailleurs, 17 établissements assument aussi une fonction de gestion d'institution muséale comme activité secondaire. Ces établissements comprennent 13 organismes en patrimoine et 4 centres d'archives qui ne sont pas comptabilisés dans le secteur des institutions muséales. En réalité, 13 d'entre eux coordonnent cette activité dans des lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie.

Les résultats de l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine* indiquent, pour l'ensemble des institutions muséales québécoises, que 90 % des organismes directeurs ont strictement pour mission d'administrer une activité muséologique. Les derniers 10 % comptent 6 % d'institutions qui chapeautent aussi une activité secondaire en patrimoine ou en archives et 4 % qui sont associées à des organismes en patrimoine ou à des centres d'archives comme activité secondaire.

Recueillies aux fins de cette enquête, les données qui suivent concernent les 420 organismes directeurs d'institutions muséales dont l'activité principale est axée sur la gestion de ces institutions. Les données globales sont estimées pour l'ensemble de ces 420 institutions à partir des renseignements fournis par 346 répondants.

2.3 Revenus de fonctionnement

Pour l'année 2004, les revenus totaux de fonctionnement des institutions muséales s'élèvent à 361,8 M\$. Les revenus de fonctionnement découlent de trois sources, c'est-à-dire les revenus autonomes, les revenus provenant du financement public et parapublic et le financement privé. Dans les revenus autonomes sont

6. Nous ne citons ici que les institutions muséales fédérales qui se trouvent au Québec.

7. Les musées qui disposent de collections ont l'obligation de tenir des archives de leurs collections. C'est donc dire que la grande majorité des institutions muséales donnent accès à leurs archives. L'inventaire de ces collections se retrouve sur le site Info-Muse de la SMQ.

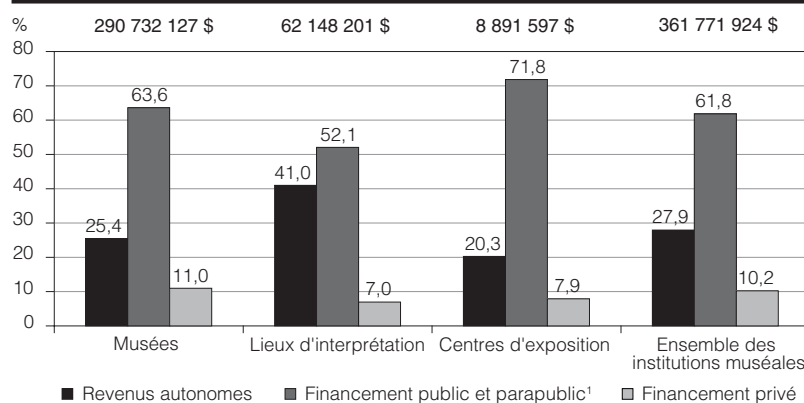
Tableau 2.2

Institutions muséales selon le type d'institutions et la convergence des activités, Québec, 2005

Type d'institutions	Activité unique en institutions muséales	Activité principale en institutions muséales plus une activité secondaire			Toutes les institutions muséales
		Patrimoine	Archives	Total	
		n			
Musées	105	2	17	19	124
Lieux d'interprétation	227	2	5	7	234
Centres d'exposition	61	–	1	1	62
Total	393	4	23	27	420

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Figure 2.1

Répartition des revenus de fonctionnement des institutions muséales selon la source de financement, par type d'institutions, Québec, 2004

Source : Tableaux A-2.1 et A-2.2.

Tableau 2.3

Revenus et dépenses des institutions muséales selon le type d'institutions et la discipline, Québec, 2004

Type d'institutions muséales	Fonctionnement		Immobilisation	
	Revenus	Dépenses	Subventions	Dépenses
M\$				
Musées	290,7 A	289,3 A	17,6 A	27,6 A
Musées d'art	75,5	76,1	0,6	2,1
Musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie	116,7 A	115,9 A	8,6 B	10,6 B
Musées de sciences	98,5 B	97,3 B	8,4 A	14,9 A
Lieux d'interprétation	62,1 B	61,2 B	6,7 C	6,3 C
Lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie	32,1 B	31,5 B	2,9 D	3,3 C
Lieux d'interprétation en sciences	30,1 B	29,8 B	3,8 D	3,0 D
Centres d'exposition	8,9 B	8,8 B	0,1 D	0,2 D
Total des institutions muséales	361,8 A	359,4 A	24,5 A	34,2 A

Source : Tableaux A-1.1 et A-1.2.

compris les revenus de l'activité principale (droits d'entrée et cotisations) et les autres revenus (ventes au comptoir : boutique, restaurant et bar, intérêts perçus, revenus de location, etc.). Le financement privé émane principalement de quatre sources : les contributions provenant de dons et de commandites, de fondations et d'échanges de services, ainsi que les sommes tirées des budgets de fonctionnement d'organismes privés. Quant au financement public et parapublic, il se compose du financement externe et interne. Le financement externe correspond aux subventions des gouvernements du Québec (MCC et autres ministères et organismes) et du Canada (ministère du Patrimoine canadien et autres ministères et organismes), et des municipalités et organismes régionaux. Quant au financement interne, il découle des budgets de fonctionnement des gouvernements. Comme le degré de précision des données sur le financement interne est faible concernant les musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie et, surtout, les lieux d'interprétation en sciences, seul le financement externe – ou l'aide externe publique et parapublique – est traité dans le présent chapitre.

Si l'on regarde de plus près les sources de revenu de fonctionnement des institutions muséales, on

constate que l'aide externe publique et parapublique et les revenus autonomes constituent les sources les plus importantes (73,8 %) (voir tableau A-2.1).

2.3.1 Musées

En 2004, les musées ont des revenus de fonctionnement de 290,7 M\$ assurés par le financement public et parapublic (63,6 %), les revenus autonomes (25,4 %) et le financement privé (11,0 %). Les revenus dont disposent les musées correspondent à 80,4 % des revenus de toutes les institutions muséales visées par l'enquête. C'est donc le type d'institutions qui recueille l'essentiel des ressources financières. Par ailleurs, les revenus des musées d'art s'élèvent à 75,5 M\$, soit 26,0 % des revenus de l'ensemble des musées. Quant aux revenus des musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie, leur nombre étant élevé, ils atteignent 116,7 M\$, ce qui représente 40,2 % de ce que recueillent les musées. Enfin, les revenus des musées de sciences atteignent 98,5 M\$, soit 33,9 % de l'ensemble des musées (voir tableau A-2.1).

2.3.1.1 Revenus autonomes

Dans l'ensemble des institutions muséales, les revenus autonomes générés par leur activité principale et diverses autres activités totalisent, en 2004, 101,1 M\$. La part des revenus associés à l'activité principale des institutions constitue 56,3 % de cette somme.

Les revenus autonomes des musées d'art s'élèvent à 14,6 M\$, ce qui signifie 19,8 % du total des revenus de ce type pour l'ensemble des musées. Les revenus qui ne découlent pas de l'activité principale représentent 57,4 % des revenus autonomes des musées d'art, ce qui est la proportion la plus importante de toutes les catégories de musées.

Quant aux revenus autonomes des musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie, ils s'élèvent à 22,1 M\$, soit 30,0 % de ceux de l'ensemble des musées. De cette somme, les revenus liés à l'activité principale atteignent 9,9 M\$, ce qui représente 44,8 % de ces revenus.

Les musées de sciences obtiennent les revenus autonomes les plus élevés, soit 37,2 M\$ ou 50,3 % des revenus autonomes de l'ensemble

des musées. De plus, la part des revenus générés par leur activité principale correspond à 66,5 % de leurs revenus autonomes, soit la proportion la plus élevée pour ce type de revenus parmi les différentes catégories de musées visés par l'enquête.

2.3.1.2 Aide externe publique et parapublique

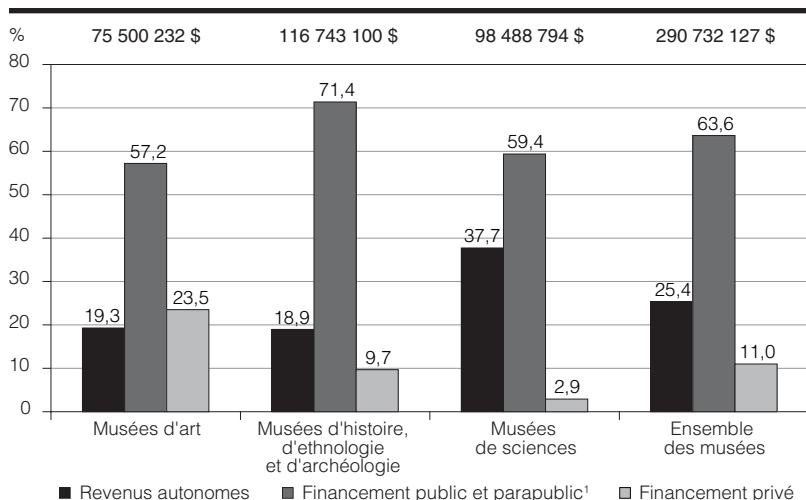
Dans l'ensemble des institutions muséales, les revenus provenant de l'aide externe publique et parapublique atteignent 165,9 M\$, ce qui représente 45,9 % de leurs revenus totaux. De cette somme, le gouvernement du Québec verse 92,4 M\$ dont plus des trois quarts (77,6 %) sont octroyés par le MCC. C'est le gouvernement du Canada qui fournit l'autre source importante de financement (57,3 M\$), suivi par les municipalités et organismes régionaux qui contribuent pour 14,7 M\$, soit respectivement 34,5 % et 8,8 % de l'aide externe publique et parapublique.

Les musées reçoivent 145,6 M\$, soit 87,7 % de l'aide externe publique et parapublique accordée aux institutions muséales. Le gouvernement du Québec fournit plus de la moitié de cette aide, soit 84,1 M\$, dont le MCC accorde à lui seul 79,2 %. Le gouvernement canadien ainsi que les municipalités et organismes régionaux y contribuent respectivement à 34,4 % et à 7,1 %.

Les musées d'art touchent 42,7 M\$ en aide externe publique et parapublique, soit 29,3 % de cette aide totale accordée aux musées. Le gouvernement du Québec octroie les neuf dixièmes de cette aide (38,6 M\$) dont le MCC verse 99,2 %. Le gouvernement du Canada et les municipalités et organismes régionaux y contribuent pour leur part dans des proportions respectives de 5,5 % et de 3,7 %.

Les musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie reçoivent 83,0 M\$, soit 57,0 % de l'aide externe publique et parapublique totale. Plus de la moitié de cette aide provient du

Figure 2.2
Répartition des revenus de fonctionnement des musées selon la source de financement, par catégorie de musées, Québec, 2004



Source : Tableau A-2.1.

gouvernement du Canada (56,2 %)⁸. De son côté, le gouvernement du Québec y contribue pour le tiers, dont le MCC verse à lui seul 96,1 %. Les municipalités et organismes régionaux y participent à 9,1 %.

À titre indicatif, les musées de sciences reçoivent près de 20 M\$, soit un peu moins de 14 % de l'ensemble de l'aide externe publique appor-

tée aux musées. L'écart semble d'autant plus grand que les musées de sciences génèrent des revenus autonomes importants et sont largement fréquentés.

Deux faits saillants ressortent de l'examen du tableau 2.2, qu'on peut d'ailleurs mettre en corrélation avec les résultats obtenus pour les cinq grands musées. Le premier

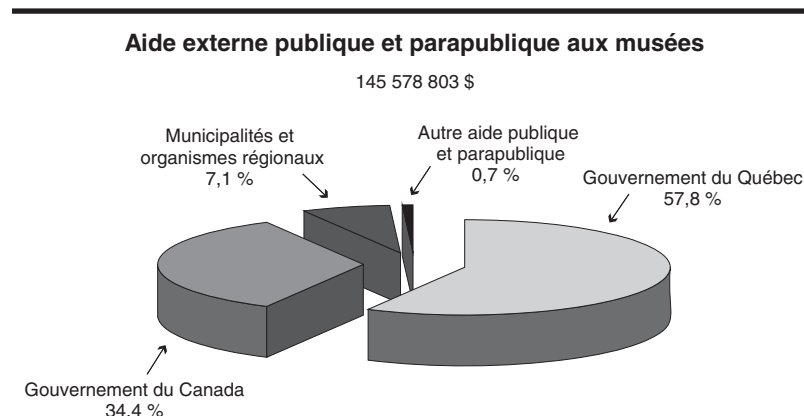
concerne la part de l'aide accordée par le ministère du Patrimoine canadien aux musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie. En effet, ce ministère appuie financièrement le Musée canadien des civilisations. Le second fait saillant met en lumière l'importance de l'aide accordée par le MCC aux musées d'art dont font partie trois grands musées : le Musée national des beaux-arts du Québec, le Musée d'art contemporain de Montréal et le Musée des beaux-arts de Montréal. On peut également souligner l'apport essentiel d'autres ministères et organismes gouvernementaux provinciaux aux musées de sciences.

2.3.1.3 Financement privé

Les revenus totaux provenant du financement privé atteignent 37,0 M\$ dans l'ensemble des institutions muséales. De cette somme, les musées reçoivent 31,9 M\$, soit 86,4 % du financement privé total. Ce sont les musées d'art qui recueillent de loin les sommes les plus élevées (17,8 M\$), soit 55,6 % du financement privé reçu⁹. Les

Figure 2.3

Répartition de l'aide externe publique et parapublique reçue par les musées selon la source de financement, Québec, 2004



Source : Tableau A-2.1.

Tableau 2.4

Aide externe publique et parapublique selon la catégorie de musées et répartition selon la source, Québec, 2004

	Musées d'art	Musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie	Musées de sciences	Total
	\$			
Aide externe publique et parapublique	42 699 644	83 011 584 A	19 867 575 D	145 578 803 A
	%			
Gouvernement du Québec	90,4	33,7 A	... E	57,8 B
Ministère de la Culture et des Communications	89,6	32,4 A	7,4 A	45,8 A
Autres ministères et organismes du Québec	0,8	1,3 B	... E	... E
Gouvernement du Canada	5,5	56,2 A	5,9 B	34,4 A
Ministère du Patrimoine canadien	2,2	55,3 A	4,7 C	32,8 A
Autres ministères et organismes du Canada	3,2	0,8 B	1,3 B	1,6 A
Municipalités et organismes régionaux	3,7	9,1 C	5,6 D	7,1 C
Autre aide publique et parapublique	0,4	1,0 D	0,2 D	0,7 D

Source : Tableaux A-1.1 et A-1.2.

8. Cette contribution importante du gouvernement fédéral s'explique par la présence du Musée canadien des civilisations à Gatineau.

9. Il semble exister une tradition de mécénat dans les musées d'art. Les entreprises s'associent régulièrement à des musées qui présentent de grandes expositions d'intérêt international.

musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie recueillent 11,3 M\$, soit 35,4 %. Quant aux musées de sciences, ils ne reçoivent que 9 % du financement privé total. En ce qui concerne ces deux dernières catégories, l'aide privée provient principalement de dons et de commandites.

2.3.2 Lieux d'interprétation

En 2004, les lieux d'interprétation cumulent des revenus de fonctionnement de 62,1 M\$, ce qui correspond à 17,2 % des revenus de l'ensemble des institutions muséales visées par l'enquête. Les revenus des lieux d'interprétation se partagent presque également entre les deux catégories; les lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie recueillent 32,1 M\$, ce qui correspond à 51,6 % des revenus de l'ensemble, tandis que les lieux d'interprétation en sciences totalisent des revenus de 30,1 M\$, soit 48,4 % (voir tableau A-2.2).

2.3.2.1 Revenus autonomes

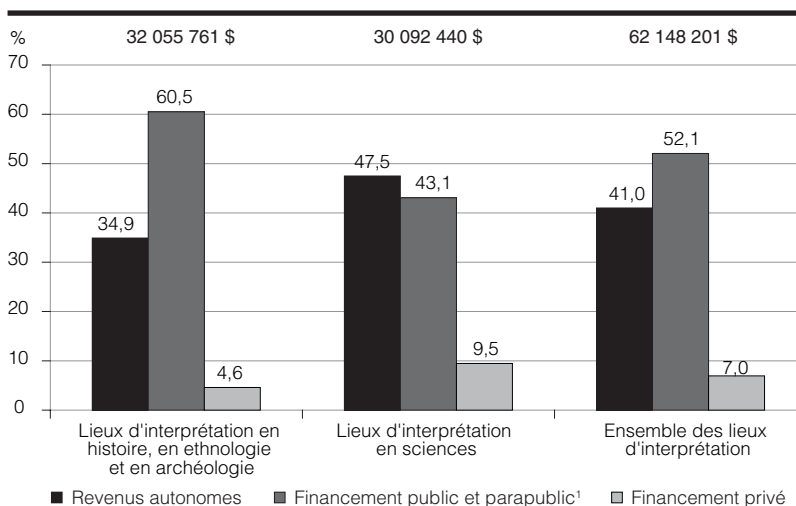
Les revenus autonomes de l'ensemble des lieux d'interprétation visés par l'enquête sont de 25,5 M\$, soit 25,2 % de ces revenus pour l'ensemble des institutions muséales. De cette somme, les lieux d'interprétation en sciences en gagnent 14,3 M\$, ce qui correspond à 56,1 % du total. De plus, la part des revenus liés à l'activité principale représente 70,2 %. Par contre, concernant les lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie, la part des revenus de l'activité principale n'est que de 48,3 %. En regard des autres types d'institutions muséales, les lieux d'interprétation en sciences génèrent des revenus autonomes élevés.

2.3.2.2 Aide externe publique et parapublique

Les lieux d'interprétation reçoivent 16,1 M\$ en aide externe publique et parapublique, soit 9,7 % de l'aide externe accordée à l'ensemble des institutions muséales visées par l'enquête. Cette aide représente 26,0 %

Figure 2.4

Répartition des revenus de fonctionnement des lieux d'interprétation selon la source de financement, par catégorie de lieux, Québec, 2004



1. Le financement public et parapublic se subdivise en aide externe publique et parapublique et en financement interne des administrations publiques et parapubliques.

Source : Tableau A-2.2.

de leurs revenus de fonctionnement. Le gouvernement canadien assume la partie la plus importante de cette aide, soit 41,1 %; il est suivi de près par le gouvernement du Québec dont la part s'élève à 36,7 %. Quant aux municipalités et organismes régionaux, ils contribuent pour 19,6 %.

Les lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie perçoivent une aide externe publique de 8,1 M\$. Le gouvernement du Québec en accorde 4 M\$, presque la moitié, dont 70,6 % vient du MCC. L'effort des municipalités et organismes régionaux représente une part importante atteignant 29,1 % de l'aide externe, en comparaison d'une contribution de 20,3 % du gouvernement du Canada. Les lieux d'interprétation en sciences reçoivent presque autant que les précédents, soit 8,0 M\$. En ce qui les concerne, c'est le gouvernement du Canada qui assume la plus grande partie (62,3 %) de l'aide publique. À titre indicatif, le gouvernement du Québec accorde près du quart de l'aide. Enfin, les municipalités et organismes régionaux accordent 10,0 % de l'aide externe publique et parapublique totale.

2.3.2.3 Financement privé

Les revenus totaux provenant du financement privé atteignent 4,3 M\$ pour les deux catégories de lieux d'interprétation, ce qui représente 11,7 % de cette source de financement pour l'ensemble des institutions muséales. Les lieux d'interprétation en sciences reçoivent 65,9 % de cette aide privée accordée aux lieux d'interprétation, et la majorité de ces revenus proviennent de dons et de commandites. Les lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie se voient octroyer le solde du financement privé, soit 1,5 M\$. Dans leur cas, le financement vient en partie de l'aide privée et en partie du budget de fonctionnement d'organismes privés.

2.3.3 Centres d'exposition

Les centres d'exposition cumulent des revenus de 8,9 M\$, ce qui correspond à 2,5 % des revenus de fonctionnement de l'ensemble des institutions muséales visées par l'enquête (voir tableau A-2.2).

2.3.3.1 Revenus autonomes

Les revenus autonomes des centres d'exposition atteignent 1,8 M\$, soit

1,8 % de ce type de revenus pour l'ensemble des institutions muséales. En raison de leur mandat et de leur mode de fonctionnement, les centres d'exposition génèrent peu de revenus autonomes. À titre d'indication, les revenus de l'activité principale représentent environ le tiers de ces revenus autonomes.

2.3.3.2 Aide externe publique et parapublique

Les centres d'exposition reçoivent 4,2 M\$ d'aide externe publique et parapublique, soit 2,5 % de ce type de revenus touchés par les institutions muséales. À lui seul, le gouvernement du Québec contribue pour 55,2 % de cette aide, dont le MCC fournit les quatre cinquièmes. L'aide financière apportée par les municipalités et organismes régionaux atteint 1,2 M\$, soit 29 % de l'aide publique totale. Dans le cas des centres d'exposition, le gouvernement canadien ne contribue qu'à hauteur de 500 000 \$.

2.3.3.3 Financement privé

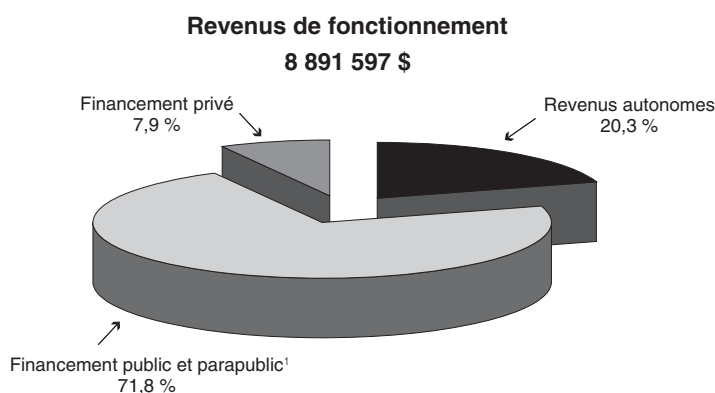
Les revenus totaux provenant du financement privé se situent autour de 700 000 \$, soit à peine 2 % du financement total accordé par le secteur privé au réseau des institutions muséales. La plus grande partie provient des dons et des commandites.

2.4 Dépenses de fonctionnement

Les dépenses totales de fonctionnement des institutions muséales comprennent la somme des dépenses en salaires et avantages sociaux, les frais de propriété, les activités muséologiques et autres dépenses de fonctionnement. En 2004, les dépenses de fonctionnement des institutions muséales atteignent 359,4 M\$. Un peu moins de la moitié de cette somme (46,3 %) est versée en salaires et avantages sociaux. Quant aux activités muséologiques et autres dépenses de fonctionnement, elles représentent 37,6 % (voir tableau A-3.1). La proportion des dépenses de fonc-

Figure 2.5

Répartition des revenus de fonctionnement des centres d'exposition selon la source de financement, Québec, 2004

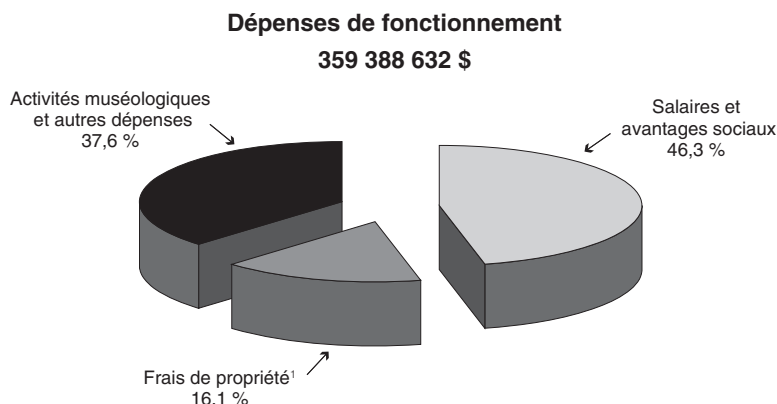


1. Le financement public et parapublic se subdivise en aide externe publique et parapublique et en financement interne des administrations publiques et parapubliques.

Source : Tableau A-2.2.

Figure 2.6

Répartition des dépenses de fonctionnement des institutions muséales selon le poste de dépense, Québec, 2004



1. Ce poste de dépense est sous-estimé parce que certains établissements étaient incapables d'y répondre.

Source : Tableau A-3.1.

tionnement associées à la masse salariale d'une institution est un bon indicateur de la santé financière de celle-ci. En 2004, les salaires et avantages sociaux constituent tout juste moins de la moitié des dépenses des institutions muséales. Ces résultats laissent entrevoir un risque pour leur santé financière. Les données du tableau A-4 apportent un éclairage sur ce constat. Elles fournissent une riche information sur les ressources humaines mises à la disposition des institutions. Un

peu plus de 93 % des institutions muséales gèrent du personnel rémunéré. Rappelons que, pour l'année 2004, les dépenses associées à la masse salariale atteignent près de 166,5 M\$ pour l'ensemble des institutions muséales.

Comme les revenus de fonctionnement totaux des institutions muséales s'élèvent à 361,8 M\$ pour l'année 2004, et que les dépenses de fonctionnement s'établissent à 359,4 M\$, il en ressort que les

dépenses se situent légèrement en deçà des revenus. Les musées dépensent 289,3 M\$, les lieux d'interprétation, 61,2 M\$, et les centres d'exposition, 8,8 M\$ (voir tableaux A-1.1 et A-1.2).

2.4.1 Musées

En 2004, les dépenses de fonctionnement des musées d'art atteignent 76,1 M\$, soit 26,3 % des dépenses de l'ensemble des musées. Les salaires et avantages sociaux représentent 39,5 % des dépenses totales, et les activités muséologiques et les autres dépenses de fonctionnement, 46,9 % (voir tableau A-3.1).

En ce qui concerne les musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie, les dépenses s'élèvent à 115,9 M\$, soit 40,1 % des dépenses totales des musées. La part de 47,1 % accaparée par les salaires et avantages sociaux est la plus élevée parmi les musées. Conséquemment, les dépenses relatives aux activités muséologiques et autres dépenses atteignent une proportion plus faible, soit 32,7 % des dépenses.

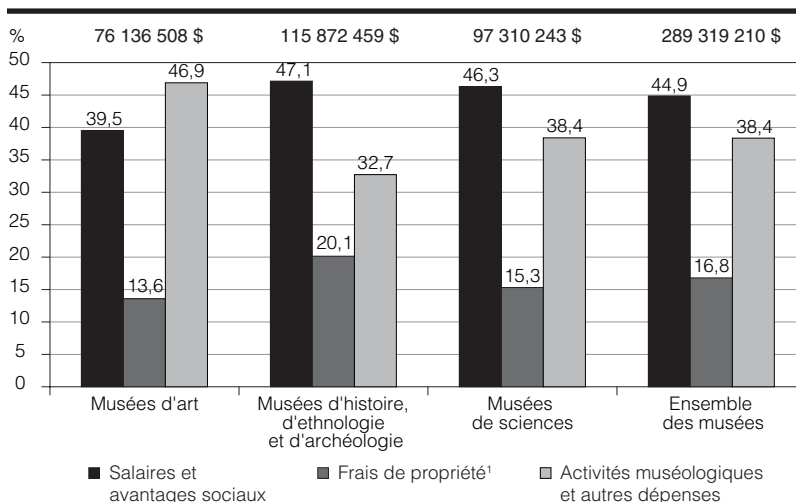
Les musées de sciences ont des dépenses de fonctionnement de 97,3 M\$, ce qui représente 33,6 % des dépenses de l'ensemble des musées. Quant aux salaires et avantages sociaux, ils y sont aussi très importants puisqu'ils constituent 46,3 % des dépenses. Quant aux activités muséologiques et autres dépenses, elles correspondent à 38,4 % de leurs dépenses totales de fonctionnement.

2.4.2 Lieux d'interprétation

Les dépenses de fonctionnement des lieux d'interprétation sont de 61,2 M\$ en 2004, soit 17,0 % de l'ensemble des institutions muséales. Les salaires et avantages sociaux représentent plus de la moitié des dépenses, soit 53,3 %, alors que la proportion des activités muséologiques et autres dépenses se situe à 34,4 % des dépenses totales (voir tableau A-3.2).

Figure 2.7

Répartition des dépenses de fonctionnement des musées selon le poste de dépense, par catégorie de musées, Québec, 2004

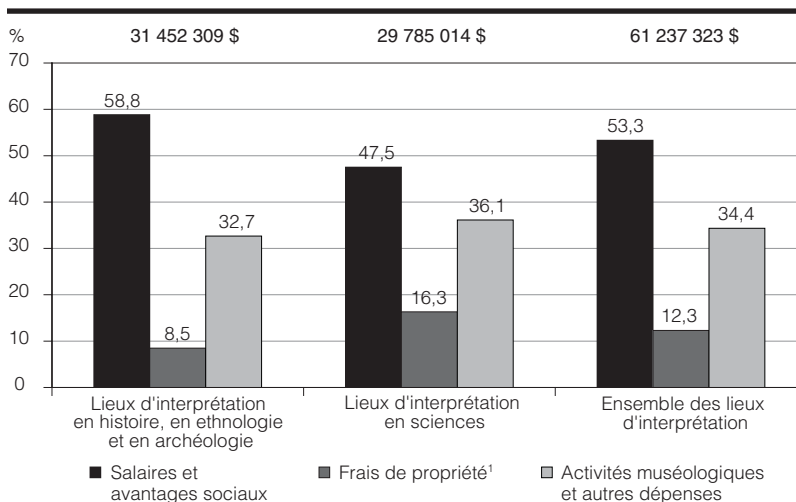


1. Ce poste de dépense est sous-estimé parce que certains établissements étaient incapables d'y répondre.

Source : Tableau A-3.1.

Figure 2.8

Répartition des dépenses de fonctionnement des lieux d'interprétation selon le poste de dépense, par catégorie de lieux, Québec, 2004



1. Ce poste de dépense est sous-estimé parce que certains établissements étaient incapables d'y répondre.

Source : Tableau A-3.2.

Les dépenses de fonctionnement se partagent presque également entre les deux catégories de lieux d'interprétation. Les premiers, les lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie, accaparent 51,4 % des dépenses de l'ensemble, et les seconds, en sciences, 48,6 %. Ce sont les

premiers, parmi toutes les institutions muséales, qui présentent la plus grande proportion de leurs dépenses accordée aux salaires et avantages sociaux, soit 58,8 %. Les activités muséologiques et autres dépenses sont au même niveau pour les deux catégories de lieux d'interprétation, soit 10,8 M\$ en

sciences et 10,3 M\$ en histoire, en ethnologie et en archéologie.

2.4.3 Centres d'exposition

Les dépenses de fonctionnement des centres d'exposition totalisent 8,8 M\$, soit 2,5 % des dépenses de l'ensemble des institutions muséales. Comme dans les autres institutions muséales, à l'exception des musées d'art, le poste des salaires et avantages sociaux accapare la plus grande partie des dépenses; elles atteignent ici 4,1 M\$, ce qui représente une proportion de 45,9 %. Les activités muséologiques et autres dépenses, quant à elles, sont de 3,1 M\$ et atteignent 35,2 % des dépenses.

2.5 Situation financière

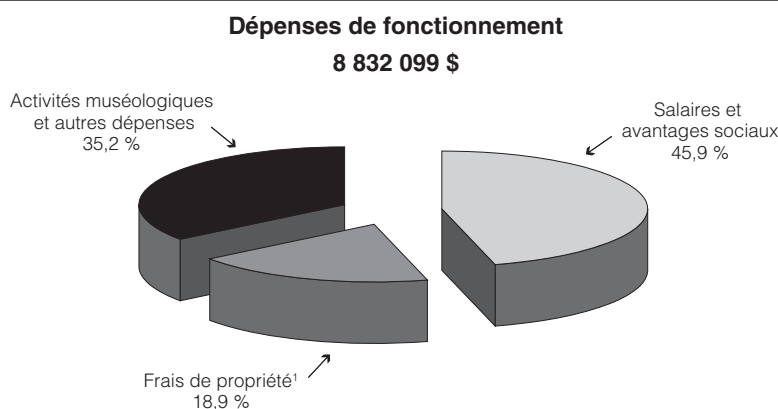
Les musées ont des revenus de fonctionnement totaux de 290,7 M\$, tandis que les dépenses atteignent 289,3 M\$, ce qui leur laisse un surplus de 1,4 M\$ au titre du fonctionnement. Les musées d'art et les musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie semblent atteindre un certain équilibre entre leurs revenus et leurs dépenses, légèrement négatif pour les premiers et légèrement positif pour les seconds. Le surplus incombe surtout aux musées de sciences (voir tableau A-1.1).

Les lieux d'interprétation montrent des revenus de fonctionnement de 62,1 M\$ et des dépenses de 61,2 M\$, ce qui leur laisse 900 000 \$ de surplus. Les deux catégories de lieux d'interprétation présentent un bilan presque équilibré au titre du fonctionnement. Enfin, les centres d'exposition affichent également un bilan presque équilibré entre leurs revenus de fonctionnement de 8,9 M\$ et leurs dépenses de 8,8 M\$ (voir tableau A-1.2).

Le tableau A-1.1 met en lumière les difficultés que peuvent rencontrer particulièrement les musées d'art, dont les dépenses de fonctionnement et les dépenses en immobilisation dépassent les revenus de fonctionnement et les subventions. Par contre, la marge n'étant que

Figure 2.9

Répartition des dépenses de fonctionnement des centres d'exposition selon le poste de dépense, Québec, 2004



1. Ce poste de dépense est sous-estimé parce que certains établissements étaient incapables d'y répondre.

Source : Tableau A-3.2.

très mince pour toutes les institutions quant aux revenus et aux dépenses de fonctionnement, on peut constater que la grande majorité des institutions muséales éprouvent des difficultés financières surtout attribuables au manque à gagner entre les subventions reçues et les dépenses en immobilisation.

Comme on l'a vu, la part des budgets consacrée aux salaires est relativement élevée pour la grande majorité des institutions muséales. Compte tenu que les frais fixes représentent une part importante des budgets, il reste relativement peu de ressources à consacrer aux activités principales. En somme, plusieurs musées disposent de budgets réduits pour réaliser des expositions, des activités éducatives, des activités culturelles et des programmes de diffusion par Internet.

En raison de la situation financière incertaine dans laquelle les institutions sont plongées, elles font appel à un nombre élevé d'employés occasionnels et saisonniers. Ces personnes se trouvent en situation précaire. Comme l'a souligné à plusieurs reprises la SMQ, ces employés ont donc tendance à rechercher d'autres postes, de sorte qu'il existe un renouvellement fréquent du personnel auquel on n'offre pas

les conditions nécessaires pour rester au sein d'une institution.

2.6 Immobilisation

Les subventions reçues pour immobilisation totalisent 24,5 M\$ pour l'ensemble des institutions muséales. En revanche, les dépenses en immobilisation s'élèvent à 34,2 M\$. La part la plus importante des subventions revient aux musées (17,6 M\$), alors que les lieux d'interprétation reçoivent 6,7 M\$. Il faut préciser que ces sommes ne sont pas récurrentes et que ces données varient d'une année à l'autre. Pour faire une analyse approfondie, il faudrait disposer de données précises sur plusieurs années.

2.7 Ressources humaines

2.7.1 Personnel rémunéré et masse salariale

Plus de 93 % des institutions muséales gèrent du personnel rémunéré. En 2004, les institutions muséales comptent 3 873 années-personnes rémunérées, soit une masse salariale de 166,5 M\$. Ces données se répartissent de la façon suivante entre les trois types d'institutions. Les musées accaparent 68,7 % des années-personnes et 77,9 % de la masse salariale, les lieux d'interprétation, 27,3 % des

années-personnes et 19,6 % de la masse salariale, et les centres d'exposition, 4,0 % des années-personnes et 2,5 % de la masse salariale (voir tableaux A-4.1 et A-4.2). Signalons que les données relatives au personnel rémunéré se comptent en nombre d'années-personnes ou d'équivalents temps complet (ETC), plutôt qu'en nombre de personnes ou d'emplois.

Dans l'ensemble des institutions muséales, le salaire annuel moyen par année-personne rémunérée est de 42 986 \$. La figure 2.11 illustre que les musées versent les revenus par année-personne rémunérée les plus élevés (48 766 \$); ils sont suivis par les lieux d'interprétation (30 872 \$) et les centres d'exposition (26 343 \$).

2.7.1.1 Musées

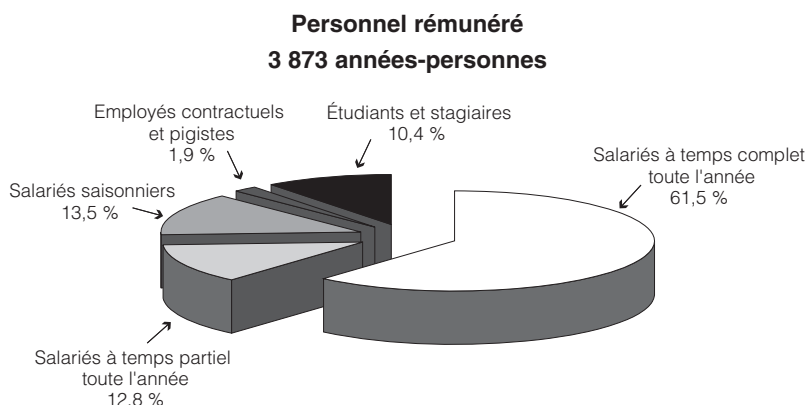
Quatre-vingt-dix pour cent des musées gèrent du personnel rémunéré. Ce personnel est composé principalement (71,6 %) de salariés à temps complet et de salariés à temps partiel toute l'année (14,7 %) (voir tableau A-4.1).

Ces proportions varient un peu d'une catégorie de musées à l'autre. Les musées d'art se caractérisent par une forte proportion d'années-personnes à temps complet, soit de 84,7 % des 596 années-personnes. En ce qui concerne les musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie, qui regroupent le plus important contingent de personnel, soit 1 119 années-personnes rémunérées, la proportion de 18,9 % d'années-personnes à temps partiel toute l'année est la plus élevée des musées. Pour ce qui est des musées de sciences, ils rémunèrent 947 années-personnes réparties notamment entre 66,1 % de temps travaillé par du personnel à temps complet et 11,5 % par du personnel à temps partiel.

Lorsqu'on compare le salaire annuel moyen par année-personne rémunérée des trois catégories de musées, il apparaît que le salaire annuel moyen le plus élevé est celui

Figure 2.10

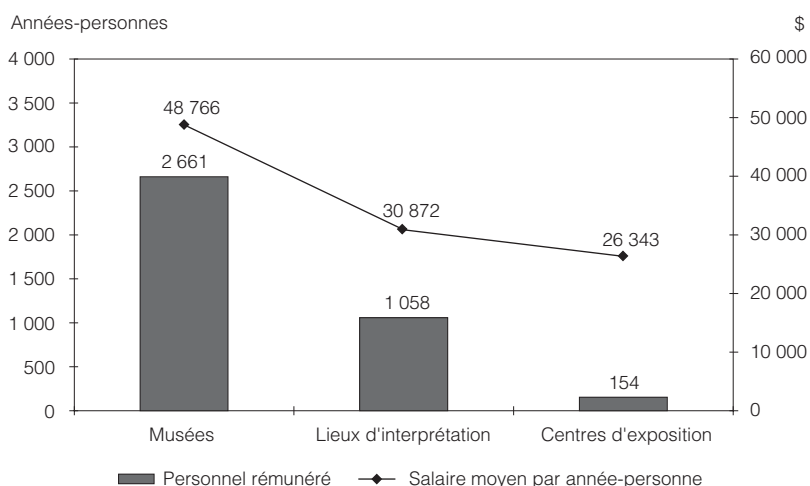
Répartition du personnel rémunéré des institutions muséales selon le type de salariés, Québec, 2004



Source : Tableau A-4.1.

Figure 2.11

Personnel rémunéré et salaire moyen par année-personne rémunérée selon le type d'institutions muséales, Québec, 2004



Source : Tableaux A-4.1 et A-4.2.

des musées d'art, soit 50 496 \$, suivi par celui des musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie (48 806 \$) et celui des musées de sciences (47 579 \$).

2.7.1.2 Lieux d'interprétation

Quatre-vingt-treize pour cent des lieux d'interprétation gèrent du personnel rémunéré. Ce personnel est composé presque également de personnel à temps complet toute l'année (38,9 %) et de salariés saisonniers (33,2 %). Il faut souligner ici la part importante que prennent les

étudiants et les stagiaires (18,5 %) en comparaison de leur part dans le personnel rémunéré des musées où ils ne représentent que 7,3 % des années-personnes rémunérées (voir tableau A-4.2).

Les lieux d'interprétation rémunèrent 1 058 années-personnes dont 58,7 % dans les lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie et 41,3 % dans les lieux d'interprétation en sciences. Sur les 621 années-personnes rémunérées des lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie,

les salariés à temps complet et les employés saisonniers sont *ex æquo*, soit respectivement 36,2 %, et 36,3 % du total; les étudiants et les stagiaires comptent pour 17,7 %. Les lieux d'interprétation en sciences rémunèrent 437 années-personnes dont une plus grande proportion est occupée par les salariés à temps complet (42,8 %).

C'est dans les lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie que le salaire annuel moyen par année-personne rémunérée est le plus faible, soit 29 800 \$, alors qu'il est de 32 394 \$ dans les lieux d'interprétation en sciences. Il est cependant compréhensible que ces salaires annuels moyens soient moins élevés que dans l'ensemble des institutions muséales, puisque la part de salariés à temps complet toute l'année y est beaucoup moins importante.

2.7.1.3 Centres d'exposition

Tous les centres d'exposition visés par l'enquête gèrent du personnel rémunéré : 154 années-personnes réparties principalement entre 42,8 % de salariés à temps complet, 23,3 % de saisonniers et 19,2 % d'employés à temps partiel toute l'année. À titre de comparaison, mentionnons que le salaire annuel moyen par année-personne rémunérée est de 26 343 \$ dans les centres d'exposition, ce qui est le plus bas des six catégories d'institutions muséales (voir tableau A-4.2).

2.7.2 Personnel rémunéré par une autre instance

Les institutions muséales sont également appelées à gérer du personnel rémunéré par une autre instance. Par exemple, en vertu d'un programme particulier, Emploi-Québec assure le salaire de certains travailleurs au sein des institutions muséales. D'autres instances contribuent parfois à la rémunération d'employés. Ces sommes ne sont donc pas comptabilisées dans la masse salariale des établissements. Ainsi, environ 14 % des institutions muséales gèrent du personnel non

rémunéré par elles. Ces données sont fournies à titre indicatif seulement, puisque le degré de précision des estimations est relativement faible. Ainsi, près de 200 personnes auraient travaillé globalement environ 75 000 heures pour ces institutions. Emploi-Québec aurait rémunéré plus de 15 000 heures de travail effectuées par environ 30 personnes et d'autres instances auraient rémunéré 60 000 heures effectuées par près de 200 personnes (voir tableau A-6). Cette main-d'œuvre profite donc aux institutions concernées, puisqu'elle s'ajoute au personnel déjà rémunéré à même leur budget de fonctionnement.

2.7.3 Personnel non rémunéré

Les bénévoles, les étudiants et les stagiaires non rémunérés fournissent une main-d'œuvre non négligeable aux institutions muséales. En effet, près de 68 % de celles-ci bénéficient du travail de cette main-d'œuvre non rémunérée (voir tableau A-5.1).

2.7.3.1 Musées

Près de 79 % des musées visés par l'enquête bénéficient de personnel non rémunéré. Cette proportion grimpe jusqu'à 83,3 % dans les musées d'art, ce qui est le plus haut taux de contribution du personnel non rémunéré parmi les trois catégories de musées. Ils sont suivis par les musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie (79,4 %) et les musées de sciences (73,4 %) (voir tableau A-5.1).

Les musées d'art bénéficient du travail de quelque 700 personnes non rémunérées qui contribuent pour plus de 27 000 heures à la gestion et au fonctionnement des musées, ce qui représente une moyenne de 39 heures par personne non rémunérée. Là-dessus, les étudiants et les stagiaires consacrent 6 000 heures, tandis que les quelque 680 bénévoles travaillent 6 000 heures à la gestion et 15 000 heures au fonctionnement des musées d'art.

Les musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie accueillent le plus grand nombre de personnes non rémunérées. Ainsi, 2 130 personnes non rémunérées contribuent pour 200 000 heures à la gestion et au fonctionnement des musées, ce qui représente, en 2004, une moyenne de 94 heures par personne non rémunérée. Les étudiants et les stagiaires y consacrent près de 20 000 heures, alors que les quelque 2 000 bénévoles travaillent 44 000 heures à la gestion et 136 000 heures au fonctionnement.

Les musées de sciences bénéficient du travail non rémunéré de près de 800 personnes qui contribuent pour environ 55 000 heures à la gestion et au fonctionnement des musées, soit une moyenne d'environ 70 heures par personne non rémunérée. Les étudiants et les stagiaires y mettent près de 4 700 heures et les quelque 740 bénévoles consacrent près de 2 500 heures à la gestion et environ 47 800 heures au fonctionnement.

2.7.3.2 Lieux d'interprétation

Près de 65 % des lieux d'interprétation visés par l'enquête bénéficient de personnel non rémunéré. Cette proportion est de 66,0 % pour les lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie et de 60,8 % pour les lieux d'interprétation en sciences.

Les lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie profitent du travail de 1 250 personnes non rémunérées qui contribuent pour environ 100 000 heures à la gestion et au fonctionnement des lieux d'interprétation, ce qui représente une moyenne annuelle de 80 heures par personne. Les étudiants et les stagiaires y effectuent quelque 4 900 heures de travail et les 1 200 bénévoles consacrent près de 42 000 heures à la gestion et plus de 53 000 heures au fonctionnement.

Les lieux d'interprétation en sciences accueillent 680 personnes non rémunérées qui travaillent plus de 30 000 heures à la gestion et au

fonctionnement des musées, ce qui représente une moyenne de 45 heures par personne non rémunérée. Les étudiants et les stagiaires y consacrent près de 5 000 heures alors que les quelque 600 bénévoles fournissent 10 000 heures à la gestion et 15 000 heures au fonctionnement.

2.7.3.3 Centres d'exposition

À peine 55 % des centres d'exposition visés par l'enquête profitent de personnel non rémunéré, ce qui est le taux le plus faible parmi toutes les catégories d'institutions muséales. Cependant, ceux qui s'y investissent consacrent un nombre d'heures important, soit près de 69 heures par personne non rémunérée. En fait, les centres d'exposition accueillent environ 400 personnes non rémunérées qui travaillent plus de 28 000 heures à la gestion et au fonctionnement. Ces nombres incluent les étudiants et les stagiaires qui y mettent quelque 5 700 heures, et les quelque 400 bénévoles qui consacrent près de 4 300 heures à la gestion et 18 000 heures au fonctionnement (voir tableau A-5.2).

Ces résultats peuvent être abordés d'un autre point de vue si l'on regarde de plus près le nombre d'heures travaillées par personne non rémunérée et qu'on compare ces résultats avec le nombre d'heures travaillées par personne rémunérée en 2004.

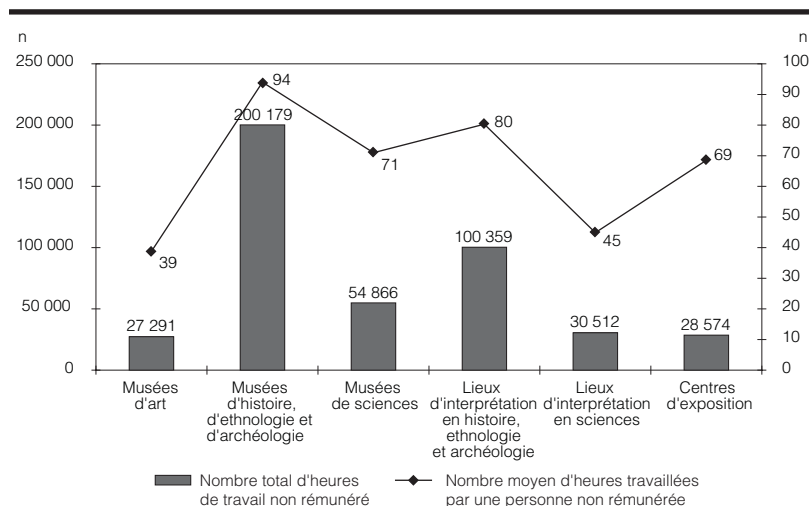
2.8 Adhésion des membres

L'enquête révèle que 42,4 % des institutions du réseau muséal du Québec comptent 93 332 membres en 2004 dont 83,8 % sont des membres individuels (voir tableau A-7).

Près de 63 % des musées ont des membres. Ils regroupent globalement les trois quarts des membres des institutions muséales et comptent près de 72 000 membres dont 96 % sont des membres individuels. Les lieux d'interprétation auraient quelque 18 000 membres et les centres d'exposition, plus de 3 000.

Figure 2.12

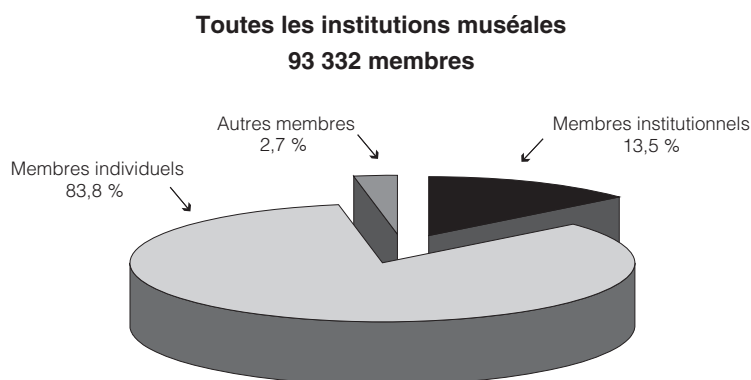
Nombre total d'heures travaillées par le personnel non rémunéré et moyenne d'heures travaillées par personne non rémunérée, par type d'institutions muséales selon la discipline, Québec, 2004



Source : Tableaux A-5.1 et A-5.2.

Figure 2.13

Adhésion des membres aux institutions muséales selon le type de membres, Québec, 2004



Source : Tableau A-7.

2.9 Occupation et niveau de protection des bâtiments

L'enquête révèle que 57,4 % des institutions muséales occupent un bâtiment patrimonial. C'est donc plus de la moitié des institutions qui ont une responsabilité en ce sens, que ce soit comme gestionnaire (20,8 %), comme propriétaire (47,5 %) ou comme locataire (31,7 %) de bâtiments patrimoniaux. Les institutions

muséales occupent des bâtiments patrimoniaux qui jouissent d'une protection du gouvernement du Québec dans une proportion de 45,9 %, d'une protection municipale dans 34,3 % des cas et d'une protection du gouvernement fédéral pour 22,5 % des bâtiments.

Compte tenu que les lieux d'interprétation sont très souvent liés au secteur du patrimoine, ce sont eux qui présentent la plus grande proportion d'établissements occupant

un bâtiment patrimonial; en effet, les deux tiers des lieux d'interprétation en occupent un. Presque la moitié de ces bâtiments jouissent d'une protection de niveau provincial, 30 % d'une protection municipale et 24 % d'une protection du gouvernement fédéral.

La moitié des musées occupent un bâtiment patrimonial. Ils profitent essentiellement d'une protection provinciale (44,7 % des bâtiments) ou municipale (38,8 %). Quant aux centres d'exposition, un peu plus du tiers occupent un bâtiment patrimonial, et plus de la moitié de ceux-ci occupent un bâtiment patrimonial protégé par leur municipalité.

2.10 Fréquentation des institutions muséales

En 2004, les institutions muséales accueillent 12,2 millions de visiteurs :

Ce sont les musées de sciences qui ont attiré le plus de visiteurs en 2004, soit 3,3 millions, suivis de près par les musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie, qui affichent 3,2 millions d'entrées. Les lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie ont, pour leur part, accueilli 2,5 millions de visiteurs, tandis que les lieux d'interprétation en sciences en ont reçu 1,4 million, et les musées d'art, 1,2 million. Quant aux centres d'exposition, ils ont eu 650 000 visiteurs. En fait, les musées cumulent 63 % des entrées, les lieux d'interprétation, 32 %, et les centres d'exposition, 5 %¹⁰.

La plupart des institutions muséales, à l'exception des musées d'art, connaissent leur plus fort achalandage au cours de l'été, c'est-à-dire au troisième trimestre. Près de 45 % des entrées de l'année, dans toutes les institutions muséales québécoises, ont lieu entre juillet et

Tableau 2.5

Visiteurs dans les institutions muséales répondantes selon le type d'institutions et le type de clientèle, Québec, 2004

	Musées	Lieux d'interprétation	Centres d'exposition	Total
	n			
Clientèle scolaire	664 661	510 985	97 092	1 272 738
Élèves du primaire	464 304	294 498	82 514	841 316
Élèves du secondaire	145 824	140 248	14 578	300 650
Élèves – ordre scolaire non précisé	54 533	76 239	–	130 772
Clientèle générale	6 815 242	3 315 315	474 338	10 604 895
Visiteurs individuels	5 901 527	2 733 601	429 093	9 064 221
Visiteurs en groupes organisés	754 865	429 985	36 496	1 221 346
Visiteurs – information non précisée	158 850	151 729	8 749	319 328
Clientèle intra-muros totale	7 479 903	3 826 300	571 430	11 877 633
Visiteurs hors murs	217 520	40 373	78 533	336 426
Clientèle totale	7 697 423	3 866 673	649 963	12 214 059

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur la fréquentation des institutions muséales, 2004*.

Tableau 2.6

Visiteurs dans les musées répondants selon le trimestre, Québec, 2004

	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	Total
	n				
Musées d'art	334 743	299 872	290 887	275 542	1 201 044
Clientèle scolaire	39 742	39 352	1 629	28 011	108 734
Clientèle générale	282 414	253 122	280 030	235 273	1 050 839
Visiteurs hors murs	12 587	7 398	9 228	12 258	41 471
Musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie	568 498	846 874	1 207 677	563 046	3 186 095
Clientèle scolaire	61 332	144 161	15 870	62 490	283 853
Clientèle générale	482 468	684 252	1 099 744	486 434	2 752 898
Visiteurs hors murs	24 698	18 461	92 063	14 122	149 344
Musées de sciences	363 547	781 513	1 723 260	441 964	3 310 284
Clientèle scolaire	54 146	121 896	12 531	83 501	272 074
Clientèle générale	306 586	651 107	1 708 937	344 875	3 011 505
Visiteurs hors murs	2 815	8 510	1 792	13 588	26 705
Tous les musées	1 266 788	1 928 259	3 221 824	1 280 552	7 697 423
Clientèle scolaire	155 220	305 409	30 030	174 002	664 661
Clientèle générale	1 071 468	1 588 481	3 088 711	1 066 582	6 815 242
Visiteurs hors murs	40 100	34 369	103 083	39 968	217 520

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur la fréquentation des institutions muséales, 2004*.

10. Marie-Thérèse H. THIBAUT, « La fréquentation des institutions muséales du Québec en 2004 », *Statistiques en bref*, n° 12, mai 2005, p. 2.

septembre. Cette affluence particulière s'explique non seulement par le temps des vacances, mais aussi parce que la plupart des institutions saisonnières sont alors en pleine activité¹¹.

2.10.1 Musées

Les musées d'art reçoivent 1,2 million de visiteurs en 2004, soit 15,6 % de la fréquentation totale des musées. La clientèle générale atteint un peu plus de 1 million de visiteurs, soit 87,5 % de la clientèle totale, tandis que la clientèle scolaire n'en représente que 9,1 %. La fréquentation annuelle des musées d'art s'étale de manière régulière sur les quatre trimestres. Cependant, la clientèle scolaire est plus abondante aux premier et deuxième trimestres (hiver et printemps).

Les musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie attirent 3,2 millions de visiteurs, soit 41,4 % de la fréquentation totale des musées. Cette clientèle se partage entre 86,4 % de clientèle générale et 8,9 % de clientèle scolaire. La fréquentation annuelle de ces musées connaît une hausse importante aux deuxième et troisième trimestres (printemps et été) en raison de l'ouverture d'un plus grand nombre de musées.

Les musées de sciences accueillent 3,3 millions de visiteurs, soit la plus grande proportion (43,0 %) des visiteurs des musées en 2004. Cette clientèle, constituée à 91 % de visiteurs de la clientèle générale et à 8,2 % de visiteurs scolaires, se concentre également aux deuxième et troisième trimestres. La fréquentation atteint son plus haut niveau au troisième trimestre.

2.10.2 Lieux d'interprétation

Les lieux d'interprétation accueillent 3,9 millions de visiteurs, ce qui représente 31,7 % des visiteurs de l'ensemble des institutions muséales. Ce niveau est étonnant si l'on tient compte du fait qu'une grande partie des lieux d'interprétation ne sont ouverts qu'en saison. De cette

Tableau 2.7

Visiteurs dans les lieux d'interprétation répondants selon le trimestre, Québec, 2004

	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	Total
	n				
Lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie	149 503	683 678	1 348 452	299 559	2 481 192
Clientèle scolaire	28 452	215 717	17 334	36 951	298 454
Clientèle générale	119 305	456 341	1 322 219	257 311	2 155 176
Visiteurs hors murs	1 746	11 620	8 899	5 297	27 562
Lieux d'interprétation en sciences	154 570	374 857	646 469	209 585	1 385 481
Clientèle scolaire	48 765	94 810	11 859	57 097	212 531
Clientèle générale	102 850	274 598	632 261	150 430	1 160 139
Visiteurs hors murs	2 955	5 449	2 349	2 058	12 811
Tous les lieux d'interprétation	304 073	1 058 535	1 994 921	509 144	3 866 673
Clientèle scolaire	77 217	310 527	29 193	94 048	510 985
Clientèle générale	222 155	730 939	1 954 480	407 741	3 315 315
Visiteurs hors murs	4 701	17 069	11 248	7 355	40 373

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur la fréquentation des institutions muséales, 2004*.

clientèle, 85,7 % fait partie de la clientèle générale et 13,2 %, de la clientèle scolaire.

Les lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie reçoivent 2,5 millions de visiteurs, soit près des deux tiers de l'achalandage des lieux d'interprétation, ce qui est compréhensible puisqu'ils sont quatre fois plus nombreux que les lieux d'interprétation en sciences. Leur clientèle, comme celle des autres institutions muséales, est constituée de 86,9 % de clientèle générale et de 12,0 % de clientèle scolaire. On observe que de nombreux lieux d'interprétation ferment leurs portes au premier trimestre; ils passent de 180 lieux d'interprétation ouverts au trimestre d'été à 69 au trimestre d'hiver. La clientèle générale atteint donc un sommet de fréquentation au troisième trimestre avec 1,3 million de visiteurs. Les visites scolaires se concentrent au deuxième trimestre.

Les lieux d'interprétation en sciences, pour leur part, accueillent

1,4 million de visiteurs. Leur clientèle se caractérise par la plus forte proportion de clientèle scolaire dans l'ensemble des institutions muséales, soit 15,3 %. De nombreux lieux d'interprétation en sciences ferment leurs portes au premier trimestre, passant ainsi de 41 au trimestre d'été à 17 au trimestre d'hiver. La clientèle générale atteint donc un sommet de fréquentation au troisième trimestre avec plus de 630 000 visiteurs. La clientèle scolaire se concentre au deuxième trimestre où elle frôle les 95 000 visiteurs.

2.10.3 Centres d'exposition

Les centres d'exposition attirent près de 650 000 visiteurs, soit 5,3 % de la clientèle totale des institutions muséales. Un peu moins des trois quarts de leur clientèle est d'ordre général, tandis que la clientèle scolaire compte pour 15 %. En 2004, 12 % de leur clientèle est composée de visiteurs hors murs, c'est-à-dire des participants à des événements tenus en-dehors des locaux des centres d'exposition.

11. *Ibid.*, p. 8.

Tableau 2.8

Visiteurs dans les centres d'exposition répondants selon le trimestre, Québec, 2004

	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	Total
	n				
Centres d'exposition	144 061	140 971	215 490	149 441	649 963
Clientèle scolaire	29 618	32 672	5 221	29 581	97 092
Clientèle générale	108 695	99 436	150 845	115 362	474 338
Visiteurs hors murs	5 748	8 863	59 424	4 498	78 533

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur la fréquentation des institutions muséales, 2004*.

2.11 Faits saillants

La grande enquête sur les établissements du patrimoine, menée en 2005 auprès de 420 institutions muséales, a donné lieu à des résultats d'une grande richesse que nous avons brièvement présentés dans le cahier 1. Cette fois, nous explorons plus précisément les données de l'enquête pour rendre compte des particularités des musées d'art, des musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie, des musées de sciences, des lieux d'interprétation en histoire, ethnologie et archéologie, des lieux d'interprétation en sciences et, enfin, des centres d'exposition.

2.11.1 Des sources de financement variées

Pour l'année 2004, les revenus de fonctionnement totaux des institutions muséales représentent 361,8 M\$. Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 359,4 M\$. L'aide externe publique et parapublique et les revenus autonomes constituent les sources les plus importantes (74 %) pour le soutien du réseau. Le gouvernement du Québec couvre la majeure partie de l'aide externe accordée aux institutions muséales de la province, soit 56 %. Le MCC contribue à lui seul pour 43 % de l'aide externe publique et parapublique. La part de l'aide fournie par le gouvernement fédéral est de 35 %. Le ministère du Patrimoine canadien assure 29 % de toute l'aide externe publique et parapublique. Les municipalités et

les organismes régionaux constituent une source de revenu non négligeable pour les institutions muséales québécoises, 14,7 M\$ à titre d'aide externe.

Les institutions muséales bénéficient de revenus de fonctionnement dont 10 % provient d'une source privée. Pour l'année 2004, le financement privé des institutions muséales s'élève à près de 37 M\$. La majeure partie de cette aide prend la forme de dons et de commandites.

2.11.2 Des revenus autonomes substantiels

Les musées disposent globalement de revenus de fonctionnement qui totalisent 290,7 M\$, ce qui correspond à 80,4 % des revenus des institutions muséales visées par l'enquête. C'est donc la catégorie des institutions muséales qui recueille l'essentiel des ressources financières. Les revenus des musées d'art représentent 75,5 M\$, c'est-à-dire 26,0 % du total. Quant aux revenus des musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie, leur nombre étant élevé, ils atteignent 116,7 M\$, soit 40,2 % de ce que recueillent les musées. Enfin, les revenus des musées de sciences représentent 98,5 M\$, soit 33,9 % de l'ensemble des musées. Les revenus autonomes des musées de sciences atteignent 37,2 M\$, ce qui représente 50,3 % des revenus autonomes de l'ensemble des musées. De plus, la part des revenus générés par leur activité principale correspond à 66,5 % de leurs reve-

nus autonomes, soit la proportion la plus élevée pour ce type de revenus parmi les différentes catégories de musées visés par l'enquête.

En regard des autres types d'institutions muséales, les lieux d'interprétation en sciences génèrent des revenus élevés. Les revenus autonomes de l'ensemble des lieux d'interprétation visés par l'enquête constituent 25,5 M\$, soit 25,2 % de ces revenus pour l'ensemble des institutions muséales.

Les revenus autonomes des centres d'exposition atteignent 1,8 M\$, soit 1,8 % des revenus autonomes de l'ensemble des institutions muséales visées par l'enquête. En raison de leur mandat et de leur mode de fonctionnement, les centres d'exposition génèrent peu de revenus autonomes.

2.11.3 Ressources publiques et parapubliques : le rôle majeur des gouvernements

Les institutions muséales reçoivent des différents gouvernements une aide externe publique et parapublique de près de 166 M\$. Le gouvernement du Québec couvre la majeure partie de l'aide externe accordée aux institutions muséales de la province, soit 55,7 %. Le MCC satisfait à lui seul 43,2 % de l'aide externe globale. La part de l'aide fournie par le gouvernement fédéral n'est pas négligeable : 34,5 % de l'aide externe provient de cette source publique. Ce chiffre s'explique notamment par l'aide substantielle accordée à certains établissements relevant indirectement du ministère du Patrimoine canadien et auxquels s'ajoutent les programmes de financement des expositions itinérantes et des expositions virtuelles. Enfin, il faut remarquer que les contributions municipales et régionales de 14,7 M\$ ne sont pas négligeables en ce qui concerne les institutions muséales québécoises.

De plus, il est pertinent de savoir que 59,8 % de toute l'aide externe publique et parapublique accordée aux institutions muséales est

attribuée aux cinq grands musées. En effet, ceux-ci reçoivent 99,1 M\$, tandis que le reste du réseau, soit 415 institutions, se voit octroyer 66,8 M\$.

Notons que les musées reçoivent 87,7 % de toute l'aide externe publique et parapublique accordée aux institutions muséales. Les lieux d'interprétation ont droit, pour leur part, à 9,7 % de l'aide totale, et les centres d'exposition, à 2,5 %.

Bien qu'ils représentent 4,5 % des institutions muséales, les musées d'art touchent 42,7 M\$ en aide externe publique et parapublique, soit 25,7 % de l'aide totale accordée aux institutions muséales. La majeure part de cette aide provient du gouvernement du Québec (90,4 %) dont le MCC accorde 99,2 %.

Du total de l'aide externe publique et parapublique touchée par l'ensemble des lieux d'interprétation (16,1 M\$), une somme de 8,1 M\$ est perçue par les lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie. Le gouvernement du Québec accorde 4,0 M\$ à ces derniers, dont 2,8 M\$ sont versés par le MCC (70,6 %). L'effort des municipalités et organismes régionaux envers les lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie (2,4 M\$) représente une part importante qui atteint 29,1 % de l'aide externe totale en comparaison de 1,7 M\$ (20,3 %) pour ce qui est du gouvernement du Canada.

Les centres d'exposition reçoivent 4,2 M\$ d'aide externe publique et parapublique, soit 2,5 % de l'aide totale touchée par les institutions muséales. À lui seul, le gouvernement du Québec contribue pour 55,2 % de cette aide, dont le MCC verse 79,9 %. L'aide provenant des municipalités et organismes régionaux atteint 1,2 M\$, soit 29 % de l'aide publique totale.

2.11.4 Contribution du financement privé

Les revenus totaux de source privée atteignent 37,0 M\$ pour l'ensemble des institutions muséales. De ce total, les musées reçoivent 31,9 M\$, soit 86,4 %. Au Québec, les institutions muséales profitent de revenus de fonctionnement dont 10,2 % ont une source privée. La majeure partie de cette source de revenus est offerte sous forme de dons et de commandites. Les fondations en fournissent également une part importante. Ce sont les musées d'art qui recueillent de loin la somme la plus élevée (17,8 M\$), soit 55,6 % du financement privé total reçu par les musées.

2.11.5 Des dépenses de fonctionnement élevées

Pour l'année 2004, le total des dépenses de fonctionnement des institutions muséales atteint 359,4 M\$. Un peu moins de la moitié de cette somme (46,3 %) a été versée en salaires et en avantages sociaux. Quant aux activités muséologiques et autres dépenses de fonctionnement, elles représentent une proportion de 37,6 %.

La part des budgets consacrée aux salaires est relativement élevée pour la grande majorité des institutions muséales. Compte tenu que les frais fixes accaparent une part importante des budgets, il reste relativement peu de ressources à consacrer aux activités principales. C'est pourquoi plusieurs musées disposent de budgets réduits pour réaliser des expositions, des activités éducatives, des activités culturelles et des programmes de diffusion sur Internet.

En raison de la situation financière précaire dans laquelle les institutions sont plongées, elles font appel à un nombre élevé d'employés occasionnels et saisonniers. Comme l'a souligné à plusieurs reprises la SMQ, ces employés ont donc tendance à rechercher des postes plus stables, de sorte qu'il existe un renouvellement fréquent du personnel

qui ne trouve pas les conditions nécessaires pour rester au sein d'une institution. Dans bien des cas, tout est à recommencer.

2.11.6 Précarité du personnel rémunéré

En 2004, les salaires et avantages sociaux constituent près de la moitié des dépenses des institutions muséales. Ces résultats laissent entrevoir un risque pour leur santé financière. Seulement 2 382 années-personnes sur 3 873, soit près de 62 %, sont le fait de salariés à temps complet toute l'année. Plus du tiers des années-personnes rémunérées correspond à des heures travaillées par des salariés à temps partiel, des saisonniers, des contractuels, des pigistes, des étudiants ou des stagiaires.

Les musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie regroupent le plus important contingent de personnel, soit 1 119 années-personnes rémunérées. Les salariés à temps complet en représentent 69,2 %, les salariés à temps partiel toute l'année, 18,9 %, et les employés saisonniers, 3,4 %.

Sur les 621 années-personnes rémunérées dans les lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie, les salariés à temps complet en représentent 36,2 %, les salariés à temps partiel toute l'année, 6,8 %, les employés saisonniers, 36,2 %, les contractuels et les pigistes, 3,2 %, et les étudiants et les stagiaires, 17,7 %.

Le salaire annuel moyen par année-personne rémunérée dans l'ensemble des institutions muséales étant de 42,986 \$, il apparaît que celui des centres d'exposition, n'étant que de 26 344 \$, est le moins élevé des six catégories d'institutions muséales.

2.11.7 Part majeure du personnel non rémunéré

Les bénévoles ainsi que les étudiants et les stagiaires non rémunérés fournissent une main-d'œuvre

importante aux institutions muséales. En 2004, les institutions muséales comptent 5 953 personnes non rémunérées qui donnent 441 781 heures de travail. Sans la contribution des bénévoles (5 673), le réseau des institutions muséales n'aurait pas pu offrir le même service et recevoir en 2004 12,2 millions de visiteurs.

Toutes les catégories de musées bénéficient de la contribution de personnel non rémunéré. Ce sont les musées d'art qui présentent la plus forte proportion; en effet, 83,3 % des musées d'art bénéficient de cette main-d'œuvre. Ils sont suivis par les musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie (79,4 %) et les musées de sciences (73,4 %).

Les musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie accueillent le plus grand nombre de personnes non rémunérées. Ainsi, en 2004, 2 130 personnes non rémunérées contribuent pour 200 000 heures à la gestion et au fonctionnement des musées, ce qui représente une moyenne de 94 heures par personne non rémunérée.

2.11.8 Nombre de membres des institutions muséales

L'enquête révèle qu'il y a 93 332 membres dans l'ensemble du réseau des institutions muséales au Québec en 2004. C'est 42,4 % des institutions muséales qui disent compter des membres institutionnels, des membres individuels ou d'autres types de membres. Il y a donc place pour du développement.

2.11.9 Un acteur majeur dans la protection et la mise en valeur du patrimoine immobilier

Les institutions muséales se révèlent être des acteurs majeurs dans la gestion du patrimoine au Québec. L'enquête a permis d'établir que 57,4 % d'entre elles occupent un bâtiment patrimonial. C'est donc plus de la moitié des institutions qui ont la responsabilité de gestionnaire (20,8 %), de propriétaire (47,5 %) ou de locataire (31,7 %).

Parmi les bâtiments patrimoniaux occupés par une institution, 45,9 % jouissent d'une protection du gouvernement du Québec, 34,3 %, d'une protection municipale, et 22,5 %, d'une protection fédérale.

2.11.10 Fréquentation importante des institutions muséales

Durant l'année 2004, les institutions muséales québécoises accueillent 12,2 millions de visiteurs. De ce total, les musées reçoivent 7 697 423 visiteurs, ce qui représente 63,0 %. De cette clientèle totale, la clientèle générale atteint 6 815 242 visiteurs (88,5 %), alors que la clientèle scolaire représente 664 661 visiteurs, soit 8,6 %. Compte tenu de la situation financière des institutions muséales et du statut précaire du personnel, il s'agit d'une performance exceptionnelle qui souligne bien l'intérêt des citoyens et des touristes pour les institutions muséales et le patrimoine québécois.

Les institutions muséales selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications

Suzanne Dumas et Yves Bergeron,
avec la collaboration de Marie-Thérèse H. Thibault

Depuis l'année 1975-1976, le MCC apporte une aide financière au fonctionnement des institutions muséales selon qu'elles sont des musées, des lieux d'interprétation ou des centres d'exposition, sous forme de programmes. Actuellement, un seul programme, soit le Programme de soutien aux institutions muséales, vise à appuyer dans l'accomplissement de leur mission les institutions muséales reconnues dont la bonne gestion et l'efficacité permettent de garantir la qualité des services offerts à la population ou à leurs pairs. À l'exception des musées nationaux (le Musée national des beaux-arts du Québec, le Musée d'art contemporain de Montréal et le Musée de la civilisation) et du Musée des beaux-arts de Montréal qui relève de lois particulières, le MCC reconnaît 120 institutions muséales dont il soutient le fonctionnement en 2004. Ce total se ventile en 38 musées, en 62 lieux d'interprétation et en 20 centres d'exposition.

Le MCC a déposé sa Politique muséale – *Vivre autrement... la ligne du temps*¹² – en mai 2000. Grâce à la mise en œuvre de cette politique, le MCC a notamment poursuivi le financement des institutions muséales qui avaient déjà reçu une accréditation, en leur accordant un statut de reconnaissance. Par ailleurs, se sont ajoutées 71 nouvelles institutions reconnues comme admissibles à de l'aide financière du MCC pour des projets ponctuels,

non récurrents (appelés « reconnus et soutenus aux projets »). Celles-ci comprennent 22 musées, 32 lieux d'interprétation et 17 centres d'exposition.

3.1 Approche méthodologique

Dans ce chapitre, à des fins de comparaison, les principales données des 420 institutions muséales visées par l'enquête sont ventilées par type d'institutions reconnues et soutenues au fonctionnement par le MCC, reconnues et soutenues aux projets par le MCC, et les autres institutions muséales du réseau. Les données sur les cinq grands musées pour l'année 2004 sont traitées globalement. En effet, les données de ces grands musées (les quatre musées régis par des lois spécifiques et soutenus par le MCC ainsi que le Musée canadien des civilisations) sont regroupées pour mieux refléter leur situation, très différente de celle des autres musées du réseau muséal québécois. Afin d'assurer la confidentialité des données du Musée canadien des civilisations, les données sur les quatre musées régis par la loi et soutenus par le MCC ne peuvent être évaluées à part. Aussi les données globales sur les musées reconnus et soutenus au fonctionnement par le MCC incluent-elles celles d'un établissement classé comme un musée dans l'*Enquête auprès des établissements du pa-*

rimoine alors qu'il est soutenu par le MCC comme un centre d'exposition. De ce fait, les données sur les musées reconnus et soutenus au fonctionnement par le MCC dans l'enquête menée en 2005 sur les données de l'année 2004 englobent les résultats de 39 musées, dont les écarts de revenus sont très importants (de plus de 150 000 \$ à plus de 12 M\$). Dans cette enquête, le nombre d'institutions muséales reconnues et soutenues aux projets diffère aussi, résultat de certaines fermetures d'institutions en 2004 et du fait que certains répondants fournissent des données consolidées pour deux établissements. Ainsi, dans ce chapitre, toutes les données sur les institutions muséales reconnues et soutenues aux projets par le MCC s'appliquent à un total de 67 institutions, soit 25 musées, 24 lieux d'interprétation et 18 centres d'exposition. En référence au processus de reconnaissance et au programme d'aide du MCC, le terme « catégorie » est employé dans ce chapitre.

Les taux de réponse des institutions muséales à cette enquête sont élevés, ce qui assure la fiabilité et l'objectivité des résultats (voir tableau 3.1).

3.1.1 Fonctions et responsabilités des cinq grands musées

Il est essentiel de rappeler que les quatre musées régis par des lois et soutenus par le MCC font partie de

12. *Politique muséale. Vivre autrement... la ligne du temps*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, 2000, 66 p.

Tableau 3.1

Population des institutions muséales visée par l'Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005 selon le type d'institutions et selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2005

	Population visée	Répondants	Taux de réponse
	n		%
Musées	124	113	91,1
Cinq grands musées	5	5	100,0
Musées reconnus et soutenus au fonctionnement	39	39	100,0
Musées reconnus et soutenus aux projets	25	24	96,0
Autres musées du réseau	55	45	81,8
Lieux d'interprétation	234	188	80,3
Lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement	58	55	94,8
Lieux d'interprétation reconnus et soutenus aux projets	24	22	91,7
Autres lieux d'interprétation du réseau	152	111	73,0
Centres d'exposition	62	45	72,6
Centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement	17	12	70,6
Centres d'exposition reconnus et soutenus aux projets	18	15	83,3
Autres centres d'exposition du réseau	27	18	66,7
Toutes les institutions muséales	420	346	82,4
Cinq grands musées	5	5	100,0
Institutions muséales reconnues et soutenues au fonctionnement	114	106	93,0
Institutions muséales reconnues et soutenues aux projets	67	61	91,0
Autres institutions muséales du réseau	234	174	74,4

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

la catégorie des cinq grands musées. On doit donc comprendre que les moyens dont ils disposent sont beaucoup plus importants que ceux de la majorité des musées reconnus et soutenus. Trois de ces institutions muséales sont régies par la Loi sur les musées nationaux¹³. Comme elles sont mandataires de l'État, ces institutions ont des responsabilités nationales dont la loi précise les fonctions et pouvoirs. La mission propre à chaque musée constitue en quelque sorte l'engagement social que prend chaque institution face à l'État et aux citoyens.

3.1.1.1 Musée national des beaux-arts du Québec

23. Le Musée national des beaux-arts du Québec a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et d'assurer une présence de l'art international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

1983, c. 52, a. 23; 2002, c. 64, a. 6.

3.1.1.2 Musée d'art contemporain de Montréal

24. Le Musée d'art contemporain de Montréal a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois contemporain et d'assurer une présence de l'art contemporain international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

1983, c. 52, a. 24.

3.1.1.3 Musée de la civilisation

24.1. Le Musée de la civilisation a pour fonctions :

1. de faire connaître l'histoire et les diverses composantes de notre civilisation, notamment les cultures matérielle et sociale des occupants du territoire québécois et celles qui les ont enrichies;

2. d'assurer la conservation et la mise en valeur de la collection ethnographique et des autres collections représentatives de notre civilisation;

3. d'assurer une présence du Québec dans le réseau international des manifestations muséologiques par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

1984, c. 33, a. 2.

3.1.1.4 Musée des beaux-arts de Montréal

Rappelons enfin que le Musée des beaux-arts de Montréal est régi par une autre loi particulière¹⁴. Sa mission y est définie comme suit :

4. Le Musée a pour fonctions d'encourager les arts plastiques, de diffuser les connaissances artistiques, d'acquérir,

13. Loi sur les musées nationaux, L.R.Q., c. M-44, version du 17 novembre 2006, <http://www.ijcan.org/qc/legis/loi/m-44/20061117/tout.html>. Règlements associés : 13 règlements.

14. Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal, L.R.Q., c. M-42, http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/M_42/M42.htm.

de conserver, de collectionner, de mettre en valeur et d'exposer des œuvres d'art.

C'est donc dire que les quatre grands musées ont des missions particulières. Disposant de moyens à la mesure de leurs responsabilités, ils jouent un rôle clé dans le réseau. Ils montent des expositions itinérantes, prêtent des œuvres et partagent leur expertise avec l'ensemble du réseau national. En somme, ils sont au cœur du réseau des institutions nationales. Sans eux, nombre de musées, de lieux d'interprétation et de centres d'exposition ne pourraient emprunter les collections qui y sont présentées.

3.1.1.5 *Musée canadien des civilisations*

Enfin, il faut signaler le Musée canadien des civilisations qui relève du gouvernement fédéral et qui complète le groupe des cinq grands musées du Québec. La Loi sur les musées (1990) stipule que la mission du Musée canadien des civilisations est

d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, le respect et la compréhension critique de même que la connaissance et le degré d'appréciation par tous à l'égard des réalisations culturelles et des comportements de l'humanité, par la constitution, l'entretien et le développement aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets à valeur historique ou culturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de ces réalisations et comportements, et des enseignements et de la compréhension qu'ils génèrent¹⁵.

3.2 Revenus de fonctionnement

Les revenus de fonctionnement des institutions muséales se composent

de la somme des revenus autonomes et des revenus provenant des secteurs privé et public. Les revenus autonomes comprennent les revenus de l'activité principale (droits d'entrée et cotisations) et les autres revenus (ventes au comptoir : boutique, restaurant et bar, intérêts perçus, revenus de location, etc.). Le financement privé provient principalement des revenus de trois sources privées : les contributions sous forme de dons et de commandes, de fondations et l'échange de services. Quant au financement public et parapublic, il se compose du financement externe et interne. Le financement externe se définit par des subventions des gouvernements du Québec (MCC et autres ministères) et du Canada (ministère du Patrimoine canadien et autres ministères), et des municipalités et organismes régionaux. Quant au financement interne, ces sommes proviennent des budgets de fonctionnement des gouvernements. Comme le degré de précision des données sur le financement interne est très faible concernant surtout les institutions muséales reconnues et soutenues au fonctionnement par le MCC, seul le financement externe est traité dans le présent chapitre.

3.2.1 Musées

En 2004, l'ensemble des musées visés par l'enquête touche des revenus de fonctionnement de 290,7 M\$. Là-dessus, les cinq grands musées déclarent des revenus de 128,6 M\$, soit 44,2 % des revenus de l'ensemble des musées. Par ailleurs, les 39 musées reconnus et soutenus au fonctionnement par le MCC reçoivent 15,5 % de ces revenus. Quant aux 25 musées reconnus et soutenus aux projets par le MCC, leurs revenus de 70,9 M\$, deuxièmes en importance après ceux des cinq grands musées, accaparent 24,4 % des revenus totaux des musées. En ce qui concerne les autres musées du réseau, leurs revenus correspondent à près de 15 % des revenus de l'ensemble des musées (voir tableau A-10.1).

3.2.1.1 *Revenus autonomes*

Les revenus autonomes sont constitués des revenus gagnés par les institutions muséales. On distingue les revenus liés à l'activité principale tels les droits d'entrée, les cotisations et les ventes de services spécialisés, et les autres revenus issus de ventes de biens (publications et autres produits dérivés, produits de la boutique), de locations, d'intérêts et d'activités de financement.

Les musées visés par l'enquête gagnent ensemble, en 2004, des revenus autonomes de 73,8 M\$, ce qui représente 25,4 % de leurs revenus totaux. De ce total des revenus autonomes, les revenus de l'activité principale s'élèvent à 40,8 M\$, soit 55,3 %.

Les revenus autonomes des cinq grands musées atteignent 24,0 M\$, soit 18,6 % de leurs revenus totaux de fonctionnement. Les revenus de l'activité principale représentent 41,4 % de ces revenus autonomes.

Les revenus autonomes des musées reconnus et soutenus au fonctionnement (7,2 M\$) correspondent à 16,1 % de leurs revenus totaux, et la part des revenus de l'activité principale dans ces revenus autonomes correspond à 36,4 %. Par contre, les revenus autonomes des musées reconnus et soutenus aux projets (22,4 M\$) constituent une part plus importante (31,6 %) de leurs revenus totaux, et les revenus issus de leur activité principale forment près des deux tiers (65,6 %) de l'ensemble de leurs revenus autonomes.

Les autres musées du réseau touchent des revenus autonomes de 20,2 M\$, soit des revenus du même ordre que ceux des cinq grands musées et des musées reconnus et soutenus aux projets. Ce sont cependant eux qui présentent, d'une part, la plus forte proportion de revenus autonomes (43,8 %) par rapport aux revenus totaux et, d'autre part, la proportion la plus élevée des revenus provenant de

15. <http://www.civilization.ca/cmcc/lawfra.html>.

l'activité principale (67,1 %) dans les revenus autonomes.

3.2.1.2 Aide externe publique et parapublique

Le financement public et parapublic se subdivise en aide externe publique et parapublique, soit les subventions et l'échange de services des divers paliers de gouvernement, et le financement interne public et parapublic que sont les dépenses assumées par les organismes publics et parapublics à même leur budget de fonctionnement. Nous ne traitons ici que de l'aide externe.

Pour l'ensemble des musées visés par l'enquête, l'aide externe publique et parapublique reçue de 145,6 M\$ correspond à 50,1 % des revenus totaux. Le gouvernement du Québec verse 84,1 M\$ (57,8 %) de ce total, dont la grande partie est octroyée par le MCC (79,2 %). C'est le gouvernement du Canada qui fournit l'autre source importante d'aide publique (34,4 %).

Les cinq grands musées reçoivent en aide externe publique et parapublique une somme de 99,1 M\$, ce qui représente le plus fort pourcentage (77,1 %) d'aide externe publique dans l'ensemble des revenus et qui provient en grande partie (53,2 %) du gouvernement du Québec dont le MCC accorde à lui seul 99,6 % des subventions. L'autre source importante de financement est constituée par le gouvernement du Canada, qui accorde 46,4 % de l'aide externe totale.

Quant aux musées reconnus et soutenus au fonctionnement, ils perçoivent en aide externe publique et parapublique une somme de 19,2 M\$, soit 42,7 % de leurs revenus totaux. De cette aide, le gouvernement du Québec fournit 12,3 M\$ dont le MCC verse 92,6 %. Les municipalités et organismes régionaux représentent l'autre source importante de l'aide publique, puisque leur contribution de 3,6 M\$ correspond à 18,5 % de l'aide publique totale.

En ce qui a trait aux musées reconnus et soutenus aux projets, l'aide publique reçue s'élève à plus de 7 M\$, soit près de 10 % de leurs revenus totaux. Le gouvernement du Québec fournit environ 1 M\$, dont plus de 40 % est octroyé par le MCC. Ce sont les municipalités et organismes régionaux qui leur accordent l'aide publique la plus importante, soit environ 70 % de l'aide reçue.

3.2.1.3 Aide privée

Le financement privé se subdivise, d'une part, en aide privée, soit les sommes découlant des dons et des commandites, des fondations et de l'échange de services et, d'autre part, en dépenses assumées par des organismes privés à même leur budget de fonctionnement. Nous ne traitons ici que de l'aide privée.

En ce qui concerne l'ensemble des musées visés par l'enquête, l'aide privée reçue atteint 30,0 M\$, soit 10,3 % des revenus totaux de fonctionnement. Cette aide privée est octroyée à plus de 70 % sous forme

de dons et de commandites et par des fondations.

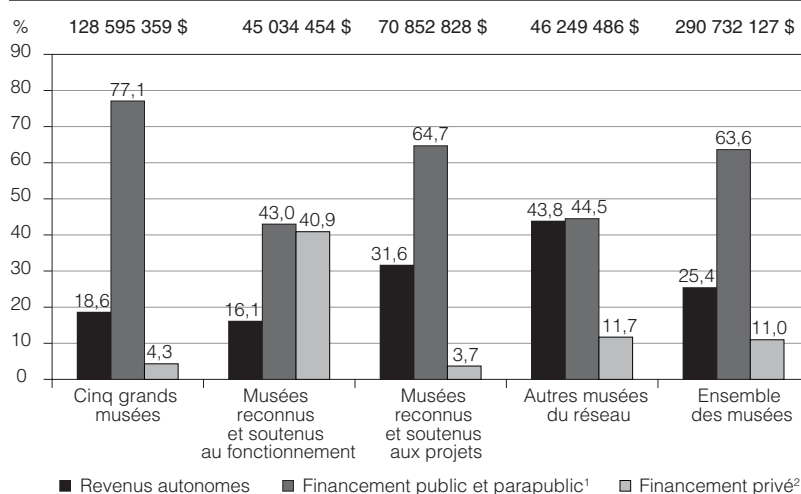
L'aide privée reçue par les cinq grands musées atteint 5,5 M\$ et ne représente que 4,3 % de leurs revenus totaux de fonctionnement. Cette aide provient à 70,3 % de dons et de commandites. Ce sont les musées reconnus et soutenus au fonctionnement pour lesquels l'aide financière reçue du secteur privé (17,6 M\$) constitue la part la plus importante des revenus totaux, soit 39,2 %. Par ailleurs, la proportion de l'aide privée dans l'ensemble des revenus des musées reconnus et soutenus aux projets semble moins importante puisqu'elle ne correspond qu'à près de 2,5 % des revenus totaux.

3.2.2 Lieux d'interprétation

En 2004, l'ensemble des lieux d'interprétation visés par l'enquête touche des revenus de fonctionnement de 62,1 M\$. Les lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement par le MCC retiennent 14,2 % de cette somme, alors que

Figure 3.1

Répartition des revenus de fonctionnement des cinq grands musées et des autres musées du réseau selon la source de financement et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004



1. Le financement public et parapublic se subdivise en aide externe publique et parapublique et en financement interne des administrations publiques et parapublics.
2. Le financement privé se subdivise en aide privée et en financement des organismes privés à même leur budget de fonctionnement.

Source : Tableau A-10.1.

la part des 24 lieux d'interprétation reconnus et soutenus aux projets se situe à 19,3 %, et que celle des autres lieux d'interprétation du réseau atteint 66,5 % (voir tableau A-10.2).

3.2.2.1 Revenus autonomes

L'ensemble des lieux d'interprétation visés par l'enquête gagne en 2004 des revenus autonomes totalisant 25,5 M\$, ce qui correspond à 41,0 % des revenus totaux. De ce total des revenus autonomes, les revenus de l'activité principale s'élèvent à 15,4 M\$, soit 60,6 %.

Les revenus autonomes des lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement atteignent 2,6 M\$, soit 29,9 % de leurs revenus totaux de fonctionnement. Les revenus provenant de l'activité principale représentent 44,4 % de ces revenus autonomes.

Les lieux d'interprétation reconnus et soutenus aux projets ont des revenus autonomes de 7 M\$. Ce sont eux qui présentent la proportion des revenus autonomes (58,1 %) la plus élevée par rapport aux revenus totaux. Ils jouissent aussi de la plus importante proportion de revenus autonomes provenant de l'activité principale, soit 68,2 %.

Quant aux autres lieux d'interprétation du réseau, les revenus autonomes de 15,9 M\$ représentent 38,4 % de leurs revenus totaux, et les revenus issus de leur activité principale constituent 59,9 % de ces revenus autonomes.

3.2.2.2 Aide externe publique et parapublique

En ce qui concerne l'ensemble des lieux d'interprétation visés par l'enquête, l'aide externe publique et parapublique totale reçue atteint 16,1 M\$, ce qui représente 26,0 % des revenus totaux. Les principales sources de cette aide sont les gouvernements du Canada et du Québec qui fournissent respectivement 41,1 % et 36,7 % de cette aide totale.

Les lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement reçoivent en aide externe publique et parapublique une somme de 5,3 M\$, soit 59,9 % de leurs revenus totaux, et le plus important pourcentage de cette aide dans l'ensemble des revenus pour les lieux d'interprétation. De cette somme, le gouvernement du Québec fournit une aide financière de 3,2 M\$ dont le MCC verse 80,5 %. L'autre source importante de financement public provient des municipalités et organismes régionaux qui accordent 1,4 M\$, soit 26,5 % de l'aide totale reçue.

Quant aux lieux d'interprétation reconnus et soutenus aux projets, une aide externe publique et parapublique de 2,9 M\$ leur est versée, soit 24,6 % de leurs revenus totaux. Le gouvernement du Québec leur octroie 1,2 M\$, c'est-à-dire 41,4 % de cette aide externe. L'autre source d'aide importante est le gouvernement du Canada, puisque sa contribution représente 29,1 % de l'aide externe publique reçue.

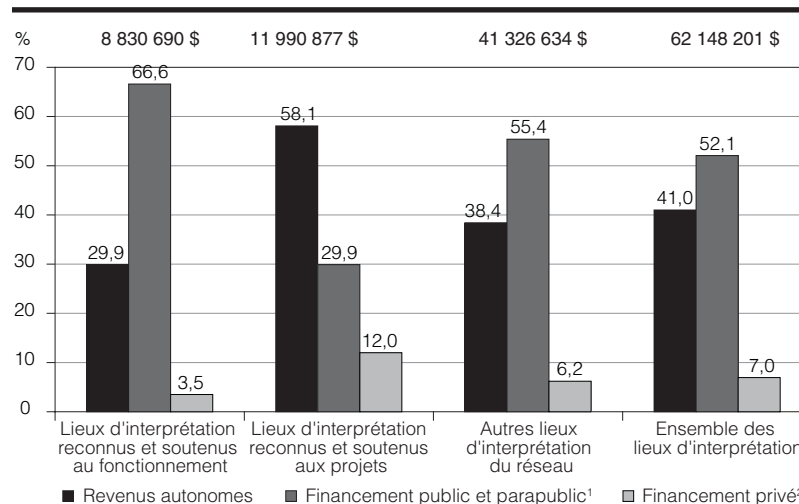
Les autres lieux d'interprétation du réseau touchent 7,9 M\$ en aide externe publique et parapublique, soit 19,1 % de leurs revenus totaux. Le gouvernement du Canada leur accorde 5,2 M\$, soit 65,7 % de l'aide externe totale, tandis que le gouvernement du Québec fournit près de 1,5 M\$.

3.2.2.3 Aide privée

En ce qui concerne l'ensemble des lieux d'interprétation visés par l'enquête, l'aide privée est de 3,6 M\$, soit 5,9 % des revenus totaux. Les lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement touchent, pour leur part, une aide privée d'environ 300 000 \$, ce qui ne représente que 3,5 % des revenus totaux. Cette aide privée provient, en très grande partie, de dons et de commandites. À titre indicatif, l'aide privée reçue par les lieux d'interprétation reconnus et soutenus aux projets de même que par les autres lieux d'interprétation du réseau est d'environ 6 % des revenus totaux.

Figure 3.2

Répartition des revenus de fonctionnement des lieux d'interprétation selon la source de financement et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004



1. Le financement public et parapublic se subdivise en aide externe publique et parapublique et en financement interne des administrations publiques et parapubliques.
2. Le financement privé se subdivise en aide privée et en financement des organismes privés à même leur budget de fonctionnement.

Source : Tableau A-10.2.

3.2.3 Centres d'exposition

En 2004, l'ensemble des centres d'exposition visés par l'enquête touche des revenus de fonctionnement de 8,9 M\$. Les centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement par le MCC retiennent 39,4 % de cette somme, tandis que la part des 18 centres d'exposition reconnus et soutenus aux projets se situe à 44,3 % et que celle des autres centres d'exposition du réseau atteint plus de 16 % (voir tableau A-10.3).

3.2.3.1 Revenus autonomes

L'ensemble des centres d'exposition visés par l'enquête gagne en 2004 des revenus autonomes de 1,8 M\$, c'est-à-dire 20,3 % des revenus totaux de fonctionnement. Les revenus de l'activité principale composent 35,6 % de ces revenus autonomes.

Les centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement ont des revenus autonomes faibles, autour de 160 000 \$, ce qui ne représente que 4,5 % de leurs revenus totaux de fonctionnement. Cependant, les revenus générés par leur activité principale constituent 47,8 % de leurs revenus autonomes. Signalons, à titre de comparaison, que les revenus autonomes des centres d'exposition reconnus et soutenus aux projets et des autres centres d'exposition du réseau représentent autour de 30 % des revenus totaux de fonctionnement.

3.2.3.2 Aide externe publique et parapublique

Les centres d'exposition visés par l'enquête reçoivent ensemble une aide externe de 4,2 M\$, ce qui représente 47,2 % de leurs revenus totaux. Le gouvernement du Québec verse 2,3 M\$ de cette somme dont 79,9 % émane du MCC. Les municipalités et les organismes régionaux leur octroient une aide de 1,2 M\$, ce qui correspond à 29,0 % de l'aide externe publique et parapublique totale.

Une somme de 3,0 M\$ est accordée en aide externe publique et parapublique aux centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement, ce qui représente la plus forte proportion (85,6 %) de cette aide par rapport aux revenus totaux pour les centres d'exposition. Cette aide provient à près de 60 % du gouvernement du Québec dont le MCC accorde à lui seul 92,6 % (1,6 M\$). L'autre source importante d'aide externe provient des municipalités et organismes régionaux qui contribuent pour 30,6 % de l'aide externe totale.

Signalons que les centres d'exposition reconnus et soutenus aux projets reçoivent une aide externe publique et parapublique correspondant à près de 20 % de leurs revenus totaux, et que le gouvernement du Québec verse plus de 40 % de cette aide. Quant aux autres centres d'exposition du réseau, la part de l'aide externe publique et parapublique reçue représente près de 30 % des revenus totaux.

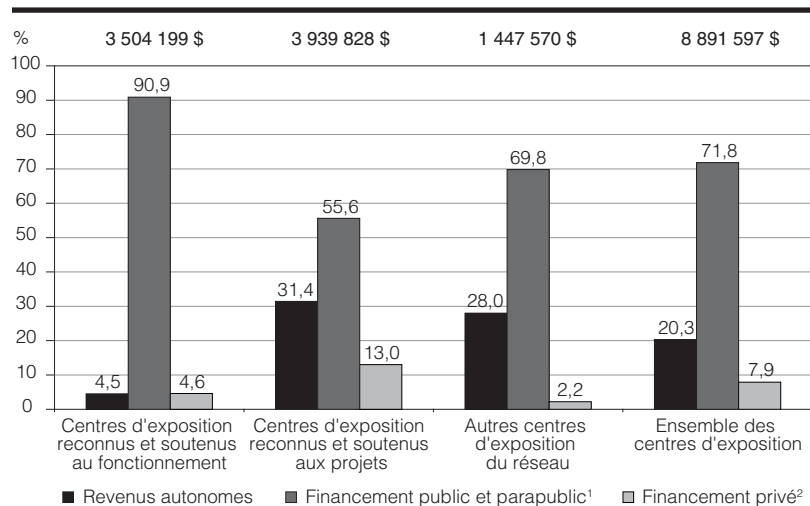
3.2.3.3 Aide privée

Les centres d'exposition touchent près de 700 000 \$ en aide privée, ce qui ne correspond qu'à 7,8 % de leurs revenus totaux de fonctionnement. Cette aide privée provient surtout de contributions en dons et en commandites.

Quant à l'aide privée reçue par les centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement, elle ne constitue que 4,6 % des revenus totaux, c'est-à-dire quelque 160 000 \$. À titre indicatif seulement, mentionnons que l'aide privée touchée par les centres d'exposition reconnus et soutenus aux projets représente près de 15 % de leurs revenus totaux en comparaison de l'aide privée reçue par les autres centres d'exposition du réseau qui correspondrait à moins de 2 % des revenus totaux.

Figure 3.3

Répartition des revenus de fonctionnement des centres d'exposition selon la source de financement et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004



1. Le financement public et parapublic se subdivise en aide externe publique et parapublique et en financement interne des administrations publiques et parapubliques.
2. Le financement privé se subdivise en aide privée et en financement des organismes privés à même leur budget de fonctionnement.

Source : Tableau A-10.3.

3.3 Dépenses de fonctionnement

Les dépenses totales de fonctionnement des institutions muséales comprennent la somme des dépenses en salaires et avantages sociaux, les frais de propriété, et les activités muséologiques et autres dépenses courantes de fonctionnement. Une part élevée du budget consacrée aux salaires et avantages sociaux dans les dépenses totales de fonctionnement démontre que plusieurs institutions muséales n'ont qu'une bien faible marge de manœuvre financière. Il leur reste ainsi relativement peu de ressources à consacrer aux activités principales. Notons que les frais de propriété sont difficilement comparables entre les différentes catégories d'institutions muséales, certains établissements étant incapables de répondre à cette question de l'enquête.

3.3.1 Musées

En 2004, l'ensemble des musées visés par l'enquête affiche des dépenses de fonctionnement de 289,3 M\$. Le poste des salaires et avantages sociaux correspond à 44,9 % des dépenses totales, comparativement à 38,4 % pour les activités muséologiques et autres dépenses de fonctionnement (voir tableau A-11.1).

Les cinq grands musées déclarent des dépenses de fonctionnement de 128,9 M\$, ce qui représente 44,5 % des dépenses de l'ensemble des musées. Les dépenses consacrées aux salaires et avantages sociaux ainsi qu'aux activités muséologiques et autres dépenses de fonctionnement représentent respectivement 44,9 % et 37,3 % des dépenses totales.

Quant aux musées reconnus et soutenus au fonctionnement, leurs dépenses totales de 45,3 M\$ correspondent à 15,6 % des dépenses totales de l'univers des musées. Pour leur part, les dépenses en salaires et avantages sociaux constituent 43,7 % des dépenses. C'est

dans cette catégorie de musées que la proportion des dépenses en activités muséologiques et autres dépenses de fonctionnement est la plus élevée par rapport aux dépenses totales, soit 41,9 %.

Ce sont les musées reconnus et soutenus aux projets qui affichent la proportion des salaires et avantages sociaux la plus élevée de toutes les catégories de musées, soit 51,0 % des dépenses totales de 71,0 M\$. Quant aux activités muséologiques et autres dépenses de fonctionnement, elles représentent 37,4 % des dépenses. Les dépenses des musées de cette catégorie constituent 24,5 % de celles de l'ensemble des musées visés par l'enquête.

À titre indicatif, en ce qui concerne les autres musées du réseau, les dépenses totales de fonctionnement s'élèvent à près de 45 M\$, et les salaires et avantages sociaux de même que les activités muséologiques et autres dépenses de fonctionnement correspondent tous les deux à plus de 35 % de ces dépenses.

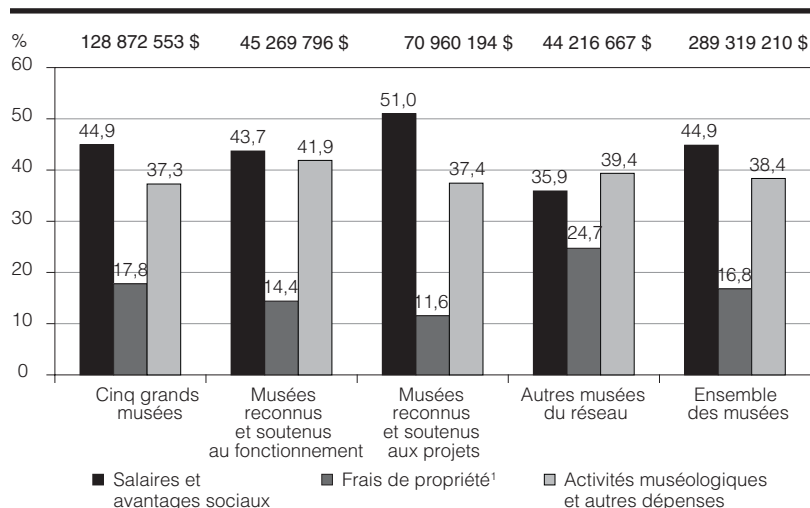
3.3.2 Lieux d'interprétation

En 2004, l'ensemble des lieux d'interprétation visés par l'enquête affiche des dépenses de fonctionnement de 61,2 M\$. Leurs salaires et avantages sociaux, d'une part, et les activités muséologiques et autres dépenses de fonctionnement, d'autre part, correspondent respectivement à 53,3 % et à 34,4 % des dépenses totales (voir tableau A-11.2).

Les dépenses des lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement s'élèvent à 8,5 M\$, soit 13,8 % des dépenses de l'ensemble des lieux d'interprétation. Les dépenses relatives aux salaires et avantages sociaux et aux activités muséologiques et autres dépenses de fonctionnement s'élèvent à 53,7 % et à 31,7 % des dépenses totales.

En ce qui concerne les lieux d'interprétation reconnus et soutenus aux projets, les dépenses de 11,8 M\$ correspondent à 19,3 % des dépenses totales de ce type d'institutions. De ces dépenses, les salaires et avantages sociaux représentent une proportion de 47,5 %, tandis

Figure 3.4
Répartition des dépenses de fonctionnement des cinq grands musées et des autres musées du réseau selon le poste de dépense et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004



1. Ce poste de dépense est sous-estimé parce que certains établissements étaient incapables d'y répondre.

Source : Tableau A-11.1.

que les activités muséologiques et autres dépenses de fonctionnement atteignent la proportion la plus élevée de toutes les catégories des lieux d'interprétation, soit 38,8 %.

Quant aux autres lieux d'interprétation du réseau, les dépenses de 40,9 M\$ représentent 66,8 % des dépenses de l'ensemble des lieux d'interprétation. Les salaires et avantages sociaux versés par ces autres lieux d'interprétation du réseau correspondent au plus haut pourcentage de ce type de dépenses parmi toutes les catégories des lieux d'interprétation, soit 55,0 %. En ce qui concerne les activités muséologiques et autres dépenses, elles accaparent 33,6 % des dépenses de fonctionnement.

3.3.3 Centres d'exposition

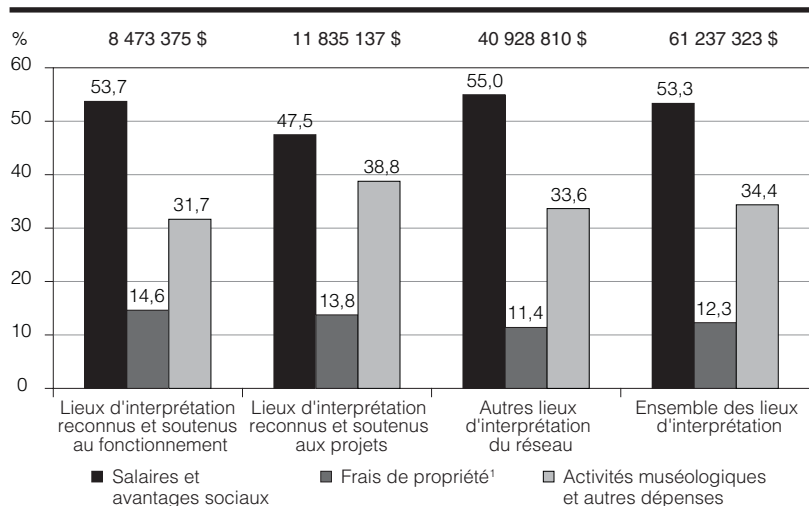
L'ensemble des centres d'exposition visés par l'enquête affiche des dépenses totales de fonctionnement de 8,8 M\$ en 2004. Le poste des salaires et avantages sociaux correspond à 45,9 % des dépenses totales, tandis que les activités muséologiques et autres dépenses de fonctionnement accaparent 35,2 % des dépenses totales (voir tableau A-11.3).

Les dépenses de fonctionnement des centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement atteignent 3,5 M\$, soit 39,8 % des dépenses totales des centres d'exposition. Pour leur part, les dépenses en salaires et avantages sociaux correspondent au pourcentage le plus élevé de ces dépenses de toutes les catégories de centres d'exposition, soit 42,8 %. Quant aux dépenses consacrées aux activités muséologiques et autres dépenses de fonctionnement, elles représentent 31,7 % des dépenses totales.

Les centres d'exposition reconnus et soutenus aux projets ont des dépenses totales de fonctionnement de 3,9 M\$. C'est dans cette catégorie de centres d'exposition que la proportion de dépenses en activités muséologiques et autres dépenses de fonctionnement (40,1 %) est la

Figure 3.5

Répartition des dépenses de fonctionnement des lieux d'interprétation selon le poste de dépense et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004

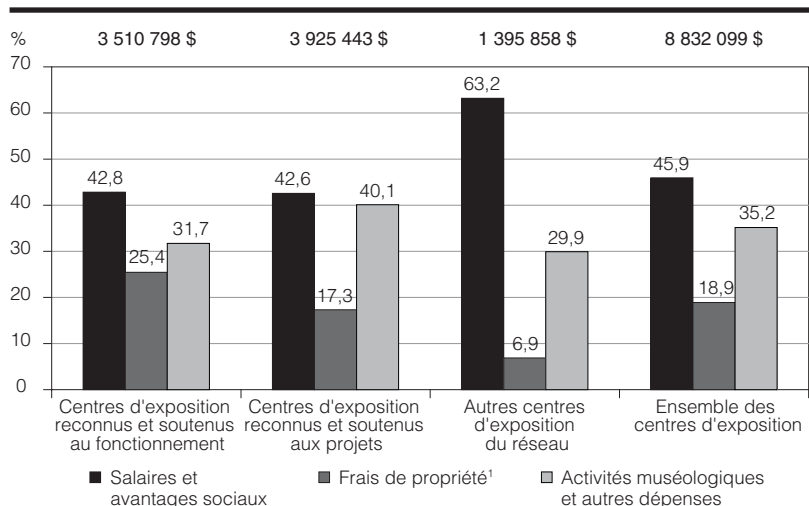


1. Ce poste de dépense est sous-estimé parce que certains établissements étaient incapables d'y répondre.

Source : Tableau A-11.2.

Figure 3.6

Répartition des dépenses de fonctionnement des centres d'exposition selon le poste de dépense et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004



1. Ce poste de dépense est sous-estimé parce que certains établissements étaient incapables d'y répondre.

Source : Tableau A-11.3.

plus élevée. Par ailleurs, la part des dépenses accordées aux salaires et avantages sociaux équivaut à 42,6 % des dépenses totales. À titre indicatif, dans les autres centres

d'exposition du réseau, les salaires et avantages sociaux correspondent à près de 64 % des dépenses.

3.4 Situation financière

À partir de la compilation des revenus totaux et des dépenses totales de fonctionnement déclarés et estimés dans cette enquête, la situation financière des trois types d'institutions muséales peut être évaluée pour l'année 2004.

3.4.1 Musées

En 2004, l'ensemble des musées affiche, au fonctionnement, un surplus de 1,4 M\$ (sur des revenus totaux de fonctionnement de 290,7 M\$). Trois catégories de musées accusent de légers déficits. Les cinq grands musées accusent un léger déficit de 275 000 \$ (sur des revenus totaux de 128,6 M\$) tout comme les musées reconnus et soutenus au fonctionnement et les musées reconnus et soutenus aux projets qui déclarent un déficit de 235 000 \$ (sur des revenus de fonctionnement totaux de 45,0 M\$) quant aux premiers, et de plus de 100 000 \$ (sur des revenus de fonctionnement totaux de 70,9 M\$) quant aux seconds. À titre indicatif, ce sont les autres musées du réseau qui affichent un surplus d'environ 2 M\$ (sur des revenus totaux de 46,3 M\$) (voir tableau A-9.1).

3.4.2 Lieux d'interprétation

Les trois catégories de lieux d'interprétation affichent un surplus de leurs revenus de fonctionnement par rapport à leurs dépenses du même type. Concernant les lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement, cet écart positif atteint plus de 355 000 \$ (sur des revenus totaux de 8,8 M\$) en comparaison de plus de 155 000 \$ (sur des revenus totaux de 12,0 M\$) quant aux lieux d'interprétation reconnus et soutenus aux projets et de près de 400 000 \$ (sur des revenus totaux de 41,3 M\$) quant aux autres lieux d'interprétation du réseau. Ainsi, l'ensemble des lieux d'interprétation visés par l'enquête affiche un surplus d'environ 910 000 \$ (sur des revenus totaux de 62,1 M\$) au titre des revenus et dépenses de fonctionnement (voir tableau A-9.2).

3.4.3 Centres d'exposition

L'ensemble des centres d'exposition visés par l'enquête affiche, au fonctionnement, un surplus de près de 60 000 \$ (sur des revenus de fonctionnement totaux de 8,9 M\$). Les revenus et les dépenses de fonctionnement des centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement et des centres d'exposition reconnus et soutenus aux projets sont presque en équilibre, montrant respectivement un très léger déficit d'environ 6 500 \$ et un surplus de près de 14 000 \$ sur des revenus totaux respectifs de 3,5 M\$ et de 3,9 M\$. À titre indicatif, mentionnons que les autres centres d'exposition du réseau présentent un léger surplus d'environ 50 000 \$ (sur des revenus totaux de 1,5 M\$) (voir tableau A-9.3).

3.5 Personnel rémunéré et masse salariale

Dans cette enquête, le personnel rémunéré comprend les salariés à temps complet toute l'année, les salariés à temps partiel toute l'année, les salariés saisonniers, les employés contractuels et pigistes et les étudiants et les stagiaires. Tous ces emplois sont comptabilisés en

nombre d'années-personnes ou d'équivalents temps complet (ETC).

3.5.1 Musées

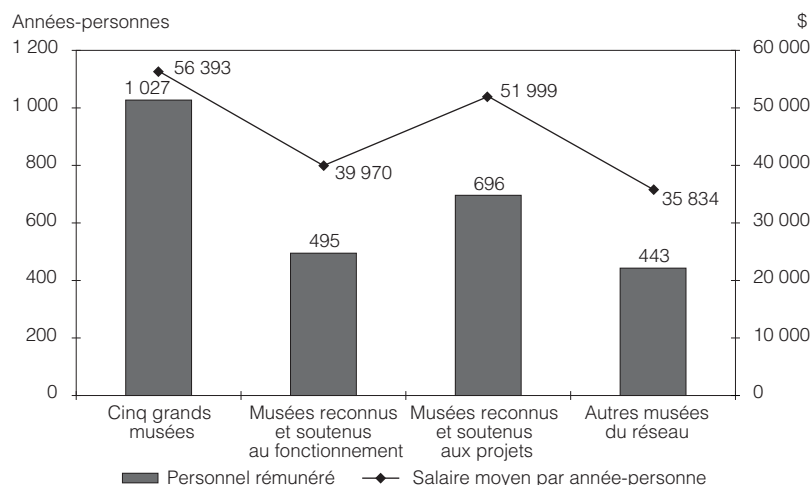
Tous les musées visés par l'enquête, quelle qu'en soit la catégorie, gèrent du personnel rémunéré dans une proportion d'au moins 75 %, atteignant même 100 % dans les cinq grands musées, les musées reconnus et soutenus au fonctionnement et les musées reconnus et soutenus aux projets (voir tableau A-12.1).

En 2004, le réseau des musées rémunère 2 661 années-personnes. Là-dessus, le personnel rémunéré des cinq grands musées atteint 1 027 années-personnes, soit 38,6 % du personnel rémunéré total des musées. En ce qui concerne les musées reconnus et soutenus au fonctionnement, le personnel rémunéré représente 18,6 % du personnel rémunéré total des musées. Quant aux musées reconnus et soutenus aux projets et aux autres musées du réseau, ils comptent respectivement 26,2 % et 16,6 % de l'ensemble du personnel rémunéré des musées.

À des fins de comparaison, mentionnons que le salaire annuel moyen par année-personne rémunérée est

Figure 3.7

Personnel rémunéré et salaire moyen par année-personne rémunérée des cinq grands musées et des autres musées du réseau selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004



Source : Tableau A-12.1.

de 56 393 \$ dans les cinq grands musées, de 39 970 \$ dans les musées reconnus et soutenus au fonctionnement, de 51 999 \$ dans les musées reconnus et soutenus aux projets et d'environ 35 000 \$ dans les autres musées du réseau. C'est dans cette dernière catégorie de musées que le salaire annuel moyen par année-personne rémunérée est le plus faible, soit un écart salarial de près de 40 % par rapport à celui de l'ensemble des musées visés par l'enquête (48 766 \$).

3.5.2 Lieux d'interprétation

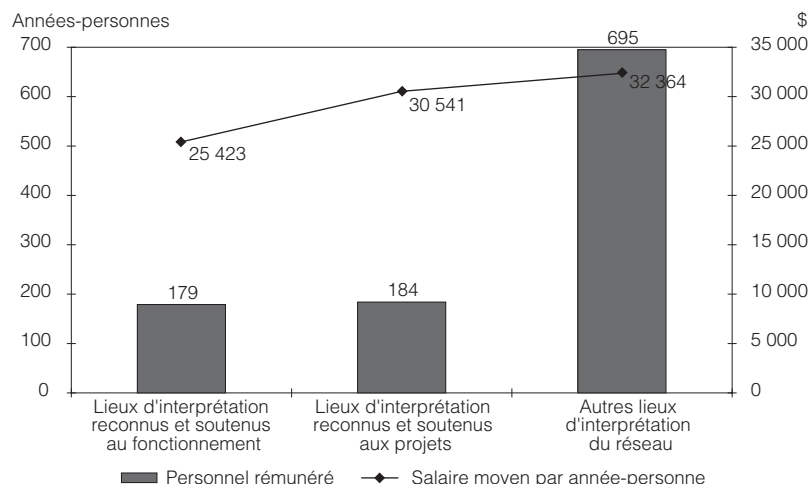
Les lieux d'interprétation de chacune des catégories de lieux visés par l'enquête gèrent du personnel rémunéré dans une proportion d'au moins 90 %, et ce pourcentage s'élève même à 100 % quant aux lieux d'interprétation reconnus et soutenus aux projets (voir tableau A-12.2).

En 2004, le réseau des lieux d'interprétation emploie 1 058 années-personnes. C'est dans les autres lieux d'interprétation du réseau que le nombre d'années-personnes rémunérées est le plus grand, soit 695, ce qui représente 65,7 % de l'ensemble du personnel rémunéré. Quant aux lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement et aux lieux d'interprétation reconnus et soutenus aux projets, ils comptent respectivement 16,9 % et 17,4 % du personnel total rémunéré des lieux d'interprétation.

C'est dans les lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement que le salaire annuel moyen par année-personne rémunérée est le plus faible, soit 25 423 \$ ou un écart salarial de 21,4 % par rapport à celui de l'ensemble des lieux d'interprétation visés par l'enquête (30 872 \$). À des fins de comparaison, le salaire annuel moyen est de 30 541 \$ par année-personne rémunérée dans les lieux d'interprétation reconnus et soutenus aux projets et de 32 364 \$ par année-personne rémunérée dans les autres lieux d'interprétation du réseau.

Figure 3.8

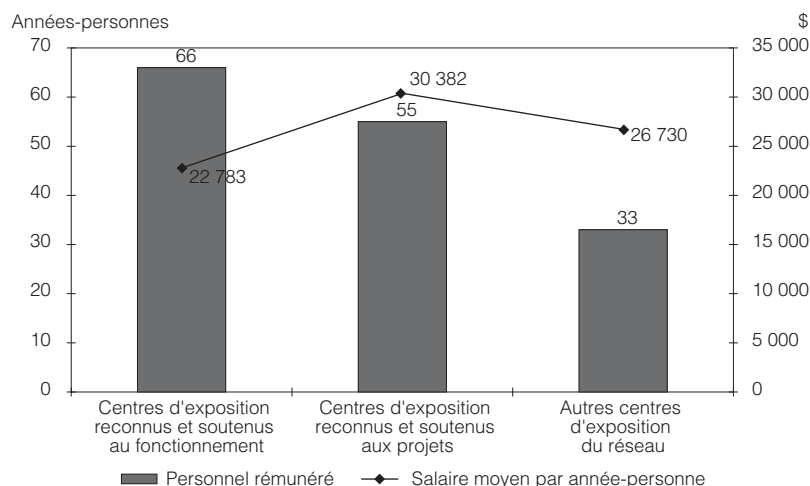
Personnel rémunéré et salaire moyen par année-personne rémunérée des lieux d'interprétation selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004



Source : Tableau A-12.2.

Figure 3.9

Personnel rémunéré et salaire moyen par année-personne rémunérée des centres d'exposition selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004



Source : Tableau A-12.3.

3.5.3 Centres d'exposition

Tous les centres d'exposition visés par l'enquête gèrent du personnel rémunéré. En 2004, le réseau des centres d'exposition rémunère 154 années-personnes. Là-dessus, le personnel rémunéré des centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement comprend 66 années-personnes, soit 42,9 % du

personnel total de l'univers visé. Par contre, dans les centres d'exposition reconnus et soutenus aux projets, le nombre total d'années-personnes rémunérées est de 55, soit 35,7 % du personnel total rémunéré des centres d'exposition (voir tableau A-12.3).

Le salaire annuel moyen d'environ 22 000 \$ par année-personne

rémunérée est le plus faible dans les centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement, ce qui signifie un écart salarial de 18 % par rapport à celui de l'ensemble des centres d'exposition établi à environ 26 000 \$. Par ailleurs, le salaire annuel moyen des centres d'exposition reconnus et soutenus aux projets est d'environ 30 000 \$ par année-personne rémunérée. À titre indicatif, soulignons que le salaire annuel moyen dans les autres centres d'exposition du réseau est de plus de 25 000 \$ par année-personne rémunérée.

3.6 Personnel non rémunéré

Le personnel non rémunéré comprend les bénévoles (à la gestion et au fonctionnement) et les étudiants et les stagiaires non rémunérés.

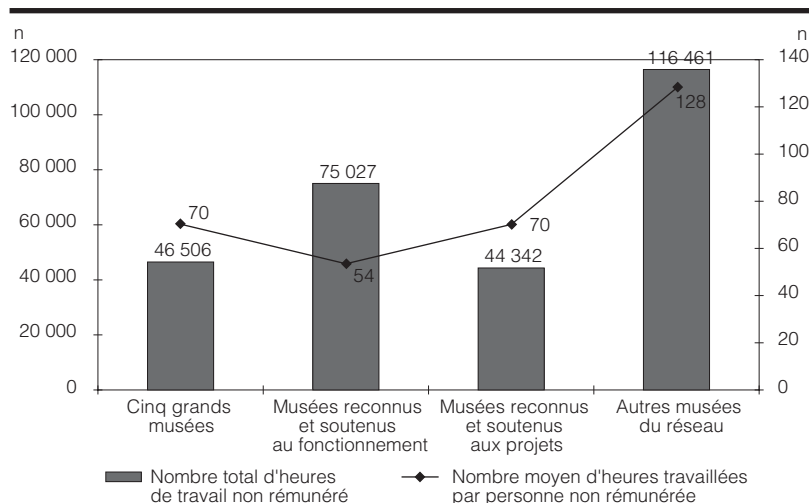
3.6.1 Musées

Près de 79 % des musées visés par l'enquête bénéficient de personnel non rémunéré. Cette proportion grimpe même jusqu'à 100 % dans les cinq grands musées, alors que c'est dans la catégorie des musées reconnus et soutenus aux projets qu'elle est la plus basse, c'est-à-dire 70,6 % (voir tableau A-13.1).

Le nombre annuel moyen d'heures travaillées par personne non rémunérée est de 70 heures dans les cinq grands musées et dans les musées reconnus et soutenus aux projets. Ce sont dans les musées reconnus et soutenus au fonctionnement que le nombre annuel moyen d'heures travaillées par personne non rémunérée est le plus faible, soit 54 heures, ce qui reflète un écart de 46,4 % avec le nombre d'heures travaillées dans l'ensemble des musées (78 heures). À titre indicatif, mentionnons que, dans les autres musées du réseau, le nombre annuel moyen d'heures travaillées est de plus de 125 heures par personne non rémunérée.

Figure 3.10

Nombre total d'heures travaillées par le personnel non rémunéré et moyenne d'heures travaillées par personne non rémunérée dans les cinq grands musées et les autres musées du réseau selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004



Source : Tableau A-13.1.

En ce qui concerne les cinq grands musées, le nombre annuel moyen d'heures travaillées par bénévole pour la gestion et le fonctionnement atteint respectivement 54 et 76 heures. Ce nombre annuel moyen d'heures travaillées au fonctionnement est le plus élevé de l'ensemble des musées visés par l'enquête pour lesquels cette moyenne est de 69 heures, soit un écart de plus de 10 %. Dans les musées reconnus et soutenus au fonctionnement, les bénévoles travaillent respectivement à la gestion et au fonctionnement un nombre annuel moyen de 43,2 et de 42,6 heures par bénévole. Quant aux musées reconnus et soutenus aux projets, le travail des bénévoles à la gestion représente un nombre annuel moyen de quelque 80 heures par bénévole (à titre indicatif) en comparaison d'environ 57 heures par bénévole au fonctionnement. C'est dans les autres musées du réseau que le nombre annuel moyen d'heures travaillées par bénévole à la gestion est le plus élevé, soit environ 200 heures, équivalant ainsi à plus de deux fois l'ensemble des répondants (97 heures). Le nombre annuel moyen d'heures travaillées par bénévole au fonctionnement

dans ces autres musées est d'environ 110 heures.

3.6.2 Lieux d'interprétation

Les lieux d'interprétation visés par l'enquête bénéficient à 64,9 % de personnel non rémunéré. Cette proportion grimpe à 70,5 % quant aux lieux reconnus et soutenus au fonctionnement et baisse à 60,2 % relativement aux lieux reconnus et soutenus aux projets (voir tableau A-13.2).

Dans les lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement, le personnel non rémunéré travaille un nombre annuel moyen d'environ 67 heures par personne en comparaison de près de 78 heures par personne dans les autres lieux d'interprétation du réseau. C'est donc dans cette dernière catégorie que le nombre annuel moyen d'heures travaillées par personne non rémunérée est plus élevé de 14,9 % par rapport à la moyenne des heures travaillées dans l'ensemble des lieux d'interprétation (68 heures).

Dans les autres lieux d'interprétation du réseau, le nombre annuel moyen d'heures travaillées pour assurer

la gestion et le fonctionnement est respectivement de 120 heures et de 60 heures par bénévole, ce qui est supérieur au nombre observé dans l'ensemble des lieux d'interprétation (89 heures à la gestion et 54 heures au fonctionnement). Quant aux données relatives aux lieux d'interprétation reconnus et soutenus aux projets, elles ne sont pas suffisamment précises pour en tirer de l'information concluante; le nombre annuel moyen d'heures travaillées serait de plus de 40 heures par personne non rémunérée, dont près de 38 heures par bénévole pour assurer la gestion de ces lieux. De même, dans les lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement, les bénévoles consacraient un nombre annuel moyen de près de 75 heures à la gestion et plus de 55 heures au fonctionnement.

3.6.3 Centres d'exposition

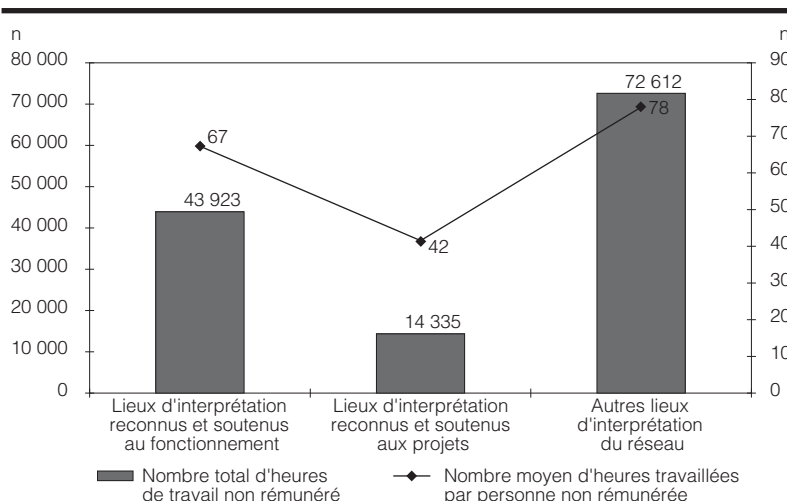
À peine un peu plus de la moitié des centres d'exposition visés par l'enquête bénéficient de personnel non rémunéré. Cette proportion baisse même à environ 45 % dans les centres d'exposition reconnus et soutenus aux projets. Soulignons que les données suivantes sont très peu précises et ne sont présentées qu'à titre indicatif (voir tableau A-13.3).

Dans l'ensemble des centres d'exposition, les quelque 400 personnes non rémunérées travaillent un nombre annuel moyen d'environ 68 heures. Les bénévoles consacrent chacun une cinquantaine d'heures à la gestion et près de 60 heures au fonctionnement.

Mentionnons que, dans les centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement, le nombre annuel moyen d'heures travaillées par personne non rémunérée atteint près de 25 heures comparativement à un nombre annuel moyen d'heures travaillées de plus de 90 heures et de près de 70 heures respectivement dans les centres d'exposition reconnus et soutenus aux projets et dans les autres centres d'exposition du réseau.

Figure 3.11

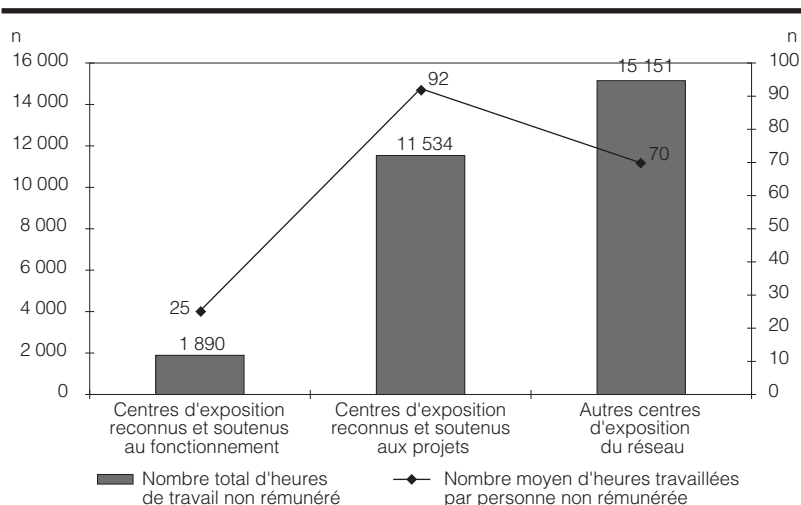
Nombre total d'heures travaillées par le personnel non rémunéré et moyenne d'heures travaillées par personne non rémunérée dans les lieux d'interprétation selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004



Source : Tableau A-13.2.

Figure 3.12

Nombre total d'heures travaillées par le personnel non rémunéré et moyenne d'heures travaillées par personne non rémunérée dans les centres d'exposition selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004



Source : Tableau A-13.3.

3.7 Adhésion des membres

Le nombre total de membres comprend des membres institutionnels, des membres individuels et d'autres membres dont la définition est très large : bienfaiteurs, membres honoraires, familles, etc.

3.7.1 Musées

Près de 63 % des musées visés par l'enquête peuvent compter sur des membres. Cette proportion grimpe à 80,0 % quant aux cinq grands musées et à 86,8 % dans les musées soutenus et reconnus au fonctionnement, alors que ce pourcentage

varie de 40 % à 60 % dans les autres catégories de musées. Les cinq grands musées totalisent le plus grand nombre de membres (35 869), soit 50,0 % des membres de l'ensemble des musées (71 715) (voir tableau A-14.1).

Quant aux musées reconnus et soutenus au fonctionnement, ils cumulent plus de 11 000 membres, ce qui représente 15,4 % du total des membres des musées. Ce sont les musées reconnus et soutenus aux projets qui peuvent compter en deuxième lieu sur le plus grand nombre de membres, soit près de 20 000. Les autres musées du réseau affichent environ 4 500 membres, ce qui correspond à 6,4 % des membres de l'ensemble des musées.

Notons que, dans l'ensemble des musées visés par l'enquête, plus de 85 % du nombre total de membres sont des membres individuels.

3.7.2 Lieux d'interprétation

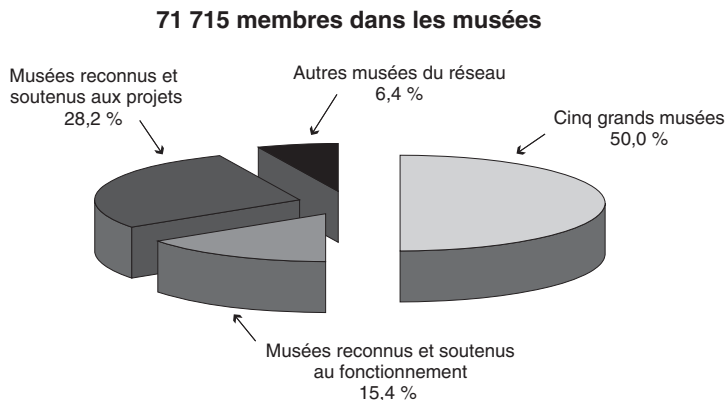
À peine le tiers des lieux d'interprétation visés par l'enquête jouissent de l'adhésion de membres. Cependant, 54 % des lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement peuvent compter sur des membres, alors que cette proportion passe à 17 % et à 25 % pour les deux autres catégories de lieux d'interprétation. Dans l'ensemble, les lieux d'interprétation peuvent compter sur près de 20 000 membres pour les appuyer dans leur mission, dont plus de 4 000 se rattachent aux autres lieux d'interprétation du réseau (voir tableau A-14.2).

3.7.3 Centres d'exposition

Près de 40 % des centres d'exposition visés par l'enquête peuvent compter sur des membres pour les soutenir. Cette proportion grimpe à 57 % pour ce qui est des centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement. Le nombre total de membres dans l'ensemble des centres d'exposition se situe autour de 3 000 dont 93 % sont des

Figure 3.13

Répartition des membres selon les catégories de musées, Québec, 2004



Source : Tableau A-14.1.

membres individuels (voir tableau A-14.3).

3.8 Occupation et niveau de protection des bâtiments

3.8.1 Musées

L'enquête révèle que la moitié des musées occupent un bâtiment patrimonial. Cette proportion est particulièrement élevée parmi les musées reconnus et soutenus aux projets (65,5 %) et ceux qui sont reconnus et soutenus au fonctionnement (64,0 %) (voir tableau A-15.1).

Les musées reconnus et soutenus au fonctionnement occupent principalement un bâtiment patrimonial à titre de propriétaires (60,0 % des cas). Par contre, dans l'ensemble des musées occupant ce type de bâtiments, ceux-ci sont propriétaires dans une proportion de 43,9 %, et locataires dans 42,4 % des cas. L'ensemble des musées – et d'ailleurs ceux qui sont soutenus et reconnus au fonctionnement – profite surtout d'une protection de niveau provincial.

Les musées reconnus et soutenus aux projets qui occupent un bâtiment patrimonial sont ou locataires (38,1 % des cas) ou propriétaires (36,6 % des cas) et bénéficient surtout d'une protection de niveau municipal.

3.8.2 Lieux d'interprétation

L'enquête révèle que les deux tiers des lieux d'interprétation occupent un bâtiment patrimonial et que cette proportion culmine parmi les lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement avec un taux d'occupation de ce type de bâtiments de 85,4 % (voir tableau A-15.2).

À l'exception des lieux d'interprétation reconnus et soutenus aux projets, les autres catégories de lieux d'interprétation occupant un bâtiment patrimonial sont principalement propriétaires et bénéficient d'une protection de niveau provincial.

Quant aux lieux d'interprétation reconnus et soutenus aux projets, ils occupent un bâtiment patrimonial à la fois à titre de locataires (40,9 % des cas) et de propriétaires (39,8 % des cas) et bénéficient d'une protection provinciale et fédérale.

3.8.3 Centres d'exposition

Le tiers des centres d'exposition visés par l'enquête occupent un bâtiment patrimonial et cette proportion grimpe à 60,1 % quant aux autres centres d'exposition du réseau. Dans l'ensemble, les centres d'exposition occupent un bâtiment patrimonial principalement à titre de locataires (40,1 % des cas), alors que, à titre indicatif seulement,

les autres centres d'exposition du réseau semblent occuper ce type de bâtiments autant comme gestionnaires que comme locataires. Ils peuvent compter surtout sur une protection de niveau municipal (voir tableau A-15.3).

3.9 Immobilisation

L'immobilisation peut être définie par des améliorations locatives apportées au bâtiment ou des agrandissements ou de l'ajout d'espace. Les données sur l'immobilisation d'une seule année doivent être interprétées avec prudence, puisqu'il peut s'agir du résultat d'une conjoncture.

3.9.1 Musées

En 2004, l'ensemble des musées visés par l'enquête reçoit 17,6 M\$ en subvention pour immobilisation et dépense 27,6 M\$ à ce titre, ce qui signifie que les subventions touchées correspondent à 63,7 % des dépenses (voir tableau A-9.1).

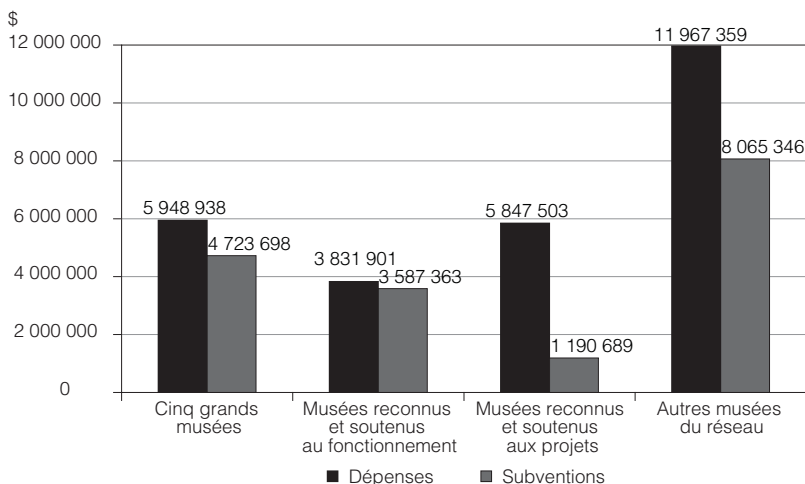
Les cinq grands musées reçoivent des subventions pour immobilisation de 4,7 M\$ par rapport à des dépenses totales de 5,9 M\$, ce qui équivaut à une proportion de 79,4 %. Les subventions reçues par ces cinq musées représentent 26,9 % des subventions totales versées à l'ensemble des musées.

Ce sont les musées reconnus et soutenus au fonctionnement qui reçoivent la plus forte proportion des subventions en immobilisation par rapport aux dépenses, soit 93,6 %. Quant aux autres musées du réseau, ce pourcentage des subventions correspond à 67,4 % de leurs dépenses en immobilisation.

À titre indicatif seulement, à cause des données moins précises, mentionnons qu'en ce qui concerne les musées reconnus et soutenus aux projets, les subventions reçues pour immobilisation ne représenteraient que près de 20 % des dépenses.

Figure 3.14

Dépenses et subventions pour immobilisation des cinq grands musées et des autres musées du réseau selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004



Source : Tableau A-9.1.

3.9.2 Lieux d'interprétation

L'ensemble des lieux d'interprétation visés par l'enquête reçoit des subventions de 6,7 M\$ pour immobilisation. Cette somme surpasse de plus de 400 000 \$ les dépenses en immobilisation de l'année courante. Ce résultat peut s'expliquer par quelques projets d'immobilisation qui se seraient étendus sur plus d'un an et par la faible précision de certaines données (voir tableau A-9.2).

3.9.3 Centres d'exposition

Seulement pour donner un ordre de grandeur, les données n'étant pas très précises, mentionnons que l'ensemble des centres d'exposition visés par l'enquête aurait reçu des subventions d'une centaine de milliers de dollars mais que les dépenses auraient été supérieures. L'écart entre les subventions et les dépenses d'immobilisation serait moins important concernant les centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement.

3.10 Fréquentation des institutions muséales

Ces données proviennent de compilations spéciales faites à partir

des résultats de l'*Enquête sur la fréquentation des institutions muséales du Québec* pour l'année 2004. Cette enquête est menée par l'OCCQ de façon récurrente depuis 2003. On y dénombre notamment la clientèle générale constituée d'individus venus visiter une institution muséale seuls ou en groupe, et la clientèle scolaire composée de groupes d'élèves de la maternelle, du primaire et du secondaire.

3.10.1 Musées

Les 123 musées répondant à l'enquête en 2004 déclarent 7,7 millions de visiteurs. Ce sont les cinq grands musées qui en accueillent le plus grand nombre, soit 2,7 millions. Ce total représente 35,5 % des visiteurs déclarés par les musées. La clientèle est de type « générale » à 90,7 %. Les 39 musées reconnus et soutenus au fonctionnement ne reçoivent que 783 747 visiteurs, soit 10,2 % de tous les visiteurs des musées. Ces visiteurs appartiennent à 76,4 % à la clientèle générale.

Deuxièmes en importance quant au nombre de visiteurs, les 22 musées reconnus et soutenus aux projets accueillent 2,6 millions de visiteurs, dont 87,3 % est composé de clientèle générale. Quant aux 57 autres

musées du réseau, le nombre de leurs visiteurs s'élève à 1,6 million, ce qui représente 20,6 % des visiteurs totaux. La clientèle générale correspond à 92,9 % de ces derniers.

Pour ce qui est des quatre catégories de musées, la clientèle générale est la plus nombreuse au cours du troisième trimestre de l'année 2004. Quant à la clientèle scolaire, ce sont les musées reconnus et soutenus aux projets qui en reçoivent le plus, soit 36,4 % de cette clientèle, encore plus que les cinq grands musées (33,2 %). Comme il fallait s'y attendre, la clientèle scolaire est la plus nombreuse pendant le deuxième trimestre de l'année dans l'ensemble des musées concernés par l'enquête.

3.10.2 Lieux d'interprétation

L'ensemble des 220 lieux d'interprétation répondants à l'enquête attire 3,9 millions de visiteurs, composés à 85,7 % de clientèle générale. Ce sont les 134 autres lieux d'interprétation du réseau qui accueillent le plus grand nombre de visiteurs (2,9 millions), soit 75,7 % du nombre total. De ce nombre, la clientèle générale représente 85,8 % de tous les visiteurs.

Les 62 lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement reçoivent 421 240 visiteurs (10,9 % du total), alors que les 24 lieux d'interprétation reconnus et soutenus aux projets en accueillent 518 814, soit 13,4 % du total. La clientèle générale de ces deux catégories de

lieux d'interprétation correspond à environ 85 % des visiteurs totaux.

C'est également dans les autres lieux d'interprétation du réseau que la clientèle scolaire est la plus nombreuse au cours de l'année 2004. Au deuxième trimestre, la clientèle scolaire de cette catégorie de lieux représente 79,6 % de la clientèle totale.

3.10.3 Centres d'exposition

Les 61 centres d'exposition répondants reçoivent 649 963 visiteurs, composés à 73,0 % de clientèle générale. Ce sont les 17 centres d'exposition reconnus et soutenus aux projets qui accueillent le plus grand nombre de visiteurs, soit 261 306 ou 40,2 % du total des visiteurs. La

Tableau 3.2

Visiteurs dans les institutions muséales répondantes par type d'institutions et de clientèle selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004

	Nombre de répondants	Clientèle				Total
		Scolaire	Générale	Intra-muros totale	Hors murs	
n						
Musées	123	664 661	6 815 242	7 479 903	217 520	7 697 423
Grands musées ¹	5	220 921	2 480 912	2 701 833	33 617	2 735 904
Reconnus et soutenus au fonctionnement ²	39	112 276	599 015	711 291	72 456	783 747
Reconnus et soutenus aux projets ³	22	241 850	2 262 883	2 504 733	88 186	2 592 919
Autres musées du réseau	57	89 614	1 472 432	1 562 046	23 261	1 584 853
Lieux d'interprétation	220	510 985	3 315 315	3 826 300	40 373	3 866 673
Reconnus et soutenus au fonctionnement ²	62	50 981	357 193	408 174	13 066	421 240
Reconnus et soutenus aux projets ³	24	65 355	445 874	511 229	7 585	518 814
Autres lieux d'interprétation du réseau	134	394 649	2 512 248	2 906 897	19 722	2 926 619
Centres d'exposition	61	97 092	474 338	571 430	78 533	649 963
Reconnus et soutenus au fonctionnement ²	19	50 491	133 154	183 645	12 778	196 423
Reconnus et soutenus aux projets ³	17	34 011	172 111	206 122	55 184	261 306
Autres centres d'exposition du réseau	25	12 590	169 073	181 663	10 571	192 234
Toutes les institutions muséales	404	1 272 738	10 604 895	11 877 633	336 426	12 214 059
Grands musées ¹	5	220 921	2 480 912	2 701 833	33 617	2 735 904
Reconnues et soutenues au fonctionnement ²	120	213 748	1 089 362	1 303 110	98 300	1 401 410
Reconnues et soutenues aux projets ³	63	341 216	2 880 868	3 222 084	150 955	3 373 039
Autres institutions muséales du réseau	216	496 853	4 153 753	4 650 606	53 554	4 703 706

1. Les cinq grands musées incluent le Musée national des beaux-arts de Québec, le Musée de la civilisation, le Musée d'art contemporain de Montréal, le Musée des beaux-arts de Montréal et le Musée canadien des civilisations.

2. Établissements reconnus et soutenus au fonctionnement par le ministère de la Culture et des Communications.

3. Établissements reconnus et soutenus aux projets par le ministère de la Culture et des Communications.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur la fréquentation des institutions muséales, 2004*.

clientèle générale compose 65,9 % des visiteurs.

Quant aux 19 centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement, le nombre de visiteurs (196 423) représente 30,2 % du total, alors que, dans les 25 autres centres d'exposition du réseau, le nombre de visiteurs est de 192 234. Ces deux catégories de centres d'exposition accueillent respectivement une proportion de 67,8 % et de 88,0 % de clientèle générale parmi tous leurs visiteurs.

À l'exception du troisième trimestre 2004, la clientèle scolaire dans l'ensemble des centres d'exposition est assez stable, soit près de 30 000 visiteurs par trimestre. C'est au deuxième trimestre que ce nombre est le plus élevé, soit 32 672 visiteurs dont 45,6 % fréquentent les centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement.

3.11 Faits saillants

Des 420 établissements qui constituent l'univers de l'enquête pour le secteur des institutions muséales, le MCC reconnaît 120 institutions muséales soutenues au fonctionnement (appelées « reconnues et soutenues au fonctionnement »). Conformément à la politique muséale du MCC, se sont ajoutées 71 nouvelles institutions reconnues comme admissibles à de l'aide financière pour des projets ponctuels (appelées « reconnues et soutenues aux projets »). Les données des cinq grands musées sont regroupées pour mieux refléter la situation très différente entre ces derniers et les autres musées du réseau. En effet, les quatre musées régis par la Loi sur les musées ont des missions précises tout comme le Musée canadien des civilisations. Dans l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine*, leur nombre diffère quelque peu : les données sur les musées reconnus et soutenus au fonctionnement par le MCC englobent les résultats de 39 musées et les données portent sur 67 institutions muséales reconnues et soutenues aux projets.

3.11.1 Revenus de fonctionnement

L'ensemble des musées touche des revenus de fonctionnement de 290,7 M\$. De cette somme, les cinq grands musées accaparent 44,2 % (128,6 M\$). Les revenus des musées reconnus et soutenus aux projets correspondent à 24,4 % des revenus totaux. Tous les lieux d'interprétation visés touchent des revenus de fonctionnement de 62,1 M\$, et 66,5 % de ce total est octroyé aux autres lieux d'interprétation du réseau. L'ensemble des centres d'exposition visés touche des revenus de fonctionnement de 8,9 M\$. Les centres d'exposition reconnus et soutenus aux projets retiennent 44,3 % de cette somme.

3.11.1.1 Revenus autonomes

L'ensemble des musées visés par l'enquête gagne des revenus autonomes de 73,8 M\$, soit 25,4 % de leurs revenus totaux. Les autres musées du réseau présentent la plus forte proportion de revenus autonomes (43,8 %) par rapport aux revenus totaux. Tous les lieux d'interprétation visés gagnent des revenus autonomes totalisant 25,5 M\$, ce qui correspond à 41,0 % des revenus totaux. Par rapport aux revenus totaux, les lieux d'interprétation reconnus et soutenus aux projets présentent la proportion des revenus autonomes la plus élevée (58,1 %). Les revenus autonomes (1,8 M\$) gagnés par l'ensemble des centres d'exposition constituent 20,3 % des revenus totaux. Les revenus autonomes des centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement ne représentent que 4,5 % de leurs revenus totaux.

3.11.1.2 Aide externe publique et parapublique

À l'ensemble des musées, pour lesquels cette aide externe de 145,6 M\$ correspond à 50,1 % des revenus totaux, le gouvernement du Québec verse 84,1 M\$ de ce total, dont 79,2 % par l'entremise du MCC. La somme de 99,1 M\$ reçue par les cinq grands musées représente le plus fort pourcentage

(77,1 %) d'aide externe publique et parapublique dans l'ensemble des revenus d'une catégorie d'institutions, le MCC accordant à lui seul 99,6 % des subventions du gouvernement du Québec. L'aide externe touchée par l'ensemble des lieux d'interprétation visés atteint 16,1 M\$, soit 26,0 % des revenus totaux. Les principales sources de cette aide proviennent des gouvernements du Canada (41,1 %) et du Québec (36,7 %). L'aide de 5,3 M\$ reçue par les lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement représente le plus important pourcentage de cette aide dans l'ensemble des revenus (59,9 %) pour les lieux d'interprétation. Tous les centres d'exposition visés par l'enquête reçoivent une aide de 4,2 M\$, c'est-à-dire 47,2 % de leurs revenus totaux. L'aide externe provient principalement du gouvernement du Québec (2,3 M\$), dont le MCC verse 79,9 %. Les centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement recueillent la plus forte proportion de cette aide, soit 85,6 % de leurs revenus totaux.

3.11.1.3 Aide privée

L'ensemble des musées visés par l'enquête reçoit 30,0 M\$ en aide privée, soit 10,3 % de leurs revenus totaux. Les cinq grands musées touchent 5,5 M\$ en aide privée, ce qui ne représente que 4,3 % de leurs revenus totaux de fonctionnement. Ce sont les musées reconnus et soutenus au fonctionnement pour lesquels l'aide financière reçue du secteur privé représente la part la plus importante de leurs revenus totaux, soit 39,2 %. Tous les lieux d'interprétation reçoivent 3,6 M\$ en aide privée, soit 5,9 % de leurs revenus totaux. L'aide privée reçue par les lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement ne représente que 3,5 % de leurs revenus totaux. L'aide privée touchée par l'ensemble des centres d'exposition ne représente que 7,8 % des revenus totaux. Quant aux centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement, l'aide privée reçue ne correspond qu'à 4,6 % de leurs revenus totaux.

3.11.2 Dépenses de fonctionnement

L'ensemble des musées visés par l'enquête assume des dépenses de fonctionnement de 289,3 M\$. Les salaires et avantages sociaux dans les musées reconnus et soutenus aux projets représentent la plus importante dépense (51,0 %), tandis que la part des dépenses en activités muséologiques et autres dépenses de fonctionnement est la plus élevée (41,9 %) dans les musées reconnus et soutenus au fonctionnement. Tous les lieux d'interprétation visés par l'enquête ont des dépenses de fonctionnement de 61,2 M\$. La proportion des dépenses en salaires et avantages sociaux versées par les autres lieux d'interprétation du réseau est la plus importante (55,0 %), alors que ce sont dans les lieux d'interprétation reconnus et soutenus aux projets que celle des dépenses en activités muséologiques et autres dépenses est la plus élevée (38,8 %). L'ensemble des centres d'exposition visés assume des dépenses totales de fonctionnement de 8,8 M\$. Ce sont les centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement qui affichent la plus forte proportion des dépenses en salaires et avantages sociaux dans les dépenses totales (42,8 %), alors que les centres d'exposition reconnus et soutenus aux projets présentent la plus grande part des dépenses en activités muséologiques et autres dépenses de fonctionnement (40,1 %).

3.11.3 Situation financière

L'ensemble des musées affiche, au fonctionnement, un surplus de 1,4 M\$. Quant aux cinq grands musées, tout comme les musées reconnus et soutenus au fonctionnement et les musées reconnus et soutenus aux projets, ils déclarent de légers déficits. À titre indicatif, ce sont les autres musées du réseau qui affichent un surplus. Les trois catégories de lieux d'interprétation affichent un surplus de leurs revenus de fonctionnement par rapport à leurs dépenses de même type. L'ensemble des centres d'exposi-

tion affichent un surplus de près de 60 000 \$. Quant aux centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement et les centres d'exposition reconnus et soutenus aux projets, ils sont presque en équilibre, affichant un très léger déficit.

3.11.4 Personnel rémunéré et masse salariale

En 2004, le réseau des musées rémunère 2 661 années-personnes. Une proportion de 38,6 % travaille dans les cinq grands musées. Dans les autres musées du réseau, le salaire annuel moyen par année-personne rémunérée est le moins élevé (environ 35 000 \$), par rapport à celui de l'ensemble des musées (48 766 \$). Le salaire moyen par année-personne est le plus élevé dans les cinq grands musées, atteignant 56 393 \$. Le réseau des lieux d'interprétation emploie 1 058 années-personnes dont 695, le nombre le plus grand, concerne les autres lieux d'interprétation du réseau. Le salaire moyen par année-personne est le plus faible (25 423 \$) dans les lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement, par rapport à celui de l'ensemble des lieux (30 872 \$). Le réseau des centres d'exposition rémunère 154 années-personnes dont 42,9 % se trouvent dans les centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement. Le salaire moyen d'environ 22 000 \$ par année-personne du personnel de ces centres est le plus faible par rapport à celui de l'ensemble des centres d'exposition (environ 26 000 \$).

3.11.5 Personnel non rémunéré et bénévoles

Près de 79 % des musées visés par l'enquête peuvent compter sur du personnel non rémunéré. Le nombre annuel moyen d'heures travaillées par personne non rémunérée est le plus faible (54 heures) dans les musées reconnus et soutenus au fonctionnement. Dans les cinq grands musées le nombre annuel moyen

d'heures travaillées par bénévole au fonctionnement (76 heures) est le plus grand tandis que c'est dans les autres musées du réseau que le nombre annuel moyen d'heures travaillées par bénévole à la gestion (environ 200 heures) est le plus élevé. Près de 65 % des lieux d'interprétation visés bénéficient de personnel non rémunéré. Dans les autres lieux d'interprétation du réseau, le nombre d'heures travaillées par personne non rémunérée (près de 78 heures) est le plus élevé de l'ensemble des lieux d'interprétation tout comme le nombre annuel moyen d'heures travaillées par bénévole pour assurer la gestion (120 heures) et le fonctionnement (60 heures). Un peu plus de la moitié des centres d'exposition visés bénéficient de personnel non rémunéré. Dans l'ensemble des centres d'exposition, près de 400 personnes non rémunérées travaillent en moyenne environ 68 heures par année. En 2004, les bénévoles travaillent en moyenne environ 50 heures à la gestion et près de 60 heures au fonctionnement.

3.11.6 Adhésion des membres

Près de 63 % des musées visés peuvent compter sur des membres. Une proportion de 50 % de l'ensemble des membres (71 715) se rattache aux cinq grands musées. Les musées reconnus et soutenus aux projets bénéficient de près de 20 000 membres. À peine le tiers des lieux d'interprétation visés peuvent compter sur un nombre de près de 20 000 membres, dont plus de 4 000 se rattachent aux autres lieux d'interprétation du réseau. Près de 40 % de l'ensemble des centres d'exposition ont des membres dont le nombre total est d'environ 3 000.

3.11.7 Occupation et niveau de protection des bâtiments

La moitié des musées occupent un bâtiment patrimonial. L'ensemble de ces musées occupant ce type de bâtiment est en grande partie propriétaire ou locataire. Ils profitent surtout d'une protection de niveau

provincial. Les deux tiers des lieux d'interprétation occupent un bâtiment patrimonial. Ils sont principalement propriétaires et bénéficient eux aussi surtout d'une protection de niveau provincial. Le tiers des centres d'exposition occupent un bâtiment patrimonial. Ils sont principalement locataires tout en bénéficiant surtout d'une protection municipale.

3.11.8 Fréquentation des institutions muséales

En 2004, les cinq grands musées accueillent 2,7 millions de visiteurs, soit 35,5 % de l'ensemble des visiteurs déclarés dans les musées (7,7 millions). Il s'agit à 90,7 % de clientèle générale. Les musées reconnus et soutenus aux projets reçoivent, quant à eux, 2,6 millions de visiteurs. L'ensemble des lieux d'interprétation attire 3,9 millions de visiteurs, dont 2,9 millions se dirigent vers les autres lieux d'interprétation du réseau. La clientèle générale compose 85,8 % de leurs visiteurs. Tous les centres d'exposition reçoivent 649 963 visiteurs, dont 73,0 % est composé de clientèle générale. Parmi les différentes catégories de centres d'exposition, ce sont les centres reconnus et soutenus aux projets qui affichent le nombre de visiteurs le plus élevé, soit 261 306.

Conclusion : un univers qui se révèle peu à peu

Yves Bergeron et Suzanne Dumas

Ce portrait permet de constater que les données recueillies au cours de cette enquête mettent en lumière des aspects que nous pouvions déduire par notre observation et notre connaissance du réseau des institutions muséales. En ce sens, l'enquête a permis de valider des tendances qui se dessinent depuis plusieurs années dans le monde des institutions muséales.

4.1 Situation complexe et précaire du réseau

Nous constatons qu'il existe deux catégories d'institutions muséales. Les institutions soutenues par les gouvernements provincial et fédéral disposent de moyens difficilement comparables avec ceux du reste du réseau. Pourtant, il apparaît clairement que l'ensemble des institutions muséales, composé des musées régionaux, des lieux d'interprétation et des centres d'exposition, constitue un complexe culturel vivant et très fréquenté par les citoyens.

Les musées d'État financés par le MCC (Musée national des beaux-arts du Québec, Musée de la civilisation et Musée d'art contemporain de Montréal) jouent un rôle de chefs de file dans le réseau des institutions muséales du Québec en apportant leur contribution par le prêt d'objets et d'œuvres d'art, en réalisant des expositions itinérantes et en partageant leurs ressources (recherche, conservation, diffusion et publications). Cette contribution permet à de nombreux musées, lieux d'inter-

prétation et centres d'exposition de présenter des expositions de qualité. En ce sens, on peut dire que les musées d'État ont un puissant effet de levier sur le réseau des institutions muséales québécoises.

Nous constatons aussi que le gouvernement fédéral est particulièrement présent au Québec grâce au Musée canadien des civilisations, musée dont le budget est le plus important du pays, et au réseau des lieux historiques de Parcs Canada qui dispose d'une solide infrastructure sur les plans financier, scientifique et organisationnel. La situation des lieux d'interprétation de Parcs Canada peut difficilement être comparée au réseau des lieux d'interprétation québécois qui dispose de peu de moyens et qui demeure cependant très populaire.

Il apparaît de manière assez explicite que le réseau des institutions muséales traverse une période difficile. L'essentiel des revenus provient en grande partie des différents ordres de gouvernement (provincial, fédéral et municipal). L'aide substantielle accordée par le gouvernement du Québec, plus particulièrement par l'entremise du MCC, est cruciale pour le maintien du réseau des institutions muséales. On constate par ailleurs que les municipalités et les organismes régionaux sont devenus des acteurs clés pour le maintien du réseau dans le territoire québécois.

Les revenus autonomes générés par les musées sont importants, mais ils se révèlent très variables selon le

type d'institutions. Les musées et plus particulièrement les musées de sciences ainsi que les lieux d'interprétation en sciences réussissent à générer des revenus autonomes plus importants que les autres types d'institutions. Cela s'explique sans aucun doute par leur haut niveau de fréquentation. Il semble par ailleurs que ces institutions muséales attirent un public familial. Par ailleurs, certaines institutions, comme les musées d'art et plus particulièrement les centres d'exposition, attirent moins de visiteurs et génèrent donc moins de revenus autonomes. Encore une fois, nous devons souligner que certaines institutions réussissent à recueillir d'importantes sommes provenant de l'aide privée sous forme de dons et de commandes. C'est précisément dans les musées d'art que la contribution de l'aide privée est la plus élevée.

Si les organismes gouvernementaux souhaitent que les institutions muséales augmentent sans cesse l'aide privée, il faut reconnaître que toutes les institutions muséales ne se trouvent pas sur un pied d'égalité. On constate d'ailleurs que certaines institutions muséales semblent peu attractives pour les entreprises qui souhaitent associer leur nom à un musée. La recherche d'une visibilité prestigieuse semble exclure certains types d'institutions muséales. De plus, il faut tenir compte de la taille des institutions. Un musée qui accueille 10 000 visiteurs par année ne peut espérer recueillir autant des entreprises privées qu'un musée

qui en accueille près de 300 000. D'ailleurs, les institutions muséales sollicitent les mêmes entreprises qui soutiennent les institutions culturelles. De plus, la concurrence ne concerne pas simplement les institutions muséales, mais les autres institutions culturelles (théâtre, spectacle, festival, etc.) et d'autres activités (sport, loisir, etc.)¹⁶. Il faut également tenir compte du fait que plusieurs musées comptent très peu d'employés permanents (de une à cinq personnes). Or, pour obtenir des subventions des différents programmes offerts par les gouvernements, il faut que des personnes compétentes et disponibles préparent des demandes de subvention. On observe d'ailleurs que les musées intermédiaires qui peuvent compter sur des équipes importantes et compétentes réussissent à obtenir des subventions et à accroître leurs activités. Nous faisons donc face au problème fondamental de la poule et de l'œuf. Pour se développer, un musée a besoin d'un minimum d'employés compétents.

Bref, la structure de financement des institutions muséales se révèle complexe et variable selon le type d'institutions (musées, musées d'art, musées d'histoire, musées de sciences, lieux d'interprétation, lieux d'interprétation en histoire, ethnologie et archéologie et lieux d'interprétation en sciences et centres d'exposition).

Le fait que les dépenses en salaires atteignent un niveau qui se situe grosso modo autour de 50 % du budget global accordé aux musées est un indicateur de la précarité des institutions muséales. D'une part, cette situation indique que de nombreuses institutions muséales disposent de peu de marge de manœuvre pour investir dans des activités de diffusion qui permettent de renouveler les produits (expositions, programmes éducatifs et programmes

culturels) et de maintenir l'intérêt des visiteurs. D'autre part, on doit reconnaître qu'à l'exception des musées nationaux, le salaire moyen du personnel des musées est faible. Compte tenu des exigences de la formation (baccalauréat spécialisé et maîtrise en muséologie) demandée par les institutions muséales, le salaire des employés professionnels est loin du salaire moyen accordé dans les secteurs public et privé au Québec. De nombreux employés acceptent donc des salaires moindres pour œuvrer dans les musées. Après quelques années, ils quittent souvent leur poste pour obtenir de meilleures conditions. Il y a donc une rotation importante du personnel professionnel dans les musées. Ce problème structurel, maintes fois souligné par la SMQ et reconnu par le MCC, contribue à fragiliser l'univers des institutions muséales.

4.2 Conservation et gestion du patrimoine

Bien que les institutions muséales conservent et diffusent une part importante du patrimoine mobilier québécois, le réseau des institutions muséales se révèle un partenaire important pour la conservation et la gestion du patrimoine immobilier québécois. La grande majorité des institutions muséales sont aménagées dans des bâtiments patrimoniaux qu'ils conservent et mettent en valeur. De plus, encouragées en ce sens par l'Unesco et l'ICOM, les institutions muséales se préoccupent de plus en plus de la conservation du patrimoine immatériel. C'est une responsabilité supplémentaire qui s'ajoute aux nombreux engagements que prennent les musées face aux citoyens.

4.3 Bénévolat : un moteur conditionnel au maintien du réseau

Nous l'avons vu, la part du personnel non rémunéré est majeure. Les bénévoles représentent une part importante des ressources humaines pour le fonctionnement et la gestion des institutions muséales. Si plusieurs spécialistes ont souvent maintenu que la contribution des bénévoles était marginale, l'enquête démontre au contraire que le bénévolat explique, dans bien des cas, la survie et le maintien de plusieurs institutions muséales et des activités de diffusion. En somme, des citoyens se mobilisent dans l'ensemble du territoire québécois pour soutenir les institutions muséales qui conservent et mettent en valeur des éléments essentiels du patrimoine et de l'identité québécoise.

De nouveaux défis se poseront bientôt aux institutions muséales. Le vieillissement de la population nécessitera un renouvellement du bénévolat de manière à assurer la relève. Ce défi ne tient pas compte du fait que la compétition sera de plus en plus vive entre les institutions pour attirer les bénévoles.

Par ailleurs, nous constatons que le nombre de membres des institutions muséales pourrait augmenter de manière importante dans l'ensemble du réseau. Du coup, le nombre de bénévoles serait susceptible de se gonfler de manière significative. Soulignons enfin que, pour augmenter le nombre de membres et de bénévoles, il est nécessaire que les institutions muséales disposent d'un personnel permanent plus nombreux pour solliciter et coordonner le travail des bénévoles.

16. Voir Rosaire GARON, « Vingt ans de pratiques culturelles au Québec, Survol », *Bulletin de recherches et de statistiques*, Québec, 2002, 16 p. <http://www.mcc.gouv.qc.ca/publications/survol-mars2004f.pdf>.

4.4 Une clientèle variée

Les études de fréquentation des institutions muséales mises en place par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec depuis quelques années permettent de suivre l'évolution de la clientèle selon les types de musées et les différentes régions du Québec. On constate qu'une large part des visiteurs fréquente les musées de sciences, de même que les lieux d'interprétation en sciences ainsi que les musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie. En 2004, seulement 30 % des lieux d'interprétation sont ouverts toute l'année. On peut facilement imaginer que l'ouverture permanente de nombreux lieux d'interprétation, plutôt que durant la saison estivale seulement, pourrait avoir des effets positifs sur la fréquentation.

La forte fréquentation des institutions muséales indique que les efforts entrepris depuis deux décennies¹⁷ par les divers gouvernements et par les membres du réseau muséal pour démocratiser les musées ont porté fruit.

17. *Déchiffrer la culture au Québec. 20 ans de pratiques culturelles*, Québec, Les Publications du Québec, 2004, p. 55-75. Voir graphique 4, p. 57.

BIBLIOGRAPHIE

Analyse de métier et profession : directeur/directrice d'institution muséale, Montréal, Société des musées québécois, en collaboration avec le Conseil québécois des ressources humaines en culture et Emploi-Québec, 2005, 34 p.

ARPIN, Roland, et Yves BERGERON, « Developing A Policy on Cultural Heritage for Quebec », *Museum International*, déc. 2006, no 232 (vol. 58, n° 4), p. 69-75.

BERGERON, Yves (dir.), *Musées et muséologie : nouvelles frontières. Essais sur les tendances*, Québec, Musée de la civilisation, Société des musées québécois, 2005, 255 p.

Bilan de la muséologie scientifique et technologique au Québec, Groupe d'intérêt spécialisé en muséologie scientifique et technique de la Société des musées québécois (GIS-MUST), Montréal, Société des musées québécois, 1999.

Connaître ses visiteurs. Guide d'enquête par sondage, Montréal, Société des musées québécois et Musée de la civilisation, 2000, 116 p.

Conseil international des musées (ICOM), <http://icom.museum/francais.html>.

Déchiffrer la culture au Québec. 20 ans de pratiques culturelles, Québec, Les Publications du Québec, 2004, p. 55-75.

État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives. Cahier 1 : Premier regard, Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2006.

GARON, Rosaire, « Vingt ans de pratiques culturelles au Québec. Survol », *Bulletin de recherches et de statistiques*, Québec, 2002, 16 p. <http://www.mcc.gouv.qc.ca/publications/survol-mars2004f.pdf>.

Guide de déontologie muséale, Montréal, Société des musées québécois, 1990, [22] p.

MARTIN, Fernand, et Jean LAVOIE, *Une méthode d'évaluation économique des musées*, Montréal, Société des musées québécois, 1992, 91 p.

Musées à découvrir. Guide des musées du Québec, Montréal, Société des musées québécois, 2006, 248 p.

« Les musées et les politiques culturelles », *Museum International*, n° 232 (vol. 58, n° 4), Unesco, déc. 2006.

Politique muséale. Vivre autrement... la ligne du temps, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, 2000, 66 p.

Un présent du passé. Proposition de politique du patrimoine culturel déposée à Agnès Maltais, ministre de la Culture et des Communications du Québec, Québec, Groupe-conseil sur la politique du patrimoine culturel, 2000, 240 p.

Réflexion sur les conseils d'administration, Montréal, Société des musées québécois en partenariat avec le Service de l'audiovisuel de l'Université du Québec à Montréal, 2001, vidéo à portée éducative de 27 minutes, couleur, VHS.

Répertoire des musées, Montréal, Société des musées québécois, <http://www.smq.qc.ca/mad/guidemusees>.

Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec, Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2004, 141 p.

THIBAUT, Marie-Thérèse H., « La fréquentation des institutions muséales du Québec en 2004 », *Statistiques en bref*, n° 12, mai 2005.

Tableaux de référence de l'*Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*

Tableau A-1.1
Statistiques principales des musées selon le type de musées, Québec, 2004

	Unité	Musées				Total institutions muséales
		Musées d'art ¹	Musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie	Musées de sciences ²	Total	
Établissements						
Nombre total	n	19	78	27	124	420
Taux de réponse	%	100,0	89,7	88,9	91,1	82,4
Fonctionnement ³						
Revenus	\$	75 500 232	116 743 100 A	98 488 794 B	290 732 127 A	361 771 924 A
Dépenses	\$	76 136 508	115 872 459 A	97 310 243 B	289 319 210 A	359 388 632 A
Immobilisation						
Dépenses	\$	2 144 455	10 575 757 B	14 875 489 A	27 595 701 A	34 164 657 A
Subventions reçues ⁴	\$	588 812	8 550 693 B	8 427 591 A	17 567 096 A	24 456 205 A

1. Les données relatives aux musées d'art, qui ont un taux de réponse de 100 %, n'ont pas de cote de précision des estimations puisque ces données ne comportent pas d'erreur due à la non-réponse.

2. Y compris les établissements en sciences naturelles et environnementales, et en sciences et technologie.

3. Les subventions reçues et les dépenses faites pour le remboursement de capital et d'intérêt sont incluses dans le fonctionnement.

4. Subventions reçues au cours de l'année pour la réalisation de travaux ou l'achat de matériel spécialisé.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-1.2

Statistiques principales des lieux d'interprétation selon le type de lieux, et des centres d'exposition, Québec, 2004

	Unité	Lieux d'interprétation			Centres d'exposition	Total institutions muséales
		Lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie	Lieux d'interprétation en sciences ¹	Total		
Établissements						
Nombre total	n	181	53	234	62	420
Taux de réponse	%	84,0	67,9	80,3	72,6	82,4
Fonctionnement ²						
Revenus	\$	32 055 761 B	30 092 440 B	62 148 201 B	8 891 597 B	361 771 924 A
Dépenses	\$	31 452 309 B	29 785 014 B	61 237 323 B	8 832 099 B	359 388 632 A
Immobilisation						
Dépenses	\$	3 296 686 C	3 031 869 D	6 328 555 C	240 401 D	34 164 657 A
Subventions reçues ³	\$	2 911 910 D	3 828 861 D	6 740 772 C	148 337 D	24 456 205 A

1. Y compris les établissements en sciences naturelles et environnementales, et en sciences et technologie.

2. Les subventions reçues et les dépenses faites pour le remboursement de capital et d'intérêt sont incluses dans le fonctionnement.

3. Subventions reçues au cours de l'année pour la réalisation de travaux ou l'achat de matériel spécialisé.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-2.1

Revenus de fonctionnement des musées par type de musées, selon la source de financement, Québec, 2004

	Musées				Total		Total institutions muséales
	Musées d'art ¹	Musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie	Musées de sciences ²				
	\$						
Revenus autonomes	14 550 542	22 121 805 A	37 150 666 A	73 823 013 A	101 100 971 A		
Revenus de l'activité principale	6 192 761	9 915 997 A	24 694 700 A	40 803 457 A	56 877 376 A		
Autres revenus	8 357 781	12 205 808 A	12 455 966 A	33 019 556 A	44 223 595 A		
Financement public et parapublic	43 187 778	83 309 472 A	58 468 413 B	184 965 663 A	223 703 780 A		
Aide externe ³ publique et parapublique	42 699 644	83 011 584 A	19 867 575 D	145 578 803 A	165 912 605 A		
Gouvernement du Québec	38 601 798	27 975 242 A	...	84 118 806 B	92 356 259 B		
Ministère de la Culture et des Communications	38 277 005	26 870 518 A	1 461 362 C	66 608 885 A	71 664 200 A		
Autres ministères et organismes gouvernementaux	324 793	1 104 724 B	...	...	20 692 059 D		
Gouvernement du Canada	2 337 531	46 629 815 A	1 175 024 B	50 142 371 A	57 272 876 A		
Ministère du Patrimoine canadien	959 265	45 936 339 A	926 512 C	47 822 117 A	48 465 712 A		
Autres ministères et organismes gouvernementaux	1 378 266	693 476 B	248 512 B	2 320 254 A	8 807 164 A		
Municipalités et organismes régionaux	1 595 266	7 572 481 C	1 110 934 D	10 278 682 C	14 663 955 B		
Municipalités – subventions	941 765	6 125 614 D	1 101 555 D	8 168 934 C	11 175 034 C		
Municipalités – échange de services ⁵	495 100	1 060 653 C	...	1 558 115 D	2 456 453 C		
Organismes régionaux	158 402	386 214 C	...	551 633 C	1 032 468 B		
Autre aide publique ³	30 880	472 615 D	39 851 D	543 347 D	994 367 C		
Réseaux de l'éducation et de la santé							
Échange de services ⁵	134 168	361 430 C	...	495 598 C	625 147 C		
Financement interne⁴ public et parapublic	488 134	297 888 D	38 600 837 A	39 386 860 A	57 791 175 A		
Gouvernements du Québec et du Canada							
Budget de fonctionnement	–	...	...	...	14 802 025 D		
Municipalités et organismes régionaux							
Budget de fonctionnement municipal	–	162 003 D	38 007 041 A	38 169 044 A	41 402 255 A		
Réseaux de l'éducation et de la santé							
Budget de fonctionnement	488 134	...	...	1 085 963 D	1 586 895 D		
Financement privé	17 761 912	11 311 823 B	2 869 716 C	31 943 450 A	36 967 174 A		
Aide privée	17 761 912	9 366 272 B	2 869 716 C	29 997 899 B	34 338 435 A		
Dons et commandites	4 249 103	4 713 536 C	2 444 765 C	11 407 405 B	14 919 190 A		
Échange de services ⁵	x	645 977 A	114 941 A	...	...		
Autre aide privée	5 059 640	896 230 C	15 628 D	5 971 498 A	6 445 368 A		
Fondation	x	3 110 528 D	x D	9 899 150 B	9 949 838 B		
Budget de fonctionnement ⁴	–	1 945 551 C	...	1 945 551 C	2 628 739 C		
Revenus totaux	75 500 232	116 743 100 A	98 488 794 B	290 732 127 A	361 771 924 A		

1. Les données relatives aux musées d'art, qui ont un taux de réponse de 100 %, n'ont pas de cote de précision des estimations puisque ces données ne comportent pas d'erreur due à la non-réponse.

2. Y compris les établissements en sciences naturelles et environnementales, et en sciences et technologie.

3. Subventions accordées par des administrations publiques, qu'elles soient provinciales, fédérales ou municipales, sauf pour ce qui est du réseau de l'éducation dont l'aide est fournie sous forme d'échange de services.

4. Dépenses assumées par des administrations ou des entreprises publiques, qu'elles soient provinciales, fédérales ou municipales, ou par des institutions privées à même leur budget de fonctionnement (par ex. : ministères, organismes gouvernementaux, société mère, etc.).

5. Services comptabilisés reçus par les établissements de la part de municipalités, d'universités, de cégeps ou d'entreprises privées.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-2.2

Revenus de fonctionnement des lieux d'interprétation par type de lieux, et des centres d'exposition, selon la source de financement, Québec, 2004

	Lieux d'interprétation			Centres d'exposition	Total institutions muséales
	Lieux d'interpré- tation en histoire, en ethnologie et en archéologie	Lieux d'inter- prétation en sciences ¹	Total		
\$					
Revenus autonomes	11 187 101 B	14 288 556 B	25 475 657 B	1 802 300 C	101 100 971 A
Revenus de l'activité principale	5 407 182 B	10 024 854 B	15 432 036 B	641 882 D	56 877 376 A
Autres revenus	5 779 919 C	4 263 702 C	10 043 621 B	1 160 418 D	44 223 595 A
Financement public et parapublic	19 394 992 B	12 956 811 C	32 351 802 B	6 386 315 B	223 703 780 A
Aide externe ² publique et parapublique	8 147 778 A	7 985 836 B	16 133 614 A	4 200 188 B	165 912 605 A
Gouvernement du Québec	3 998 132 A	1 921 093 D	5 919 224 B	2 318 229 B	92 356 259 B
Ministère de la Culture et des Communications	2 823 083 A	379 625 D	3 202 708 A	1 852 607 B	71 664 200 A
Autres ministères et organismes gouvernementaux	1 175 048 B	1 541 468 D	2 716 516 C	465 622 C	20 692 059 D
Gouvernement du Canada	1 657 064 C	4 973 305 A	6 630 369 A	500 136 C	57 272 876 A
Ministère du Patrimoine canadien	294 751 D	... E	444 431 D	199 164 D	48 465 712 A
Autres ministères et organismes gouvernementaux	1 362 313 C	4 823 625 A	6 185 938 A	300 972 C	8 807 164 A
Municipalités et organismes régionaux	2 370 130 B	799 090 C	3 169 220 B	1 216 054 B	14 663 955 B
Municipalités – subventions	1 443 590 B	696 457 C	2 140 047 B	866 053 C	11 175 034 C
Municipalités – échange de services ⁴	560 197 C	23 934 D	584 131 C	314 206 C	2 456 453 C
Organismes régionaux	366 342 C	... E	445 041 C	35 794 D	1 032 468 B
Autre aide publique ²	122 453 C	... E	414 801 D	36 219 D	994 367 C
Réseaux de l'éducation et de la santé					
Échange de services ⁴	... E	... E	... E	129 549 D	625 147 C
Financement interne³ public et parapublic	11 247 214 C	... E	16 218 188 C	2 186 127 C	57 791 175 A
Gouvernements du Québec et du Canada					
Budget de fonctionnement	9 971 460 D	... E	14 670 173 D	... E	14 802 025 D
Municipalités et organismes régionaux					
Budget de fonctionnement municipal	1 275 753 D	... E	1 548 015 D	1 685 195 C	41 402 255 A
Réseaux de l'éducation et de la santé					
Budget de fonctionnement	... E	... E	... E	... E	1 586 895 D
Financement privé	1 473 668 C	2 847 073 C	4 320 742 C	702 982 C	36 967 174 A
Aide privée	801 052 B	2 847 073 C	3 648 126 C	692 410 C	34 338 435 A
Dons et commandites	555 349 B	2 306 106 C	2 861 455 C	650 330 C	14 919 190 A
Échange de services ⁴	... E	... E	... E	... E	... E
Autre aide privée	189 254 C	... E	431 790 D	42 080 D	6 445 368 A
Fondation	50 687 D	... E	50 687 D	... E	9 949 838 B
Budget de fonctionnement ³	672 616 D	... E	672 616 D	... E	2 628 739 C
Revenus totaux	32 055 761 B	30 092 440 B	62 148 201 B	8 891 597 B	361 771 924 A

1. Y compris les établissements en sciences naturelles et environnementales, et en sciences et technologie.

2. Subventions accordées par des administrations publiques, qu'elles soient provinciales, fédérales ou municipales, sauf pour ce qui est du réseau de l'éducation dont l'aide est fournie sous forme d'échange de services.

3. Dépenses assumées par des administrations ou des entreprises publiques, qu'elles soient provinciales, fédérales ou municipales, ou par des institutions privées à même leur budget de fonctionnement (par ex. : ministères, organismes gouvernementaux, société mère, etc.).

4. Services comptabilisés reçus par les établissements de la part de municipalités, d'universités, de cégeps ou d'entreprises privées.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-3.1

Dépenses de fonctionnement des musées par type de musées, selon le poste de dépense, Québec, 2004

	Musées				Total institutions muséales
	Musées d'art ¹	Musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie	Musées de sciences ²	Total	
	\$				
Dépenses de fonctionnement³	76 136 508	115 872 459 A	97 310 243 B	289 319 210 A	359 388 632 A
Salaires et avantages sociaux	30 095 576	54 613 944 A	45 057 750 B	129 767 269 A	166 487 023 A
Frais de propriété ⁴	10 341 600	23 343 842 A	14 894 348 C	48 579 790 A	57 786 338 A
Activités muséologiques et autres dépenses	35 699 332	37 914 674 A	37 358 146 B	110 972 151 A	135 115 270 A

1. Les données relatives aux musées d'art, qui ont un taux de réponse de 100 %, n'ont pas de cote de précision des estimations puisque ces données ne comportent pas d'erreur due à la non-réponse.

2. Y compris les établissements en sciences naturelles et environnementales, et en sciences et technologie.

3. Le remboursement de capital et d'intérêt a été inclus dans les dépenses de fonctionnement.

4. Ce poste de dépense est sous-estimé parce que certains établissements étaient incapables d'y répondre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-3.2

Dépenses de fonctionnement des lieux d'interprétation par type de lieux, et des centres d'exposition, selon le poste de dépense, Québec, 2004

	Lieux d'interprétation			Centres d'exposition	Total institutions muséales
	Lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie	Lieux d'interprétation en sciences ¹	Total		
	\$				
Dépenses de fonctionnement²	31 452 309 B	29 785 014 B	61 237 323 B	8 832 099 B	359 388 632 A
Salaires et avantages sociaux	18 506 630 B	14 156 307 C	32 662 938 B	4 056 817 B	166 487 023 A
Frais de propriété ³	2 672 567 B	4 864 294 B	7 536 861 B	1 669 687 B	57 786 338 A
Activités muséologiques et autres dépenses	10 273 112 B	10 764 413 B	21 037 524 B	3 105 595 B	135 115 270 A

1. Y compris les établissements en sciences naturelles et environnementales, et en sciences et technologie.

2. Le remboursement de capital et d'intérêt a été inclus dans les dépenses de fonctionnement.

3. Ce poste de dépense est sous-estimé parce que certains établissements étaient incapables d'y répondre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-4.1

Personnel rémunéré en nombre d'années-personnes et masse salariale des musées par type de musées, Québec, 2004

	Musées				Total institutions muséales
	Musées d'art ¹	Musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie	Musées de sciences ²	Total	
	%				
Part des établissements ayant du personnel rémunéré ³	94,5	89,3 A	89,2 A	90,1 A	93,2 A
	Années-personnes ou ETC ⁴				
Personnel rémunéré⁵	596,0	1 118,5 A	946,9 B	2 661,0 A	3 873,4 A
Salariés à temps complet toute l'année	504,8	773,6 A	626,5 B	1 905,0 A	2 382,5 A
Salariés à temps partiel toute l'année	72,1	210,6 A	109,1 A	392,0 A	494,4 A
Salariés saisonniers	3,5	37,6 B	93,8 B	135,0 B	522,0 B
Employés contractuels et pigistes	7,2	29,0 C	0,3 D	36,0 B	73,2 B
Étudiants et stagiaires	8,4	67,7 B	117,3 A	193,0 A	401,3 B
	\$				
Masse salariale	30 095 576	54 613 944 A	45 057 750 B	129 767 269 A	166 487 023 A

1. Les données relatives aux musées d'art, qui ont un taux de réponse de 100 %, n'ont pas de cote de précision des estimations puisque ces données ne comportent pas d'erreur due à la non-réponse.

2. Y compris les établissements en sciences naturelles et environnementales, et en sciences et technologie.

3. Part des établissements qui ont déclaré avoir du personnel rémunéré dans la population visée par l'enquête.

4. Une année-personne est une unité de temps de travail qui correspond au travail d'une personne pendant une année. ETC signifie « équivalent temps complet ». Par exemple, deux employés saisonniers qui travaillent chacun 26 semaines dans l'année correspondent à une année-personne ou à une année travaillée équivalent temps complet.

5. Il s'agit du personnel rémunéré par l'institution muséale. Y est inclus le personnel payé à l'aide de subventions salariales reçues et administrées par l'institution muséale.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine*, 2005.

Tableau A-4.2

Personnel rémunéré en nombre d'années-personnes et masse salariale des lieux d'interprétation par type de lieux, et des centres d'exposition, Québec, 2004

	Lieux d'interprétation			Centres d'exposition	Total institutions muséales
	Lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie	Lieux d'interprétation en sciences ¹	Total		
	%				
Part des établissements ayant du personnel rémunéré ²	91,7 A	100,0 A	93,4 A	100,0 A	93,2 A
	Années-personnes ou ETC ³				
Personnel rémunéré⁴	621,1 B	436,8 C	1058,0 B	154,2 B	3873,4 A
Salariés à temps complet toute l'année	224,8 B	186,9 C	412,0 B	66,0 B	2382,5 A
Salariés à temps partiel toute l'année	41,6 B	31,5 C	73,0 B	29,6 B	494,4 A
Salariés saisonniers	225,5 B	125,8 D	351,0 B	35,9 D	522,0 B
Employés contractuels et pigistes	19,6 C	5,9 C	25,0 C	11,2 D	73,2 B
Étudiants et stagiaires	109,6 B	... E	196,0 C	11,6 C	401,3 B
	\$				
Masse salariale	18 506 630 B	14 156 307 C	32 662 938 B	4 056 817 B	166 487 023 A

1. Y compris les établissements en sciences naturelles et environnementales, et en sciences et technologie.

2. Part des établissements qui ont déclaré avoir du personnel rémunéré dans la population visée par l'enquête.

3. Une année-personne est une unité de temps de travail qui correspond au travail d'une personne pendant une année. ETC signifie « équivalent temps complet ». Par exemple, deux employés saisonniers qui travaillent chacun 26 semaines dans l'année correspondent à une année-personne ou à une année travaillée équivalent temps complet.

4. Il s'agit du personnel rémunéré par l'institution muséale. Y est inclus le personnel payé à l'aide de subventions salariales reçues et administrées par l'institution muséale.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-5.1

Bénévoles et personnel non rémunéré des musées par type de musées, Québec, 2004

	Musées				Total institutions muséales
	Musées d'art ¹	Musées d'histoire, d'ethnologie et d'archéologie	Musées de sciences ²	Total	
	%				
Part des établissements ayant du personnel non rémunéré ³	83,3	79,4 A	73,4 A	78,7 A	67,9 A
	n				
Bénévolat					
Nombre total de bénévoles	682	1 995 A	742 C	3 418 B	5 673 A
Nombre total d'heures de bénévolat	21 086	180 307 B	50 201 D	251 594 B	395 452 A
À la gestion					
Nombre de bénévoles	99	382 B	59 C	539 B	1 209 A
Nombre d'heures travaillées	6 007	44 053 C	2 486 D	52 546 B	109 272 B
Au fonctionnement					
Nombre de bénévoles	583	1 613 A	683 D	2 879 B	4 465 A
Nombre d'heures travaillées	15 080	136 254 B	47 715 D	199 048 B	286 180 B
Étudiants et stagiaires non rémunérés					
Nombre de personnes	22	135 B	31 D	188 B	280 B
Nombre d'heures travaillées	6 204	19 873 C	4 665 D	30 742 B	46 329 B
Total du personnel non rémunéré					
Nombre de personnes	704	2 130 A	773 C	3 606 A	5 953 A
Nombre d'heures travaillées	27 291	200 179 B	54 866 D	282 336 B	441 781 A

1. Les données relatives aux musées d'art, qui ont un taux de réponse de 100 %, n'ont pas de cote de précision des estimations puisque ces données ne comportent pas d'erreur due à la non-réponse.

2. Y compris les établissements en sciences naturelles et environnementales, et en sciences et technologie.

3. Part des établissements qui ont déclaré avoir du personnel non rémunéré dans la population visée par l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-5.2

Bénévoles et personnel non rémunéré des lieux d'interprétation par type de lieux, et des centres d'exposition, Québec, 2004

	Lieux d'interprétation			Centres d'exposition	Total institutions muséales
	Lieux d'interprétation en histoire, en ethnologie et en archéologie	Lieux d'interprétation en sciences ¹	Total		
	%				
Part des établissements ayant du personnel non rémunéré ²	66,0 A	60,8 B	64,9 A	54,6 B	67,9 A
	n				
Bénévolat					
Nombre total de bénévoles	1 222 B	639 C	1 861 B	394 C	5 673 A
Nombre total d'heures de bénévolat	95 441 B	25 574 C	121 015 B	22 843 C	395 452 A
À la gestion					
Nombre de bénévoles	461 B	126 C	586 B	83 C	1 209 A
Nombre d'heures travaillées	41 876 B	10 549 D	52 426 B	4 301 D	109 272 B
Au fonctionnement					
Nombre de bénévoles	761 B	514 C	1 275 B	311 C	4 465 A
Nombre d'heures travaillées	53 565 B	15 025 C	68 590 B	18 542 C	286 180 B
Étudiants et stagiaires non rémunérés					
Nombre de personnes	28 C	41 D	69 C	23 D	280 B
Nombre d'heures travaillées	4 918 C	4 938 D	9 855 C	5 732 D	46 329 B
Total du personnel non rémunéré					
Nombre de personnes	1 250 B	680 C	1 930 B	417 C	5 953 A
Nombre d'heures travaillées	100 359 B	30 512 C	130 871 B	28 574 C	441 781 A

1. Y compris les établissements en sciences naturelles et environnementales, et en sciences et technologie.

2. Part des établissements qui ont déclaré avoir du personnel non rémunéré dans la population visée par l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-6

Personnel des institutions muséales, rémunéré par d'autres instances, selon le type d'institutions, Québec, 2004

	Institutions muséales			
	Musées	Lieux d'interprétation	Centres d'exposition	Total
	%			
Part des établissements ¹ ayant du personnel rémunéré par d'autres instances	13,1 C	13,8 B	16,4 D	13,9 B
	n			
Personnel non rémunéré par l'établissement²				
Nombre total de personnes	... E	89 B	13 D	195 D
Nombre total d'heures travaillées	12 696 D	55 981 C	6 393 D	75 070 B
Programmes d'Emploi-Québec				
Nombre de personnes	13 D	13 D	2 D	29 C
Nombre d'heures travaillées	... E	9 045 D	1 100 D	15 490 C
Autres instances				
Nombre de personnes	... E	75 C	... E	166 D
Nombre d'heures travaillées	7 352 D	46 936 C	5 293 D	59 580 C

1. Part des établissements qui ont déclaré avoir du personnel rémunéré par d'autres instances dans la population visée par l'enquête.

2. Ne sont pas incluses ici les personnes payées par des subventions salariales reçues de diverses instances et administrées par l'établissement; ces personnes sont comptabilisées en années-personnes en tant que salariées de l'établissement.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-7

Adhésion de membres aux institutions muséales selon le type d'institutions, Québec, 2004

	Institutions muséales			
	Musées	Lieux d'interprétation	Centres d'exposition	Total
	%			
Part des établissements ¹ ayant des membres	62,4 A	32,3 A	37,8 B	42,4 A
	n			
Nombre de membres	71 715 A	18 577 D	3 040 C	93 332 A
Membres institutionnels	1 140 B	... E	58 D	... E
Membres individuels	68 748 A	6 659 B	2 814 C	78 221 A
Autres membres	1 827 B	497 D	168 D	2 492 B

1. Part des établissements qui ont déclaré avoir des membres dans la population visée par l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-8

Proportion des institutions muséales qui occupent un bâtiment patrimonial selon le type d'institutions, et répartition selon le type d'occupation et le niveau territorial de protection du bâtiment, Québec, 2004

	Institutions muséales			
	Musées	Lieux d'interprétation	Centres d'exposition	Total
	%			
Part des établissements ¹ qui occupent un bâtiment patrimonial	50,8 A	66,8 A	34,1 B	57,4 A
Type d'occupation du bâtiment patrimonial				
Gestionnaire	13,7 C	22,2 B	34,2 D	20,8 B
Propriétaire	43,9 A	51,7 A	25,7 D	47,5 A
Locataire	42,4 B	26,0 B	40,1 C	31,7 A
Niveau territorial de protection²				
Niveau fédéral	21,5 B	23,9 B	... E	22,5 B
Niveau provincial	44,7 A	48,0 A	32,6 D	45,9 A
Niveau municipal	38,8 B	29,9 B	54,2 B	34,3 A
Aucun classement officiel	23,4 B	21,2 B	33,2 D	22,8 B

1. Part des établissements qui ont déclaré occuper un bâtiment patrimonial dans l'ensemble de la population visée par l'enquête.

2. Le bâtiment patrimonial peut être reconnu, classé ou cité. Un bâtiment peut jouir de plusieurs niveaux de protection.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-9.1

Statistiques principales des cinq grands musées et des autres musées du réseau selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004

	Unité	Cinq grands musées ¹	Musées du réseau				Total
			Reconnus et soutenus ² au fonctionnement par MCC	Reconnus et soutenus ³ aux projets par MCC	Autres musées du réseau		
Établissements ⁴							
Nombre total	n	5	39	25	55		124
Taux de réponse	%	100,0	100,0	96,0	81,8		91,1
Fonctionnement ⁵							
Revenus	\$	128 595 359	45 034 454	70 852 828 A	46 249 486 D	290 732 127 A	
Dépenses	\$	128 872 553	45 269 796	70 960 194 A	44 216 667 D	289 319 210 A	
Immobilisation							
Dépenses	\$	5 948 938	3 831 901	5 847 503 C	11 967 359 A	27 595 701 A	
Subventions reçues ⁶	\$	4 723 698	3 587 363	1 190 689 D	8 065 346 A	17 567 096 A	

1. Les cinq grands musées incluent le Musée national des beaux-arts de Québec, le Musée de la civilisation, le Musée d'art contemporain de Montréal, le Musée des beaux-arts de Montréal et le Musée canadien des civilisations. Les données relatives aux cinq grands musées, qui ont un taux de réponse de 100 %, n'ont pas de cote de précision des estimations puisque ces données ne comportent pas d'erreur due à la non-réponse.
2. Musées reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications. Les données relatives aux musées reconnus et soutenus au fonctionnement, qui ont un taux de réponse de 100 %, n'ont pas de cote de précision des estimations puisque ces données ne comportent pas d'erreur due à la non-réponse.
3. Musées reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.
4. Dans l'Enquête, le nombre de musées reconnus et soutenus au fonctionnement par le MCC diffère de 1 par rapport à celui indiqué dans les données du MCC parce que 1 établissement classé comme 1 musée dans l'Enquête est soutenu par le MCC comme 1 centre d'exposition. Le nombre de musées reconnus et soutenus aux projets diffère de 1 par rapport à celui indiqué dans les données du MCC parce que 2 établissements soutenus par le MCC ont fourni des données consolidées, ce qui réduit de 1 le nombre de répondants à l'Enquête.
5. Les subventions reçues et les dépenses faites pour le remboursement de capital et d'intérêt sont incluses dans le fonctionnement.
6. Subventions reçues au cours de l'année pour la réalisation de travaux ou l'achat de matériel spécialisé.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-9.2

Statistiques principales des lieux d'interprétation selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004

	Unité	Lieux d'interprétation			Total
		Reconnus et soutenus ¹ au fonctionnement par MCC	Reconnus et soutenus ² aux projets par MCC	Autres lieux d'interprétation du réseau	
Établissements ³					
Nombre total	n	58	24	152	234
Taux de réponse	%	94,8	91,7	73,0	80,3
Fonctionnement ⁴					
Revenus	\$	8 830 690 A	11 990 877 B	41 326 634 B	62 148 201 B
Dépenses	\$	8 473 375 A	11 835 137 B	40 928 810 B	61 237 323 B
Immobilisations					
Dépenses	\$	2 721 621 D	617 221 D	2 989 713 C	6 328 555 C
Subventions reçues ⁵	\$	2 501 435 D	... E	2 838 390 D	6 740 772 C

1. Lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.
2. Lieux d'interprétation reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.
3. Le nombre de lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement par le MCC diffère de 4 par rapport à celui indiqué dans les données du MCC parce que, d'une part, certains établissements ont fourni des données consolidées et que, d'autre part, les données de 2 lieux d'interprétation considérés comme activité secondaire d'un organisme en patrimoine ne sont pas comptabilisées ici. Le nombre de lieux d'interprétation reconnus et soutenus aux projets diffère de 2 par rapport à celui indiqué dans les données du MCC parce que 2 établissements étaient fermés en 2004.
4. Les subventions reçues et les dépenses faites pour le remboursement de capital et d'intérêt sont incluses dans le fonctionnement.
5. Subventions reçues au cours de l'année pour la réalisation de travaux ou l'achat de matériel spécialisé.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-9.3

Statistiques principales des centres d'exposition selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004

	Unité	Centres d'exposition			Total
		Reconnus et soutenus ¹ au fonctionnement par MCC	Reconnus et soutenus ² aux projets par MCC	Autres centres d'exposition du réseau	
Établissements ³					
Nombre total	n	17	18	27	62
Taux de réponse	%	70,6	83,3	66,7	72,6
Fonctionnement ⁴					
Revenus	\$	3 504 199 B	3 939 828 C	1 447 570 D	8 891 597 B
Dépenses	\$	3 510 798 B	3 925 443 C	1 395 858 D	8 832 099 B
Immobilisations					
Dépenses	\$	30 169 D	145 730 D	... E	240 401 D
Subventions reçues ⁵	\$	24 771 D	... E	... E	148 337 D

1. Centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.
2. Centres d'exposition reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.
3. Dans l'Enquête, le nombre de centres d'exposition soutenus par le MCC diffère de 3 par rapport à celui indiqué dans les données du MCC parce que 1 établissement soutenu comme centre d'exposition par le MCC est classé comme musée dans l'Enquête, et que 2 établissements étaient fermés en 2004. Le nombre de centres d'exposition reconnus et soutenus aux projets diffère de 1 par rapport à celui indiqué dans les données du MCC parce que 1 établissement était fermé en 2004.
4. Les subventions reçues et les dépenses faites pour le remboursement de capital et d'intérêt sont incluses dans le fonctionnement.
5. Subventions reçues au cours de l'année pour la réalisation de travaux ou l'achat de matériel spécialisé.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-10.1

Revenus de fonctionnement des cinq grands musées et des autres musées du réseau selon la source de financement et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004

	Cinq grands musées ¹	Musées du réseau			Total
		Reconnus et soutenus ² au fonctionnement par MCC	Reconnus et soutenus ³ aux projets par MCC	Autres musées du réseau	
		\$			
Revenus autonomes	23 951 774	7 234 328	22 388 739 A	20 248 172 C	73 823 013 A
Revenus de l'activité principale	9 914 455	2 632 243	14 679 301 A	13 577 458 C	40 803 457 A
Autres revenus	14 037 319	4 602 086	7 709 438 A	6 670 713 B	33 019 556 A
Financement public et parapublic	99 144 314	19 386 622	45 830 661 A	20 604 066 D	184 965 663 A
Aide externe⁴ publique et parapublique	99 144 314	19 239 831	7 020 031 D	... E	145 578 803 A
Gouvernement du Québec	52 765 332	12 288 781	1 078 717 B	...	84 118 806 B
Ministère de la Culture et des Communications	52 569 856	11 379 653	460 829 B	...	66 608 885 A
Autres ministères et organismes gouvernementaux	195 476	909 128	617 888 C	...	...
Gouvernement du Canada	46 028 982	2 485 299	857 371 C	770 719 D	50 142 371 A
Ministère du Patrimoine canadien	45 300 038	1 444 558	624 542 C	452 979 D	47 822 117 A
Autres ministères et organismes gouvernementaux	728 944	1 040 741	232 829 C	317 740 C	2 320 254 A
Municipalités et organismes régionaux	350 000	3 564 570	4 976 513 D	1 387 599 D	10 278 682 C
Municipalités – subventions	350 000	1 777 740	4 820 550 D	1 220 644 D	8 168 934 C
Municipalités – échange de services ⁶	–	1 417 589	140 527 D	–	1 558 115 D
Organismes régionaux	–	369 241	15 435 D	166 957 E	551 633 C
Autre aide publique ⁴	–	474 219	38 796 D	30 332 D	543 347 D
Réseaux de l'éducation et de la santé					
Échange de services ⁶	–	426 963	...	–	495 598 C
Financement interne⁵ public et parapublic	–	146 790	38 810 630 A	... E	39 386 860 A
Gouvernements du Québec et du Canada					
Budget de fonctionnement	–	–	...	...	...
Municipalités et organismes régionaux					
Budget de fonctionnement municipal	–	142 758	38 007 041 A	...	38 169 044 A
Réseaux de l'éducation et de la santé					
Budget de fonctionnement	–	4 033	...	...	1 085 963 D
Financement privé	5 499 271	18 413 504	2 633 428 C	5 397 247 D	31 943 450 A
Aide privée	5 499 271	17 641 006	1 807 008 D	...	29 997 899 B
Dons et commandites	3 868 012	4 472 046	892 583 C	2 174 764 D	11 407 405 B
Échange de services ⁶	481 215	x	x	...	...
Autre aide privée	1 147 044	4 720 371	24 848 D	79 235 D	5 971 498 A
Fondation	3 000	x	...	871 940 D	9 899 150 B
Budget de fonctionnement ⁵	–	772 498	826 419 D	...	1 945 551 C
Revenus totaux	128 595 359	45 034 454	70 852 828 A	46 249 486 D	290 732 127 A

1. Les cinq grands musées incluent le Musée national des beaux-arts de Québec, le Musée de la civilisation, le Musée d'art contemporain de Montréal, le Musée des beaux-arts de Montréal et le Musée canadien des civilisations. Les données relatives aux cinq grands musées, qui ont un taux de réponse de 100 %, n'ont pas de cote de précision des estimations puisque ces données ne comportent pas d'erreur due à la non-réponse.
2. Musées reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications. Les données relatives aux musées reconnus et soutenus au fonctionnement, qui ont un taux de réponse de 100 %, n'ont pas de cote de précision des estimations puisque ces données ne comportent pas d'erreur due à la non-réponse.
3. Musées reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.
4. Subventions accordées par des administrations publiques, qu'elles soient provinciales, fédérales ou municipales sauf pour ce qui est du réseau de l'éducation où l'aide est fournie sous forme d'échange de services.
5. Dépenses assumées par des administrations ou des entreprises publiques, qu'elles soient provinciales, fédérales ou municipales ou par des institutions privées à même leur budget de fonctionnement (par ex. : ministères, organismes gouvernementaux, société mère, etc.).
6. Services comptabilisés reçus par les établissements de la part de municipalités, d'universités, de cégeps ou d'entreprises privées.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine*, 2005.

Tableau A-10.2

Revenus de fonctionnement des lieux d'interprétation selon la source de financement et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004

	Lieux d'interprétation			Total
	Reconnus et soutenus ¹ au fonctionnement par MCC	Reconnus et soutenus ² aux projets par MCC	Autres lieux d'interprétation du réseau	
	\$			
Revenus autonomes	2 638 827 B	6 971 610 C	15 865 220 B	25 475 657 B
Revenus de l'activité principale	1 170 564 B	4 754 160 C	9 507 312 B	15 432 036 B
Autres revenus	1 468 263 B	2 217 450 C	6 357 908 C	10 043 621 B
Financement public et parapublic	5 885 325 A	3 584 697 C	22 881 779 C	32 351 802 B
Aide externe³ publique et parapublique	5 286 015 A	2 948 162 C	7 899 437 A	16 133 614 A
Gouvernement du Québec	3 212 699 A	1 220 730 C	1 485 796 D	5 919 224 B
Ministère de la Culture et des Communications	2 587 281 B	376 336 D	239 092 D	3 202 708 A
Autres ministères et organismes gouvernementaux	625 418 B	844 394 C	1 246 704 D	2 716 516 C
Gouvernement du Canada	581 116 B	857 271 C	5 191 982 A	6 630 369 A
Ministère du Patrimoine canadien	144 346 C	... E	... E	444 431 D
Autres ministères et organismes gouvernementaux	436 770 B	750 699 D	4 998 469 A	6 185 938 A
Municipalités et organismes régionaux	1 402 526 B	654 211 C	1 112 482 C	3 169 220 B
Municipalités – subventions	974 081 B	369 297 C	796 669 C	2 140 047 B
Municipalités – échange de services ⁵	252 530 C	208 648 D	122 953 D	584 131 C
Organismes régionaux	175 915 C	76 266 D	192 860 D	445 041 C
Autre aide publique ³	89 674 C	... E	109 176 D	414 801 D
Réseaux de l'éducation et de la santé	... E	... E	... E	... E
Échange de services ⁵	... E	... E	... E	... E
Financement interne⁴ public et parapublic	599 311 D	... E	14 982 343 D	16 218 188 C
Gouvernements du Québec et du Canada	... E	... E	14 670 173 D	14 670 173 D
Budget de fonctionnement	... E	... E	14 670 173 D	14 670 173 D
Municipalités et organismes régionaux	599 311 D	... E	... E	1 548 015 D
Budget de fonctionnement municipal	599 311 D	... E	... E	1 548 015 D
Réseaux de l'éducation et de la santé	... E	... E	... E	... E
Budget de fonctionnement	... E	... E	... E	... E
Financement privé	306 537 B	1 434 570 D	2 579 635 D	4 320 742 C
Aide privée	306 537 B	775 670 D	2 565 919 D	3 648 126 C
Dons et commandites	258 286 B	334 639 D	2 268 530 C	2 861 455 C
Échange de services ⁵	... E	... E	... E	... E
Autre aide privée	48 251 C	... E	... E	431 790 D
Fondation	... E	... E	... E	50 687 D
Budget de fonctionnement ⁴	... E	... E	... E	672 616 D
Revenus totaux	8 830 690 A	11 990 877 B	41 326 634 B	62 148 201 B

1. Lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

2. Lieux d'interprétation reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

3. Subventions accordées par des administrations publiques, qu'elles soient provinciales, fédérales ou municipales sauf pour ce qui est du réseau de l'éducation où l'aide est fournie sous forme d'échange de services.

4. Dépenses assumées par des administrations ou des entreprises publiques, qu'elles soient provinciales, fédérales ou municipales ou par des institutions privées à même leur budget de fonctionnement (par ex. : ministères, organismes gouvernementaux, société mère, etc.).

5. Services comptabilisés reçus par les établissements de la part de municipalités, d'universités, de cégeps ou d'entreprises privées.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-10.3

Revenus de fonctionnement des centres d'exposition selon la source de financement et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004

	Centres d'exposition			Total
	Reconnus et soutenus ¹ au fonctionnement par MCC	Reconnus et soutenus ² aux projets par MCC	Autres centres d'exposition du réseau	
	\$			
Revenus autonomes	158 620 C	1 239 015 D	404 666 D	1 802 300 C
Revenus de l'activité principale	75 893 C	332 368 D	... E	641 882 D
Autres revenus	82 727 C	906 647 D	171 045 D	1 160 418 D
Financement public et parapublic	3 184 994 B	2 190 410 C	1 010 911 D	6 386 315 B
Aide externe³ publique et parapublique	3 000 583 B	776 428 D	423 177 D	4 200 188 B
Gouvernement du Québec	1 781 269 B	320 532 D	... E	2 318 229 B
Ministère de la Culture et des Communications	1 649 785 B	186 309 D	... E	1 852 607 B
Autres ministères et organismes gouvernementaux	131 484 C	134 223 D	... E	465 622 D
Gouvernement du Canada	212 134 C	260 647 D	27 355 D	500 136 C
Ministère du Patrimoine canadien	75 240 C	117 861 D	... E	199 164 C
Autres ministères et organismes gouvernementaux	136 895 C	... E	21 292 D	300 972 C
Municipalités et organismes régionaux	918 061 C	118 598 D	... E	1 216 054 B
Municipalités – subventions	625 556 C	117 417 D	... E	866 053 C
Municipalités – échange de services ⁵	288 767 C	... E	... E	314 206 C
Organismes régionaux	... E	... E	... E	35 794 D
Autre aide publique ³	7 277 C	28 943 D	... E	36 219 D
Réseaux de l'éducation et de la santé				
Échange de services ⁴	... E	... E	... E	129 549 D
Financement interne⁵ public et parapublic	... E	1 413 982 D	587 734 D	2 186 127 C
Gouvernements du Québec et du Canada				
Budget de fonctionnement	... E	... E	... E	... E
Municipalités et organismes régionaux				
Budget de fonctionnement municipal	... E	913 050 D	587 734 D	1 685 195 C
Réseaux de l'éducation et de la santé				
Budget de fonctionnement	... E	... E	... E	... E
Financement privé	160 586 C	510 403 D	31 994 D	702 982 C
Aide privée	160 586 C	510 403 D	21 422 D	692 410 C
Dons et commandites	139 569 C	490 257 D	20 505 D	650 330 C
Échange de services ⁴	... E	... E	... E	... E
Autre aide privée	21 016 D	20 146 D	917 D	42 080 D
Fondation	... E	... E	... E	... E
Budget de fonctionnement ⁵	... E	... E	... E	... E
Revenus totaux	3 504 199 B	3 939 828 C	1 447 570 D	8 891 597 B

- Centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.
- Centres d'exposition reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.
- Subventions accordées par des administrations publiques, qu'elles soient provinciales, fédérales ou municipales sauf pour ce qui est du réseau de l'éducation où l'aide est fournie sous forme d'échange de services.
- Services comptabilisés reçus par les établissements de la part de municipalités, d'universités, de cégeps ou d'entreprises privées.
- Dépenses assumées par des administrations ou des entreprises publiques, qu'elles soient provinciales, fédérales ou municipales ou par des institutions privées à même leur budget de fonctionnement (par ex. : ministères, organismes gouvernementaux, société mère, etc.).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-11.1

Dépenses de fonctionnement des cinq grands musées et des autres musées du réseau selon le poste de dépense et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004

	Cinq grands musées ¹	Musées du réseau			Total
		Reconnus et soutenus ² au fonctionnement par MCC	Reconnus et soutenus ³ aux projets par MCC	Autres musées du réseau	
					\$
Dépenses de fonctionnement ⁴	128 872 553	45 269 796	70 960 194 A	44 216 667 D	289 319 210 A
Salaires et avantages sociaux	57 916 005	19 785 357	36 191 385 A	15 874 522 C	129 767 269 A
Frais de propriété ⁵	22 921 123	6 523 870	8 199 543 A	10 935 254 D	48 579 790 A
Activités muséologiques et autres dépenses	48 035 425	18 960 569	26 569 266 A	17 406 891 D	110 972 151 A

1. Les cinq grands musées incluent : le Musée national des beaux-arts de Québec, le Musée de la civilisation, le Musée d'art contemporain de Montréal, le Musée des beaux-arts de Montréal et le Musée canadien des civilisations. Les données relatives aux cinq grands musées, qui ont un taux de réponse de 100 %, n'ont pas de cote de précision des estimations puisque ces données ne comportent pas d'erreur due à la non-réponse.

2. Musées reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications. Les données relatives aux musées reconnus et soutenus au fonctionnement, qui ont un taux de réponse de 100 %, n'ont pas de cote de précision des estimations puisque ces données ne comportent pas d'erreur due à la non-réponse.

3. Musées reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

4. Les remboursements de capital et d'intérêt ont été inclus dans les dépenses de fonctionnement.

5. Ce poste de dépense est sous-estimé parce que certains établissements étaient incapables d'y répondre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-11.2

Dépenses de fonctionnement des lieux d'interprétation selon le poste de dépense et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004

	Lieux d'interprétation						Total
	Reconnus et soutenus ¹ au fonctionnement par MCC		Reconnus et soutenus ² aux projets par MCC		Autres lieux d'interprétation du réseau		
	\$						
Dépenses de fonctionnement ³	8 473 375	A	11 835 137	B	40 928 810	B	61 237 323 B
Salaires et avantages sociaux	4 550 800	A	5 619 471	B	22 492 666	B	32 662 938 B
Frais de propriété ⁴	1 240 374	B	1 628 886	C	4 667 601	B	7 536 861 B
Activités muséologiques et autres dépenses	2 682 201	A	4 586 780	C	13 768 543	B	21 037 524 B

1. Lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

2. Lieux d'interprétation reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

3. Les remboursements de capital et d'intérêt ont été inclus dans les dépenses de fonctionnement.

4. Ce poste de dépense est sous-estimé parce que certains établissements étaient incapables d'y répondre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-11.3

Dépenses de fonctionnement des centres d'exposition selon le poste de dépense et l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004

	Centres d'exposition						
	Reconnus et soutenus ¹ au fonctionnement par MCC		Reconnus et soutenus ² aux projets par MCC		Autres centres d'exposition du réseau		Total
	\$						
Dépenses de fonctionnement ³	3 510 798	B	3 925 443	C	1 395 858	D	8 832 099 B
Salaires et avantages sociaux	1 503 679	C	1 671 034	C	882 104	D	4 056 817 B
Frais de propriété ⁴	893 282	B	680 262	D	96 143	D	1 669 687 B
Activités muséologiques et autres dépenses	1 113 838	B	1 574 147	C	417 611	C	3 105 595 B

1. Centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

2. Centres d'exposition reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

3. Les remboursements de capital et d'intérêt ont été inclus dans les dépenses de fonctionnement.

4. Ce poste de dépense est sous-estimé parce que certains établissements étaient incapables d'y répondre.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-12.1

Personnel rémunéré en nombre d'années-personnes selon le type de salariés et masse salariale des cinq grands musées et des autres musées du réseau selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004

	Cinq grands musées ¹	Musées du réseau			Total
		Reconnus et soutenus ² au fonctionnement par MCC	Reconnus et soutenus ³ aux projets par MCC	Autres musées du réseau	
	%				
Part des établissements ayant du personnel rémunéré ⁴	100,0	100,0	100,0 A	76,7 A	90,1 A
	Années-personnes ou ETC ⁵				
Personnel rémunéré ⁶	1 027	495	696 A	443 C	2 661 A
Salariés à temps plein toute l'année	806	360	471 A	268 D	1 905 A
Salariés à temps partiel toute l'année	191	55	122 A	24 D	392 A
Salariés saisonniers	–	21	60 B	54 C	135 B
Employés contractuels et pigistes	2	27	6 D	1 D	36 B
Étudiants et stagiaires	28	33	36 B	96 A	193 A
	\$				
Masse salariale	57 916 005	19 785 357	36 191 385 A	15 874 522 C	129 767 269 A

1. Les cinq grands musées incluent le Musée national des beaux-arts de Québec, le Musée de la civilisation, le Musée d'art contemporain de Montréal, le Musée des beaux-arts de Montréal et le Musée canadien des civilisations. Les données relatives aux cinq grands musées, qui ont un taux de réponse de 100 %, n'ont pas de cote de précision des estimations puisque ces données ne comportent pas d'erreur due à la non-réponse.
2. Musées reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications. Les données relatives aux musées reconnus et soutenus au fonctionnement, qui ont un taux de réponse de 100 %, n'ont pas de cote de précision des estimations puisque ces données ne comportent pas d'erreur due à la non-réponse.
3. Musées reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.
4. Part des établissements qui ont déclaré avoir du personnel rémunéré dans la population visée par l'enquête.
5. Une année-personne est une unité de temps de travail qui correspond au travail d'une personne pendant une année. ETC signifie « équivalent temps complet ». Par exemple, deux employés saisonniers qui travaillent chacun 26 semaines dans l'année correspondent à une année-personne ou à une année travaillée équivalent temps complet.
6. Il s'agit du personnel rémunéré par l'établissement. Y est inclus le personnel payé à l'aide de subventions salariales reçues et administrées par l'établissement.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-12.2

Personnel rémunéré en nombre d'années-personnes selon le type de salariés et masse salariale des lieux d'interprétation selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004

	Lieux d'interprétation			Total
	Reconnus et soutenus ¹ au fonctionnement par MCC	Reconnus et soutenus ² aux projets par MCC	Autres lieux d'interprétation du réseau	
	%			
Part des établissements ayant du personnel rémunéré ³	97,4 A	100,0 A	90,3 A	93,4 A
	Années-personnes ou ETC ⁴			
Personnel rémunéré⁵	179 A	184 B	695 B	1 058 B
Salariés à temps plein toute l'année	57 B	79 B	275 B	412 B
Salariés à temps partiel toute l'année	16 B	6 D	51 C	73 B
Salariés saisonniers	57 B	62 C	232 C	351 B
Employés contractuels et pigistes	9 D	6 D	10 C	25 C
Étudiants et stagiaires	40 B	31 B	126 D	196 C
	\$			
Masse salariale	4 550 800 A	5 619 471 B	22 492 666 B	32 662 938 B

1. Lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.
2. Lieux d'interprétation reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.
3. Part des établissements qui ont déclaré avoir du personnel rémunéré dans la population visée par l'enquête.
4. Une année-personne est une unité de temps de travail qui correspond au travail d'une personne pendant une année. ETC signifie « équivalent temps complet ». Par exemple, deux employés saisonniers qui travaillent chacun 26 semaines dans l'année correspondent à une année-personne ou à une année travaillée équivalent temps complet.
5. Il s'agit du personnel rémunéré par l'établissement. Y est inclus le personnel payé à l'aide de subventions salariales reçues et administrées par l'établissement.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-12.3

Personnel rémunéré en nombre d'années-personnes selon le type de salariés et masse salariale des centres d'exposition selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004

	Centres d'exposition			Total
	Reconnus et soutenus ¹ au fonctionnement par MCC	Reconnus et soutenus ² aux projets par MCC	Autres centres d'exposition du réseau	
	%			
Part des établissements ayant du personnel rémunéré ³	100,0 A	100,0 A	100,0 A	100,0 A
	Années-personnes ou ETC ⁴			
Personnel rémunéré⁵	66 C	55 C	33 D	154 B
Salariés à temps plein toute l'année	33 C	25 C	9 D	66 B
Salariés à temps partiel toute l'année	14 C	9 D	6 D	30 B
Salariés saisonniers	12 D	8 D	... E	36 D
Employés contractuels et pigistes	5 D	5 D	... E	11 D
Étudiants et stagiaires	... E	7 D	3 D	12 C
	\$			
Masse salariale	1 503 679 C	1 671 034 C	882 104 D	4 056 817 B

1 Centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

2 Centres d'exposition reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

3 Part des établissements qui ont déclaré avoir du personnel rémunéré dans la population visée par l'enquête.

4 Une année-personne est une unité de temps de travail qui correspond au travail d'une personne pendant une année. ETC signifie « équivalent temps complet ». Par exemple, deux employés saisonniers qui travaillent chacun 26 semaines dans l'année correspondent à une année-personne ou à une année travaillée équivalent temps complet.

5 Il s'agit du personnel rémunéré par l'établissement. Y est inclus le personnel payé à l'aide de subventions salariales reçues et administrées par l'établissement.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-13.1

Bénévoles et personnel non rémunéré des cinq grands musées et des autres musées du réseau selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004

	Cinq grands musées ¹	Musées du réseau			Total
		Reconnus et soutenus ² au fonctionnement par MCC	Reconnus et soutenus ³ aux projets par MCC	Autres musées du réseau	
			%		
Part des établissements ayant du personnel non rémunéré ⁴	100,0	84,5	70,6 A	76,3 A	78,7 A
			n		
Bénévolat					
Nombre total de bénévoles	594	1 338	606 B	880 D	3 418 B
Nombre total d'heures de bénévolat	44 886	57 142	37 949 C	111 617 C	251 594 B
À la gestion					
Nombre de bénévoles	15	244	133 C	147 B	539 B
Nombre d'heures travaillées	802	10 540	10 838 D	30 366 C	52 546 B
Au fonctionnement					
Nombre de bénévoles	579	1 095	473 A	732 D	2 879 B
Nombre d'heures travaillées	44 084	46 602	27 111 C	81 251 D	199 048 B
Étudiants et stagiaires non rémunérés					
Nombre de personnes	68	64	26 C	30 D	188 B
Nombre d'heures travaillées	1 620	17 886	6 393 C	4 843 D	30 742 B
Total du personnel non rémunéré					
Nombre de personnes	662	1 402	632 B	910 D	3 606 A
Nombre d'heures travaillées	46 506	75 027	44 342 C	116 461 C	282 336 B

1. Les cinq grands musées incluent le Musée national des beaux-arts de Québec, le Musée de la civilisation, le Musée d'art contemporain de Montréal, le Musée des beaux-arts de Montréal et le Musée canadien des civilisations. Les données relatives aux cinq grands musées, qui ont un taux de réponse de 100 %, n'ont pas de cote de précision des estimations puisque ces données ne comportent pas d'erreur due à la non-réponse.

2. Musées reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications. Les données relatives aux musées reconnus et soutenus au fonctionnement, qui ont un taux de réponse de 100 %, n'ont pas de cote de précision des estimations puisque ces données ne comportent pas d'erreur due à la non-réponse.

3. Musées reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

4. Part des établissements qui ont déclaré avoir du personnel non rémunéré dans la population visée par l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements*

Tableau A-13.2

Bénévoles et personnel non rémunéré des lieux d'interprétation selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004

	Lieux d'interprétation			Total
	Reconnus et soutenus ¹ au fonctionnement par MCC	Reconnus et soutenus ² aux projets par MCC	Autres lieux d'interprétation du réseau	
	%			
Part des établissements ayant du personnel non rémunéré ³	70,5 A	60,2 B	63,3 A	64,9 A
	n			
Bénévolat				
Nombre total de bénévoles	645 B	320 D	896 B	1 861 B
Nombre total d'heures de bénévolat	41 957 C	10 074 C	68 984 B	121 015 B
À la gestion				
Nombre de bénévoles	234 B	98 C	254 B	586 B
Nombre d'heures travaillées	18 211 D	3 708 C	30 506 B	52 426 B
Au fonctionnement				
Nombre de bénévoles	411 B	222 D	642 B	1 275 B
Nombre d'heures travaillées	23 745 D	6 366 D	38 478 B	68 590 B
Étudiants et stagiaires non rémunérés				
Nombre de personnes	9 C	... E	35 D	69 C
Nombre d'heures travaillées	1 967 C	4 260 D	3 629 D	9 855 C
Total du personnel non rémunéré				
Nombre de personnes	653 B	345 D	932 B	1 930 B
Nombre d'heures travaillées	43 923 C	14 335 C	72 612 B	130 871 B

1. Lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.
2. Lieux d'interprétation reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.
3. Part des établissements qui ont déclaré avoir du personnel non rémunéré dans la population visée par l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements*

Tableau A-13.3

Bénévoles et personnel non rémunéré des centres d'exposition selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004

	Centres d'exposition			Total
	Reconnus et soutenus ¹ au fonctionnement par MCC	Reconnus et soutenus ² aux projets par MCC	Autres centres d'exposition du réseau	
	%			
Part des établissements ayant du personnel non rémunéré ³	59,1 B	44,8 C	59,9 B	54,6 B
	n			
Bénévolat				
Nombre total de bénévoles	72 D	109 D	213 D	394 C
Nombre total d'heures de bénévolat	1 657 D	... E	15 008 D	22 843 C
À la gestion				
Nombre de bénévoles	28 C	... E	55 D	83 C
Nombre d'heures travaillées	1 093 D	... E	3 207 D	4 301 D
Au fonctionnement				
Nombre de bénévoles	44 D	109 D	158 D	311 C
Nombre d'heures travaillées	564 D	... E	11 800 D	18 542 C
Étudiants et stagiaires non rémunérés				
Nombre de personnes	3 D	16 D	... E	23 D
Nombre d'heures travaillées	233 D	5 356 D	... E	5 732 D
Total du personnel non rémunéré				
Nombre de personnes	75 C	125 D	217 D	417 C
Nombre d'heures travaillées	1 890 D	11 534 D	15 151 D	28 574 C

1. Centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

2. Centres d'exposition reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

3. Part des établissements qui ont déclaré avoir du personnel non rémunéré dans la population visée par l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements*

Tableau A-14.1

Adhésion de membres aux cinq grands musées et aux autres musées du réseau selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004

	Cinq grands musées ¹	Musées du réseau			Total
		Reconnus et soutenus ² au fonctionnement par MCC	Reconnus et soutenus ³ aux projets par MCC	Autres musées du réseau	
		%			
Part des établissements ⁴ ayant des membres	80,0	86,8	61,6 B	42,3 B	62,4 A
		n			
Nombre de membres	35 869	11 036	20 219 A	4 591 C	71 715 A
Membres institutionnels	105	565	... E	318 D	1 140 B
Membres individuels	35 198	9 558	19 825 A	4 167 C	68 748 A
Autres membres	566	914	... E	... E	1 827 B

1. Les cinq grands musées incluent le Musée national des beaux-arts de Québec, le Musée de la civilisation, le Musée d'art contemporain de Montréal, le Musée des beaux-arts de Montréal et le Musée canadien des civilisations. Les données relatives aux cinq grands musées, qui ont un taux de réponse de 100 %, n'ont pas de cote de précision des estimations puisque ces données ne comportent pas d'erreur due à la non-réponse.

2. Musées reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications. Les données relatives aux musées reconnus et soutenus au fonctionnement, qui ont un taux de réponse de 100 %, n'ont pas de cote de précision des estimations puisque ces données ne comportent pas d'erreur due à la non-réponse.

3. Musées reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

4. Part des établissements qui ont déclaré avoir des membres dans la population visée par l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-14.2

Adhésion de membres aux lieux d'interprétation selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004

	Lieux d'interprétation			Total
	Reconnus et soutenus ¹ au fonctionnement par MCC	Reconnus et soutenus ² aux projets par MCC	Autres lieux d'interprétation du réseau	
	%			
Part des établissements ³ ayant des membres	54,0 A	17,2 C	25,3 B	32,3 A
	n			
Nombre de membres	... E	... E	4 442 B	18 577 D
Membres institutionnels	... E	11 D	245 D	... E
Membres individuels	2 639 C	... E	3 793 B	6 659 B
Autres membres	92 D	– E	405 D	497 D

1. Lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

2. Lieux d'interprétation reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

3. Part des établissements qui ont déclaré avoir des membres dans la population visée par l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-14.3

Adhésion de membres aux centres d'exposition selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2004

	Centres d'exposition						
	Reconnus et soutenus ¹ au fonctionnement par MCC		Reconnus et soutenus ² aux projets par MCC		Autres centres d'exposition du réseau		Total
	%						
Part des établissements ³ ayant des membres	56,9	B	25,5	D	36,7	C	37,8 B
	n						
Nombre de membres	832	D	1 331	D	877	D	3 040 C
Membres institutionnels	49	D	...	E	...	E	58 D
Membres individuels	760	D	1 212	D	...	E	2 814 C
Autres membres	...	E	115	D	...	E	168 D

1. Centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

2. Centres d'exposition reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

3. Part des établissements qui ont déclaré avoir des membres dans la population visée par l'enquête.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-15.1

Proportion des grands musées et des autres musées du réseau qui occupent un bâtiment patrimonial selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, et répartition selon le type d'occupation et le niveau territorial de protection du bâtiment, Québec, 2004

	Cinq grands musées ¹	Musées du réseau			Total
		Reconnus et soutenus ² au fonctionnement par MCC	Reconnus et soutenus ³ aux projets par MCC	Autres musées du réseau	
		%			
Part des établissements ⁴ qui occupent un bâtiment patrimonial	x	64,0	65,5 B	35,1 B	50,8 A
Type d'occupation du bâtiment patrimonial					
Gestionnaire	x	11,9	25,4 C	... E	13,7 C
Propriétaire	x	60,0	36,6 C	25,1 D	43,9 A
Locataire	x	28,1	38,1 C	... E	42,4 B
Niveau territorial de protection⁵					
Niveau fédéral	x	16,0	25,7 C	27,1 D	21,5 B
Niveau provincial	x	60,5	34,4 C	27,1 D	44,7 A
Niveau municipal	x	35,6	52,8 B	32,5 C	38,8 B
Aucun classement officiel	x	19,8	20,0 D	33,5 C	23,4 B

1. Les cinq grands musées incluent le Musée national des beaux-arts de Québec, le Musée de la civilisation, le Musée d'art contemporain de Montréal, le Musée des beaux-arts de Montréal et le Musée canadien des civilisations. Les données relatives aux cinq grands musées, qui ont un taux de réponse de 100 %, n'ont pas de cote de précision des estimations puisque ces données ne comportent pas d'erreur due à la non-réponse.

2. Musées reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications. Les données relatives aux musées reconnus et soutenus au fonctionnement, qui ont un taux de réponse de 100 %, n'ont pas de cote de précision des estimations puisque ces données ne comportent pas d'erreur due à la non-réponse.

3. Musées reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

4. Part des établissements qui ont déclaré occuper un bâtiment patrimonial dans l'ensemble de la population visée par l'enquête.

5. Le bâtiment patrimonial peut être reconnu, classé ou cité. Un bâtiment peut jouir de plusieurs niveaux de protection.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-15.2

Proportion des lieux d'interprétation qui occupent un bâtiment patrimonial selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, et répartition selon le type d'occupation et le niveau territorial de protection du bâtiment, Québec, 2004

	Lieux d'interprétation			Total
	Reconnus et soutenus ¹ au fonctionnement par MCC	Reconnus et soutenus ² aux projets par MCC	Autres lieux d'interprétation du réseau	
	%			
Part des établissements ³ qui occupent un bâtiment patrimonial	85,4 A	45,2 B	62,7 A	66,8 A
Type d'occupation du bâtiment patrimonial				
Gestionnaire	35,0 B	19,4 D	15,2 C	22,2 B
Propriétaire	40,1 B	39,8 C	60,0 A	51,7 A
Locataire	24,9 B	40,9 C	24,8 B	26,0 B
Niveau territorial de protection⁴				
Niveau fédéral	12,9 C	49,4 B	27,1 B	23,9 B
Niveau provincial	71,2 A	50,5 B	34,1 B	48,0 A
Niveau municipal	26,5 B	20,5 D	33,2 B	29,9 B
Aucun classement officiel	15,7 C	19,4 D	24,8 B	21,2 B

1. Lieux d'interprétation reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

2. Lieux d'interprétation reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

3. Part des établissements qui ont déclaré occuper un bâtiment patrimonial dans l'ensemble de la population visée par l'enquête.

4. Le bâtiment patrimonial peut être reconnu, classé ou cité. Un bâtiment peut jouir de plusieurs niveaux de protection.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

Tableau A-15.3

Proportion des centres d'exposition qui occupent un bâtiment patrimonial selon l'aide financière accordée par le ministère de la Culture et des Communications, et répartition selon le type d'occupation et le niveau territorial de protection du bâtiment, Québec, 2004

	Centres d'exposition			Total
	Reconnus et soutenus ¹ au fonctionnement par MCC	Reconnus et soutenus ² aux projets par MCC	Autres centres d'exposition du réseau	
	%			
Part des établissements ³ qui occupent un bâtiment patrimonial	16,0 D	18,3 D	60,1 C	34,1 B
Type d'occupation du bâtiment patrimonial				
Gestionnaire	— E	... E	41,0 D	34,2 D
Propriétaire	— E	69,0 C	18,2 D	25,7 D
Locataire	100,0 A	... E	40,9 D	40,1 C
Niveau territorial de protection⁴				
Niveau fédéral	— E	... E	... E	... E
Niveau provincial	50,0 D	69,0 C	... E	32,6 D
Niveau municipal	100,0 A	... E	51,9 C	54,2 B
Aucun classement officiel	— E	... E	39,5 D	33,2 D

1. Centres d'exposition reconnus et soutenus au fonctionnement, de façon récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

2. Centres d'exposition reconnus comme admissibles à l'aide ponctuelle aux projets, non récurrente, par le ministère de la Culture et des Communications.

3. Part des établissements qui ont déclaré occuper un bâtiment patrimonial dans l'ensemble de la population visée par l'enquête.

4. Le bâtiment patrimonial peut être reconnu, classé ou cité. Un bâtiment peut jouir de plusieurs niveaux de protection.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des établissements du patrimoine, 2005*.

DÉJÀ PARUS

Cahier 1 Premier regard

Cahier 2 Le patrimoine au Québec, une réalité enfin révélée

Réalisé par l'Institut de la statistique du Québec avec l'aide de nombreux spécialistes, *l'État des lieux du patrimoine, des institutions muséales et des archives* est composé d'une série de cahiers qui dressent ensemble un portrait exhaustif de cet important domaine culturel. Aux premiers cahiers qui abordent la situation financière et les ressources humaines des organismes et institutions des trois secteurs du domaine, succéderont des cahiers sur leurs activités patrimoniales, muséologiques ou archivistiques. La série se poursuit par un tour d'horizon régional, un aperçu des pratiques de ceux qui fréquentent les établissements du domaine, une description de l'importance du domaine dans l'économie québécoise et, enfin, une étude synthèse.

Le cahier 3 reprend en détail le portrait statistique des institutions muséales – musées, lieux d'interprétation et centres d'exposition –, selon leur discipline et selon l'aide accordée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Il aborde les sources de financement, les dépenses, la main-d'œuvre, le bénévolat, les membres et l'occupation des bâtiments patrimoniaux.

www.stat.gouv.qc.ca/observatoire

Institut
de la statistique

Québec



ISBN-978-2-551-23545-2



15,95 \$

Site web : www.stat.gouv.qc.ca
Imprimé au Québec, Canada